

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XV

MONTRÉAL, VENDREDI 14 DÉCEMBRE, 1894

No 15

Certains

annonciers ont leurs journaux favoris, de même que certaines personnes ont leurs histoires favorites, mais ces journaux favorisés ne sont pas toujours les favoris des lecteurs.

En 12 Mois . . .

LE PRIX COURANT a augmenté son tirage de 1000 à au-delà de 2250; n'est-ce pas là une preuve qu'il est le favori des lecteurs ?

Il n'y a rien

d'étonnant à cela, car le lecteur qui veut se renseigner sait qu'il peut dépendre sur les informations commerciales que nous donnons.

De meme

l'annoncier sait exactement à quoi s'en tenir en nous donnant un contrat d'annonces, car chaque semaine nous donnons le chiffre exact de notre tirage.

Semaine du 7 Décembre

2257 abonnés **2257**
réguliers

dont 622 à Québec.

Nous ne saurions trop attirer votre attention sur l'importance qu'il y a pour un annonceur d'insister pour que le journal qui sollicite son annonce justifie au préalable de son tirage.

Nous sommes à l'entière disposition de nos annonceurs et de ceux qui pourraient le devenir pour leur prouver nos prétentions.

Ça et là.

Crise à Terre-neuve La crise financière à Terre-neuve qui vient de faire fermer les portes de deux banques, est la conséquence directe de la crise politique qui sévit depuis plusieurs mois. Le renversement de l'administration Whiteway à la suite d'annulations d'élections pour cause de corruption, a laissé le nouveau gouvernement dans une très fausse position; n'ayant pas de majorité à la chambre, il n'a pu faire adopter la loi du budget, ni se faire autoriser à percevoir les impôts et droits de douane. De là une perturbation générale des affaires qui s'est terminée par la crise actuelle. Les deux banques, la Commercial bank et la Union Bank qui ont suspendu leurs paiements sont en négociations avec M. Whiteway et l'issue de la crise financière paraît devoir être un changement de ministère. Drôle de situation. Et la crise financière va peut-être favoriser le sentiment annexionniste; en faisant comprendre aux Terre-neuviens que leur isolement les met à la merci de perturbations qui pourraient être bien moins dangereuses, s'ils jouissaient des institutions politiques et financières du Canada. Déjà ils demandent à la Banque de Montréal d'aller établir une succursale chez eux.

La question du Gaz La Compagnie du Gaz de Montréal a déclaré au conseil de ville qu'elle avait acheté les conduits, l'outillage et le gazomètre de la Consumers, mais qu'elle n'avait pas assumé ses obligations. Maintenant que le prix de cet achat a été payé, il est probable qu'on ne trouvera aucun moyen de faire payer aux actionnaires de la compagnie Consumers les dommages causés par la non exécution de leurs engagements.

Le président de la commission de l'éclairage est cependant un avocat, et il aurait dû mettre au service de la ville, en cette occasion, ses connaissances légales; la ville a, d'ailleurs, deux avocats distingués à son

service, et l'on a dû demander à ces avocats leur opinion sur les mesures à prendre pour protéger les contribuables. Et cependant rien n'a été fait; aucune mesure n'a été prise; on a laissé terminer l'opération sans déranger personne. Il n'y aurait plus, dit-on, qu'à faire contre fortune bon cœur.

Cependant, lorsqu'une partie à un contrat est informée que l'autre partie cherche à se dérober à ses engagements et dispose de ses biens de manière à ne laisser aucun recours à la partie lésée, cette dernière a le droit de prendre des procédures conservatoires, sous forme de saisie-arrêt, de saisie conservatoire, d'action en résiliation de vente, etc. Dans l'espèce, comme on dit au Palais, la cité aurait pu saisir entre les mains de la compagnie du Gaz les sommes représentant le prix d'achat. Cela n'a pas été fait.

Mais les propriétés vendues: l'usine à gaz et la canalisation de la compagnie sont des propriétés immobilières dont la vente peut être attaquée pour cause de fraude.

La seule défense que peut faire la Consumers, c'est de prétendre que le seul dédommagement auquel peut prétendre la ville c'est la confiscation du dépôt de \$15,000, laissé en garantie. Mais comme ce dépôt n'est pas de la nature d'un simple dédit, les tribunaux ne sauraient restreindre à ce montant les dommages à payer par la Consumers.

Dans tous les cas, les citoyens auraient désiré que le conseil de ville eût soulevé la question par une action civile, et ils pourraient bien demander compte en 1896, à certains échevins, de leur inaction en cette affaire.

Les acheteurs de fromage en Angleterre De Londres nous viennent encore des plaintes au sujet de fromage de juin et de juillet livré pour du fromage d'automne. La persistance de ces plaintes indique, pour le moins, que les acheteurs anglais de nos fromages n'ont pas pu en tirer autant de bénéfices

qu'ils l'espéraient. Il nous semble que ces plaintes proviennent d'acheteurs qui, ayant payé un prix assez élevé, se sont trouvés à prendre livraison de leur fromage au moment où le marché baissait. Nous connaissons le procédé pour l'avoir vu appliquer ici. Mais il est évident qu'il faudra une enquête sérieuse pour établir si, vraiment, on a commis cette fraude, cette tromperie sur la qualité de la marchandise. On demande, en Angleterre, une loi qui oblige nos fromagers à étamper sur leur fromage—non pas seulement sur les boîtes—le mois de la fabrication. C'est peut-être beaucoup exiger. Le commerce d'exportation, se fait sur la confiance qu'ont l'un dans l'autre l'exportateur et l'importateur lorsque la marchandise n'est pas sujette à inspection.

Et si les marchands de fromage anglais se plaignent de trouver de la mauvaise foi chez quelques uns de nos expéditeurs, il y a, sur notre place, bien des exportateurs qui peuvent renvoyer l'accusation aux acheteurs anglais. Prenons les exportateurs d'œufs, par exemple. Pendant les deux premières années de l'exportation de cette marchandise, les consignataires ou même les acheteurs fermes en Angleterre trouvaient invariablement les œufs pourris lorsque le marché était en baisse. A tel point que plusieurs d'entre eux ont dû envoyer d'ici un employé pour voir à la livraison ou à la vente de leurs consignations. Les exportateurs de fins ont eu exactement la même expérience.

Donc, ne criez pas tant, Messieurs les Anglais, si vous avez des griefs, prouvez-les; vous avez des tribunaux, la marchandise est entre vos mains; vous pouvez, par conséquent, vous faire rendre justice; mais ne posez jamais pour l'honnêteté immaculée en affaires!

CHOSSES DE QUÉBEC

Notre correspondant de Québec attirait l'autre jour l'attention des compagnies d'assurance sur les avantages qu'il y aurait pour elles à se construire un édifice pour leurs bureaux dans la cité de Québec. Ces compagnies entendent généralement la publicité à merveille; elles comprendront, par conséquent, tout le parti que pourraient tirer des agents intelligents du fait que leur compagnie serait installée dans un édifice à elle, dans une bâtisse monumentale, faisant honneur à la ville, et que l'on montrerait aux étrangers ou aux parents de la compa-

gnie: "Oui, c'est la bâtisse de la compagnie***." Le coût de la construction n'est pas cher à Québec et un édifice moderne, bien aménagé et bien placé serait, en outre, capable de produire un bon revenu sur le capital placé.

Un mouvement sérieux se produit en ce moment à Québec parmi les marchands détaillants de nouveautés, tendant à réunir ces négociants en une association syndicale propre qui défendrait les intérêts spéciaux de leur branche de commerce. L'utilité d'une association de ce genre est parfaitement établie; celle de Montréal a rendu de grands services aux marchands de nouveautés, tout en leur fournissant l'occasion de se mieux connaître et d'améliorer leurs rapports sociaux.

M. N. Levasseur, secrétaire de la Chambre de Commerce de Québec, consulté sur ce projet, est d'avis que la Chambre de Commerce est le corps constitué qui devrait réunir tous les marchands dont il a la mission spéciale de défendre les intérêts. Nous sommes de l'avis de M. Levasseur et, en même temps, de l'avis de M. Coté, l'organisateur de l'association; voici comment nous mettons ces deux avis d'accord: Nous croyons que les marchands de nouveautés ont raison de se constituer une association particulière; mais nous croyons que cette association devrait s'affilier à la chambre de commerce. La chambre de commerce devrait, comme celles de Montréal et de Toronto, grouper autour d'elle les associations de branches de commerce, auxquelles elle procurerait ainsi la vie corporative et dont elle augmenterait l'influence, tout en recevant de ces affiliations une augmentation sensible de membres et un élargissement considérable de sa sphère d'utilité.

L'existence d'un nombre d'associations commerciales diverses a du bon, même lorsqu'elles ne sont liées entre elles par aucun lien; mais l'avantage serait bien plus considérable si toutes ces associations étaient affiliées à un corps central; sorte de fédération qui donnerait à l'œuvre une homogénéité et une puissance incomparables. Qu'on se rappelle la fable de Lafontaine, où il est question d'un serpent à plusieurs têtes et d'un autre serpent à une seule tête et plusieurs queues. Le premier n'est pas redoutable; chaque tête voulant le diriger dans une direction différente, il est condamné à l'immobilité et à l'impuissance; tandis que le second passe où il veut, va où il lui plaît et accomplit sûrement ce que sa tête unique a décidé.

LA LOI DES LICENCES

Nous rappelons à nos lecteurs que d'après la nouvelle loi, 57 Vic. chap. 13 (1894) article 836b, toutes les demandes de licences, avec certificats etc, doivent être produites avant le vingt janvier de chaque année.

Cet article s'applique autant aux épiciers en gros ou en détail qu'aux hôteliers, restaurateurs, aubergistes, encanteurs, etc.

L'ELECTION DU MAIRE DE MONTRÉAL

A propos de la confection des listes électorales, à Montréal, auxquelles ont met la dernière main à l'hôtel de ville, il se produit une difficulté qui met à l'épreuve l'ingéniosité de nos fonctionnaires civiques. Voici ce dont il s'agit.

On sait que tout propriétaire ou occupant a droit de vote dans chacun des quartiers où il a une propriété ou occupe un local de valeur suffisante. Il arrive ainsi que beaucoup d'électeurs ont droit de vote dans plus d'un quartier. Cependant chacun d'eux n'a le droit de voter qu'une seule fois pour l'élection du maire. Comment les présidents des bureaux de votation peuvent-ils contrôler le droit d'un électeur inscrit dans leur arrondissement à voter pour l'élection du maire?

Jusqu'ici, on avait soin, en confectionnant les listes électorales, d'indiquer par une croix les électeurs ayant un droit de vote dans l'arrondissement, mais ayant leur domicile privé dans un autre arrondissement. L'idée était de faire donner le vote pour le maire à chaque électeur dans l'arrondissement où il a son domicile. La croix indicatrice révélant au président du bureau le fait que l'électeur avait son domicile ailleurs, lui permettait d'exiger de ce dernier le serment qu'il n'avait pas déjà voté ailleurs pour le maire.

Mais, dans la pratique, ce système s'est trouvé offrir beaucoup d'inconvénients. Certains présidents de bureaux de votation ont refusé absolument de recevoir le vote pour le maire d'un électeur non domicilié dans leur arrondissement, quelles que peuvent être les raisons de l'électeur de vouloir voter là et non ailleurs et malgré son droit incontestable de voter dans l'état actuel de la loi. D'autres propriétaires, dont les fonctionnaires civiques n'a-

vaient pu établir l'identité, et dont le nom, par conséquent, n'était pas marqué d'une croix, ont pu voter pour le maire dans chaque quartier où ils étaient inscrits.

Ce système prêtant, par conséquent, à l'arbitraire, et même entre des mains peu scrupuleuses, au favoritisme, on cherche le moyen de le remplacer par un nouveau système exempt de ces inconvénients. Mais, aux dernières nouvelles, on en était réduit à chercher tout simplement un palliatif, comme celui d'indiquer sur la liste électorale le domicile de chaque électeur—ce qui n'est pas chose facile pour les employés de l'Hôtel de Ville, même avec l'aide de l'Almanach des Adresses—ou bien d'exiger le serment de chaque électeur, chose qui compliquerait et retarderait beaucoup la votation.

A notre sens, il n'y a qu'une manière de s'en tirer, c'est d'amender la loi et de la rendre d'une application claire, simple et sans contestation possible. Cela peut se faire de deux manières, de tendances fort divergentes, que nous nous contenterons d'indiquer sans prendre parti pour l'une ni l'autre, quant à présent. On peut : 1o donner droit de vote pour l'élection du maire à chaque électeur dans chaque quartier où il est inscrit sur la liste électorale. Ce serait le vote plural—imité des Belges—en faveur des propriétaires ou des commerçants, hommes de professions etc., qui ont des intérêts dans plusieurs quartiers.

On peut encore : 2o n'admettre à voter pour l'élection du maire que les électeurs résidant dans la ville, en ne donnant le droit de voter pour le maire que dans l'arrondissement de votation où l'électeur a son domicile. Ce serait l'exclusion des électeurs non-résidants ; mais, après tout, le maire représente la population de Montréal et il n'y aurait pas, dans cette exclusion, d'injustice patente envers les gens qui résident *extra muros*. Ceux-là auraient toujours le droit de voter pour l'élection des échevins, c'est-à-dire qu'on ne leur enlèverait aucune part du contrôle réel qu'ils ont le droit d'exercer sur l'administration civique ; mais le maire élu ainsi serait, plus encore qu'aujourd'hui, le représentant des citoyens de Montréal.

Comme il n'y aura pas d'élection municipale en 1895, on a le temps de discuter ces deux propositions assez longuement pour faire un choix auquel l'on demanderait à la législature de donner force de loi, à la session de 1895.

UNE EXPOSITION UNIVERSELLE A MONTRÉAL

Nous avons déjà dit un mot du projet de tenir une exposition universelle—ou, plus modestement, internationale, à Montréal en 1896. Nous avons rencontré, depuis, le directeur de notre compagnie d'exposition, M. S. C. Stevenson, et nous lui avons demandé ce qu'il y avait de sérieux dans ce projet.

Le projet, nous a-t-il répondu, est très sérieux ; les personnages qui l'ont mis à l'étude sont des gens d'expérience en ces sortes de choses, qui sont prêts à y mettre un fort montant de capitaux et qui y consacreront tout le temps, l'énergie et l'intelligence nécessaire. M. Stiles, leur représentant, a été l'agent du gouvernement anglais à l'exposition de Chicago et à celle de San Francisco. Dans l'exercice de ses fonctions à ces deux expositions, il s'est trouvé en contact avec beaucoup d'exposants et avec les agents des différentes puissances et c'est de ses conversations avec ces personnes qu'a surgi l'idée de l'exposition internationale de Montréal.

Un certain nombre de ces exposants lui ont déjà promis leur concours ; d'autres, dont la spécialité est l'organisation d'expositions, se sont associés avec lui. Il a, par conséquent, sous la main, un noyau tout formé, autour duquel gravitera le reste de l'exposition.

Montréal est admirablement placé pour tenir une exposition universelle ; c'est la métropole commerciale et industrielle du Canada ; c'est la tête de la navigation maritime du pays ; elle est le centre d'un territoire assez peuplé pour garantir une foule considérable de visiteurs. Elle est à portée, par chemin de fer, de tous les centres des Etats-Unis qui ont l'habitude de lui envoyer leurs touristes tons les étés et qui lui enverront pendant l'exposition, leur population qui peut s'offrir un voyage de quelques heures.

Vous me dites, poursuivait M. Stevenson, que le temps est bien court pour s'y préparer, d'ici à 1896. Eh bien, voyez ce qu'on a fait pour l'exposition de San Francisco. L'idée de tenir une exposition d'hiver à San Francisco n'est née que pendant celle de Chicago, vers le mois d'août 1892 et, d'abord, on ne croyait guère qu'elle pût être profitable. San Francisco est située à 8 jours de chemin de fer des parties les plus peuplées des Etats-Unis ; elle ne pouvait compter, par conséquent, ni sur les visiteurs de l'est de l'Amé-

rique, ni sur ceux d'Europe, tandis que Montréal aura les uns et les autres ; elle n'a rien au-delà de son étroit territoire borné à l'est par les Montagnes Rocheuses, à l'ouest par l'Océan Pacifique. Et cependant l'exposition était organisée le 1er janvier 1893 et elle a parfaitement réussi, avec quatre mois seulement de préparation.

Ainsi présentée, l'exposition universelle de Montréal prend des couleurs très séduisantes. Avant de nous prononcer définitivement à ce sujet, nous nous proposons d'étudier plus à fond les ressources dont M. Stiles et ses associés peuvent disposer et celles sur lesquelles ils peuvent compter, leurs plans, et leurs méthodes d'affaires. Mais nous ne pouvons pas cacher que le projet nous paraît renfermer des possibilités d'un immense intérêt pour la ville et pour le pays.

Melbourne a bien eu son exposition internationale ; pourquoi pas Montréal ? Le Canada vaut bien l'Australie.

Quelle magnifique occasion de montrer à nos voisins du sud et à nos frères de l'est l'immense variété de nos ressources naturelles, de nos richesses inexploitées, qui n'attendent pour fleurir au grand soleil que la pluie d'or de leurs capitaux ; et de leur faire en même temps constater les progrès de notre industrie, les trésors de notre agriculture, de notre élevage, de notre exploitation forestière !

Quelle occasion splendide pour nos industriels de mesurer les progrès de leurs concurrents, en comparant sur place nos produits avec ceux de l'étranger !

Nos négociants y trouveraient toutes les facilités possibles pour se mettre en relations avec les exportateurs dont ils écoulent les produits au Canada.

Et nos ouvriers, quelle bonne aubaine pour eux ; dans une période qui d'après les apparences, serait autrement une période de décroissance dans l'activité industrielle, ils verraient la plus dévorante activité régner pendant un an ou dix huit mois !

On nous dit que les promoteurs de l'exposition espèrent recevoir environ un million de piastres en subventions diverses. S'ils offrent les garanties nécessaires, il ne nous paraît pas impossible qu'ils obtiennent cette somme ; la cité de Montréal ne pourrait pas leur refuser \$100,000, dût-on les emprunter pour cela ; le gouvernement provincial devrait doubler cette somme ; nous demanderions le reste au gouverne-

ment fédéral et aux compagnies de chemins de fer et de navigation.

Avec le capital propre de la compagnie, avec ce que dépenseront les exposants et les visiteurs étrangers, c'est une somme de quatre à cinq millions qui serait dépensée à Montréal pendant l'été de 1896.

N'est-ce pas à faire rêver ? mais ne nous laissons pas emporter par notre imagination ; prenons d'abord nos mesures, en gens pratiques, pour ne pas nous mettre entre les mains de *faiseurs* ; puis, ce point éclairci travaillons de toutes nos forces, avec entente à la réalisation de notre exposition universelle

Nous tiendrons, sans doute, à ce que la nationalité canadienne française ait sa part légitime dans l'administration de cette entreprise ; mais nous espérons qu'on en bannira autant que possible ce particularisme qui fait loucher certains de nos concitoyens, chaque fois qu'on leur montre un projet où les capitaux anglais et l'influence anglaise doivent avoir la prépondérance. Rappelons-nous que, de toutes les façons, les plus clair des bénéfices ira à nos compatriotes ; ouvriers, industriels, commerçants et cultivateurs.

Donc, une fois l'affaire démontrée légitime et établie sur des bases solides, pas d'abstention sous prétexte que ce sera une entreprise anglaise !

LA CONVENTION DE LA SOCIÉTÉ D'INDUSTRIE LAITIÈRE

La Convention de la Société d'Industrie Laitière réunissant, la semaine dernière, à St-Joseph, comté de Beauce, près de 300 personnes venues de toutes les parties de la province. Parmi les personnages distingués qui y étaient présents, nous signalerons M. Louis Beaubien, Commissaire de l'Agriculture à Québec, MM. G. A. Gigault, assistant-commissaire, Milton Macdonald, M. P. P., Girard, M. P. P., du Lac St-Jean, S. A. Fisher, ex-M. P., pour Brôme, S. Foster, J. C. Chapais, Ed. A. Barnard, directeur de l'Agriculture, James Fletcher, de la ferme expérimentale d'Ottawa, l'hon. juge Pelletier, M. Linière Taschereau, J. de L. Taché, Dr W. Grignon, conférencier agricole, P. E. Dallaire, T. E. Castel, secrétaire de la société d'industrie laitière de la province de Québec et un grand nombre de membres du clergé.

1re JOURNÉE.

Après le discours d'ouverture par M. le président, on procéda à la formation des comités comme suit :

Comité d'ensilage, MM. Fisher, Bourbeau et Lemieux.

Comité relatif aux machines et aux instruments : MM. Chicoine, Siméon Larochelle et Gabriel Desroches.

M. J. D. Bourbeau, assistant inspecteur, présente son rapport annuel dans lequel il est fait beaucoup d'observations aussi importantes que pratique.

Le Révd. M. Coté, curé de St Flavien, comté de Shefford, fait quelques observations confirmant les remarques de M. Bourbeau. M. Coulombe parle contre les petites fabriques, il considère qu'elles font à l'industrie une compétition ruineuse.

Le Révd. M. Coté traite la question de la fabrication du beurre en hiver, il donne sur ce sujet une quantité de renseignements fort pratiques.

M. Milton MacDonald, M. P. P., demande une loi pour restreindre le nombre des fabriques. Il croit que la convention devrait sérieusement s'occuper de la question.

M. Jos. Girard, M. P. P., parle du lac St Jean et demande la même amélioration à la convention.

M. J. D. Guay, de Chicoutimi, croit que si la convention s'occupe de la question, elle devra aussi s'occuper d'exprimer son opinion quant à savoir si une telle loi devrait avoir un effet rétroactif.

Il est ensuite adopté une résolution, nommant un comité chargé de s'occuper de cette question.

M. Barnard croit que le meilleur moyen d'éviter la compétition est le transport du lait par le propriétaire de la fabrique.

Le Dr Grignon donne quelques conseils touchant les soins à donner aux vaches laitières.

A la séance du soir a lieu l'ouverture officielle de la convention par l'honorable M. Beaubien.

Le président communique à la convention des lettres d'excuse de la part de son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec et de l'honorable sénateur Bolduc, puis M. Chassé présente au président, M. l'abbé Montminy, au nom de la société, une adresse pleine d'éloges pour ce vaillant champion de l'industrie laitière dans la province et dans le district de Québec en particulier. M. l'abbé Montminy y répond par un éloge de la Beauce, dont il signale les progrès agricoles, les ressources naturelles et les richesses minières. Passant ensuite à la question pratique, il demande l'établissement d'un système d'inspection qui permette de classer à sa juste valeur le beurre et le fromage que nous expédions sur les marchés étrangers. L'industrie laitière, si florissante dans notre province, est sujette à une plaie qui lui fait beaucoup de mal : les petites fabriques.

Dans ces petites fabriques, on n'a pas le moyen de faire bien et, malheureusement, elles se multiplient et deviennent de plus en plus petites. Ça été la source de mauvais fromage expédié à l'étranger et qui a jeté de l'ombre sur nos succès obtenus à Chicago.

Il se prononce fortement en faveur de l'œuvre des syndicats. Après avoir signalé les œuvres accomplies par la société d'industrie laitière, œuvres considérables et dont la province bénéficie tous les jours, il signale le mauvais état général de nos chemins et il appuie fortement sur la nécessité de les améliorer. Il suggère la fondation d'un comité qui se chargerait d'étudier et de propager

les moyens de faire faire cet entretien. M. Barnard propose immédiatement la formation d'un comité dans le but énoncé par M. Montminy et sa proposition est adoptée à l'unanimité de M. le président.

L'honorable M. Beaubien constate que l'industrie laitière a sauvé la province en mettant de l'argent dans le gousset du cultivateur lorsque la récolte de grains et de foin manquait. Il félicite les promoteurs de la société des progrès accomplis par leurs efforts.

L'hon. Commissaire se déclare heureux de voir le clergé s'intéresser aussi activement aux progrès de l'industrie laitière. Il rappelle les commencements de notre histoire, les jours malheureux où le colon canadien n'avait d'autre ami que le prêtre, qui, tout en s'occupant de son éducation, le dirige dans l'industrie agricole tant par ses conseils que par ses exemples.

Il recommande l'instruction agricole afin de faire abandonner la routine qui entrave le progrès de l'agriculture, il recommande aux cultivateurs d'envoyer leurs fils puiser cette instruction agricole sur les fermes modèles. Ces écoles qui, il y a deux ans, ne comptaient que 20 élèves en comptent aujourd'hui 85, et il ne doute pas qu'avant peu, le nombre se chiffrera à plus de 200. Sur le marché anglais, le beurre australien fait une rude concurrence au beurre canadien.

Le gouvernement d'Australie accorde 4 cts par livre sur le beurre d'exportation. M. le commissaire espère que le gouvernement canadien en arrivera, lui aussi, à accorder un octroi sur le beurre exporté, surtout lorsqu'on pourra l'exporter dans des conditions aussi avantageuses que l'Australie.

M. Fletcher, de la ferme expérimentale d'Ottawa donne une conférence en français sur le traitement des maladies des plantes par le vert de Paris et la bouillie bordelaise.

2EME JOURNÉE

A l'ouverture de la séance du matin on procède à l'élection des officiers.

Les élus sont : Président honoraire, M. de la Bruère ; vice-président honoraire, M. Bernatchez, M. P. ; président, Rév. M. Montminy ; vice-président, A. S. Fisher, de Knowlton ; secrétaire-trésorier, M. de Castel ; directeurs, T. C. Carters, Arthabaska, Phil. Veilleux, Beauce ; Robert Ness, Beauharnois ; H. A. Foster, Bedford ; J. Girard, M. P. P., Chicoutimi ; Michel Monet, Iberville ; S. Chagnon, Joliette ; J. C. Chapais, Kamouraska ; Gabriel Dumont, Montmagny ; Jos. Dérome, Québec ; M. Chicoyne, Montréal ; J. L. Lemire, Richelieu ; J. de L. Taché, Rimouski ; M. Camirand, St-François ; Milt. McDonald, St-Hyacinthe ; Dr Grignon, Terrebonne, M. l'abbé Gérin, Trois-Rivières ; D. O. Bourbeau, Gaspé ; M. Vaillancourt, Ottawa ; M. Guay, du Progrès du Saguenay.

M. Barnard est élu ingénieur consultant de la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec.

Il recommande aux fromagers de se former en syndicat, afin d'améliorer la qualité du fromage. L'infériorité du mauvais fromage, dit-il, fait baisser la supériorité du bon, et ce mauvais fromage a contribué à déprécier le fromage canadien sur les marchés étrangers. Afin de faire cesser cet état de choses, il suggère l'inspection qui, par une marque spéciale, distinguera le bon fromage du mauvais. C'est une mesure qui est du

ressort du gouvernement fédéral et il espère bien qu'il ne tardera pas à l'appliquer.

Quant aux mauvais chemins auxquels M. Montminy a fait allusion, il croit que le meilleur moyen d'y remédier est d'engager tous les cultivateurs à entretenir la partie du chemin qui passe devant ou sur leur propriété.

M. Gigault, assistant commissaire de l'agriculture fait part à l'assemblée des observations recueillies pendant son voyage en Europe. Nous espérons pouvoir reproduire *in extenso* ce travail important.

A. M. Gigault succède M. A. Taschereau, avocat, de la Beauce. Il fait une revue des progrès agricoles accomplis depuis vingt ans dans notre province. Mais il y a encore beaucoup à faire, tant dans la culture des terres que dans la propagation des cercles agricoles.

Un progrès, entre autres, à accomplir c'est la protection des vétérinaires licenciés contre le charlatan. Le gouvernement devrait intervenir dans ce sens. M. Taschereau considère que l'industrie laitière est une œuvre vraiment nationale. C'est elle qui fait notre prospérité. Quant à la question de supprimer les petites fabriques, c'est un problème difficile à résoudre. La Beauce compte 85 fabriques laitières et nous avons droit d'être fiers des résultats obtenus jusqu'aujourd'hui, surtout lorsqu'on songe que ces fabriques ont produit cette année, pour une valeur de \$300,000. En terminant il recommande d'améliorer autant que possible l'agriculture dans toutes ses branches.

M. Clément, vendeur de Saint-Denis de Kamouraska, parle de la nécessité d'empêcher que le fromage soit expédié des fabriques avant qu'il ait atteint le degré de maturité voulu.

M. J. de L. Taché donne lecture de la requête qui sera prochainement présentée au Ministre de l'Agriculture et dont nous avons reproduit le texte, puis il propose, secondé par M. Chapais, que les messieurs dont les noms suivent forment le comité qui sera chargé de présenter cette requête au Commissaire de l'Agriculture : M. McDonald, M.P.P., Girard, M.P.P., M. Bernatchez, M.P.P., D. O. Bourbeau, Fisher, Dérome, L. P. Bernard, L. J. Lemire, A. Chicoyne, J. A. Vaillancourt, A. A. Ayer, Chs. Préfontaine et le Rév. M. Gagnon, du séminaire de Québec.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3ME JOURNÉE

Immédiatement après l'ouverture de la séance, M. de Castel secrétaire de la société, fait la distribution des diplômes aux inspecteurs de fromageries. Les diplômés sont, avec la mention très bien :—Albert W. Woodard, Sutton ; J. E. Gareau, St-André Avelin ; L. P. Lacourcière, Batiscan.

Avec la mention bien :—D. J. Parent, St-Aimé ; J. E. Hudon, St-Jérôme ; Ch. E. Bennet, Montebello ; N. E. Clément, Ste-Anne de la Pêrade.

M. le président, le Rév. M. Montminy félicite chaleureusement les diplômés et exprime l'espoir que le nombre des méritants continuera de s'accroître. Il termine en invitant M. le docteur Godbout, le député du comté de Beauce, au fédéral, d'adresser la parole à l'assemblée.

M. le docteur Godbout débute par un bel éloge du vaillant président de la Société de l'Industrie Laitière de la province de Québec.

Le Rév. M. Montminy, malgré les multiples occupations de son ministère, il trouve encore le moyen de consacrer une partie de son temps au progrès et au développement de l'agriculture. L'importance des travaux accomplis par la convention est si grande qu'ils ne peuvent tarder à produire d'heureux fruits. Il exprime l'espoir que le gouvernement fédéral fera droit à la requête qui lui sera présentée prochainement, à l'effet d'obtenir des réfrigérateurs sur les steamers. Quant à lui, il fera tout en son pouvoir pour le faire adopter. Il termine en remerciant, au nom du comté, le président et tous les membres de la Société de l'Industrie Laitière.

M. J. C. Chapais, assistant commissaire de l'industrie laitière à Ottawa, fait ensuite une conférence très étudiée.

Notre industrie laitière, dit-il, a remporté de grands succès à Chicago, mais il ne faut pas en rester là. Il ne faut pas se laisser séduire par les délices de Capoue. Il est nécessaire de lutter encore afin d'améliorer encore plus notre production.

Après avoir traité la question du pâturage et les diverses herbes qu'il convient d'y semer pour avoir un pâturage abondant et de qualité supérieure, il aborde la question de l'ensilage et donne des renseignements très importants sur les diverses sortes de blé d'inde à employer comme nourriture pour les vaches durant l'hiver, il conseille le système du fourrage, paille et foin haché et placé dans des boîtes dans lesquelles on l'humecte.

Tous ceux qui ont eu recours à ce système s'en sont bien trouvés. Il considère que la vache canadienne est la meilleure et il le prouve en citant les opinions des étrangers à ce sujet. Nous n'avons donc pas besoin d'aller chercher ailleurs des animaux sous prétexte d'améliorer la race quand nous possédons une race de vaches laitières, la vache canadienne, que les étrangers recherchent parce que, comme laitière elle est la plus féconde et produit à bon marché un lait de qualité supérieure pour le fromage canadien.

M. Chapais termine sa conférence en parlant de l'entretien des chemins. Comme les autres orateurs qui l'ont précédé à la tribune, il déplore le mauvais état des chemins et insiste sur la nécessité de les améliorer. Puis il déclare que l'opinion émise cet après-midi, qu'on pouvait faire plus de fromage avec du lait maigre qu'avec du lait gras, est tout simplement une hérésie en industrie laitière.

M. Barnard traite ensuite la question de l'élevage des porcs en vue du marché anglais et en vue de l'amélioration de l'industrie laitière.

Et la convention s'est ajournée.

LE COLPORTAGE

Nos amis de Québec n'ont pas voulu se contenter de suivre le mouvement que nous avons inauguré ; ils ont commencé un pétitionnement spécial pour leur district. Nous leur en savons infiniment gré, et pour nous et pour nos abonnés du district de Montréal qui seront enchantés de se savoir si bien secondés. Voici la requête que l'on a fait signer dans le district de Québec :

Que les colporteurs ne paient que \$25 pour le droit de parcourir la ville, de frapper à toutes les portes, d'arrêter les passants pour offrir et vendre leurs marchandises, de faire leur poste d'affaires de chaque endroit où ils s'arrêtent pour les fins de leur négoce.

Que les colporteurs profitent de tous les avantages de la cité pour les \$25 prix de leur licence, qui ne représente pas même les frais du luminaire du plus petit magasin.

Que les requérants n'ont aucunement l'intention de causer le plus léger préjudice aux marchands colporteurs, qui ne font comme c'est leur droit du reste, que profiter des avantages que leur accordé la loi, et qui seraient, nous en sommes sûrs, tout à fait disposés à contribuer pour une plus large part à l'impôt civique.

Mais que d'un autre côté il y a une autre catégorie de marchands qui, pour faire le commerce dans les conditions ordinaires, sont nécessairement obligés de supporter de très fortes dépenses qu'on peut ressortir comme suit :

Dépenses généralement très élevées pour le loyer d'un poste convenable.

Dépenses de luminaire et de chauffage.

Dépenses pour taxes municipales comme propriétaire ou locataire d'abord, et com ne commerçant ensuite et sous forme de taxes d'affaires de douze et demi pour cent qui, à elle seule, prélevée comme elle l'est, sur le plus petit magasin, représente bien au-delà du montant d'une licence pour colportage.

Qu'en sus de tout cela il y a encore les taxes provinciales qui représentent un joli montant.

Que toutes ces principales dépenses réunies diminuent considérablement les profits que le marchand faisant le commerce régulier peut réaliser chaque année.

Qu'il est bien évident que les marchands qui supportent tout le fardeau des taxes et sont obligés d'occuper et maintenir à grand frais un poste d'affaires, se trouvent placés dans une position très désavantageuse pour supporter la concurrence du colporteur.

Que de fait on constate chaque année une diminution considérable dans le commerce régulier.

Que grâce à cette diminution les postes de commerce perdent de leur valeur locative et la caisse municipale se trouve ainsi privée d'un beau revenu que l'octroi de licences de colporteurs à vingt-cinq piastres ne compensera certainement jamais. C'est pourquoi vos pétitionnaires vous demandent respectueusement de leur accorder la part de protection à laquelle ils croient avoir droit comme contribuables de cette Cité, et d'augmenter le coût des licences pour colportage en proportion des avantages que les colporteurs en retirent.

A la suite de la présentation de cette requête, qui a été signée par tous les marchands de Québec, le conseil de ville a abrogé ses règlements concernant le colportage et il s'est adressé à la législature, au nom de toute la ville de Québec, pour demander une loi générale dans le sens indiqué par notre requête.

Nous espérons que cet exemple

stimulera le zèle de ceux de nos lecteurs qui sont en retard, afin que l'on ne dise pas que le district de Québec a été le seul à travailler pour la suppression de cette "plaie du commerce."

QU'EST CE QUE LE VINAIGRE ?

Le vinaigre ou *vin aigre*, comme son nom l'indique, est un vin devenu acide par une seconde fermentation où l'oxygène de l'air est absorbée et fixée par l'action d'un champignon microscopique que l'on appelle vulgairement la *mère* du vinaigre.

Le vrai vinaigre, ou vinaigre de vin contient, outre l'acide acétique, de l'acide malique, de l'acide tartrique, de la potasse, de la chaux et la matière colorante du vin. La bière est aussi susceptible de s'acidifier de la même façon, de même le cidre et les jus de fruits. Ces liquides portent en eux les germes de la fermentation acide que l'exposition à l'air peut développer. L'alcool étendu d'eau peut également être converti en vinaigre, mais il faut la présence de quelque matière intermédiaire propre à opérer la fixation de l'oxygène, comme le jus de viande, le sang, la farine.

L'acide acétique pyroligneux est produit, par la distillation du bois; il est de même origine que l'alcool méthylique et comme ce dernier, nuisible à la santé. La loi défend sévèrement l'emploi de l'alcool méthylique pour la consommation et en restreint l'emploi aux usages industriels. De même la loi considère comme un vinaigre falsifié, nuisible à la santé, du vinaigre fait avec de l'acide acétique étendu d'eau et coloré artificiellement.

Les usages du vinaigre dans l'alimentation et dans les industries alimentaires sont si nombreux et si importants qu'il est nécessaire de mettre le public en garde contre l'acide acétique transformé en vinaigre que des fabricants peu scrupuleux mettent dans le commerce. Nous connaissons un épicier qui fait encore mieux; il achète l'acide acétique et le *réduit* lui-même, livrant ainsi à ses pratiques un vinaigre fait par lui, à bon marché, très fort, mais dangereux pour la santé.

Le vinaigre importé de France est du vinaigre de vin; l'Angleterre nous expédie un vinaigre de malt qui est également sain et propre à la consommation. Mais pour être plus sûrs de n'être pas trompés, on

pourrait s'adresser aux fabriques du pays bien connues comme produisant du vinaigre par fermentation et non par distillation.

Nous recommandons spécialement ce sujet à l'attention des épiciers. Un bulletin récent du Revenu de l'Intérieur traite la question du vinaigre à l'acide acétique et en conclut que ce n'est pas du vinaigre. Ceux qui en vendent s'exposent par conséquent à être poursuivis pour infraction à la loi sur la falsification des denrées alimentaires et sont passibles d'une amende de \$100.

FABRICATION DE L'ACIER A OUTILS EN SUÈDE

Dans une note, traitant de la fabrication de l'acier en Suède, lue devant l'Institut des ingénieurs américains des mines, M. Odelstjer nu donne les indications suivantes, relatives à la fabrication de l'acier à outils.

Pour la fabrication de la première classe d'aciers durs à outils, il est nécessaire d'employer la fonte la plus pure de phosphore; cette fonte est elle-même produite, en traitant des minerais privés de phosphore, par le charbon de bois dans les hauts-fourneaux.

Des expériences faites par le professeur R. Akermann, ont montré que les charbons de bois provenant des scieries de Noorland, et obtenus avec des bois dont l'écorce a été enlevé avant qu'ils soient flottés sur les rivières, sont ceux qui contiennent le moins de phosphore.

Si l'on ne peut se procurer assez économiquement de pareils charbons, on emploie les charbons de pin en évitant les autres essences de bois qui donnent des charbons plus phosphoreux. Dans les aciers durs, on préfère tenir le phosphore au-dessous de 0,30 p. c. et un acier qui contient plus de 0,35 p. c. n'est pas digne de figurer dans la première classe. Les meilleures sortes contiennent 0,022 p. c. de phosphore et au dessous.

Le soufre, dans les aciers à outils, n'a pas une aussi mauvaise influence que dans les aciers finis de forge, parce que l'effet du manganèse sur la malléabilité du métal n'est pas à redouter, en raison de la teneur élevée du carbone et que, par conséquent, on peut forcer l'addition de manganèse; mais la fonte et l'acier qui en provient ne doivent pas contenir plus de 0,020 p. c. de soufre, ce qui n'exige pas la pré-

sence d'une forte proportion de manganèse.

La question du soufre ne présente pas de difficultés sérieuses, car avec des minerais bien grillés et des fondants exempts de soufre, il arrive rarement que la teneur de ce métalloïde dans la fonte soit plus élevée que 0,020 p. c.

La fusion de l'acier est conduite de telle façon que l'on puisse conserver dans le four une bonne chaleur pendant le travail, afin d'obtenir, si c'est possible, un acier entièrement privé de gaz au moment de la coulée, sans recourir à une teneur trop élevée de silicium; c'est-à-dire que les lingots doivent être sains et privés de soufflures, sans présenter une trop forte tendance à creuser.

Si l'acier sort trop chaud du four, de telle sorte que l'on puisse craindre un creusement, on obvie à cela, soit en le maintenant dans la poche jusqu'à ce qu'il ait atteint la température voulue, soit en faisant usage des *réservoirs* de Laval. Ce sont des boîtes métalliques garnies intérieurement de matériaux réfractaires; on les place au-dessus des lingots et, en coulant, on les remplit de métal qui se maintient liquide et abreuve le lingot jusqu'à sa complète solidification.

Le danger qui est sans doute le plus difficile à éviter dans la fabrication de l'acier dur est celui que consiste à l'obtenir trop chaud, ce qui occasionne la formation des soufflures superficielles. Il a été reconnu cependant que de telles soufflures prennent uniquement naissance lorsque le fondeur, à un moment quelconque de l'opération, a laissé le métal se refroidir assez pour que le métal ait absorbé une grande quantité de gaz et qu'ensuite il a essayé de réparer cette fonte en forçant la température à la fin de l'opération. Avec une surveillance active, de tels inconvénients seront rares.

Dans la fabrication des moulages d'acier, on rencontra dès le début de très grandes difficultés en Suède, car les fours employés pour la fusion du métal étaient trop plats. Ils avaient été construits ainsi (très longs et très larges) pour permettre le travail par *l'ore process*. Il en résultait, pour la production des moulages, une marche trop rapide avec une grande tendance à absorber le gaz, et aussi, après l'addition du ferro-silicium, une trop forte oxydation avant que cet élément ait eu le temps de se dissoudre dans le bain.

Il fallut donc adopter un moyen

terme, c'est-à-dire s'en tenir à un four assez profond pour faire de l'acier de moulage sans qu'il le fût trop pour produire les autres sortes d'acier.—*Chronique Industrielle.*

NOTES SUR LE SEL

Quelle intuition primordiale amena les premiers hommes à assaisonner de sel leurs aliments ? L'histoire sacrée, l'histoire profane n'en gardent pas trace ; mais l'histoire de la femme de Loth, changée en statue de sel, prouve que ce condiment était connu de la plus haute antiquité—peut-être avant même le déluge.

Toujours est-il que l'usage du sel s'est répandu dans toutes les civilisations, et il paraît, d'ailleurs, répondre à un besoin de la nature humaine ; car le corps humain se crète continuellement du sel, et, pour compenser ces pertes, on est obligé d'en absorber de nouveau.

Les chimistes qui l'ont analysé, le désignent sous le nom de chlorure de sodium, parce qu'il est composé de chlore et de soude ; d'autres chimistes en ont profité pour en extraire la soude et cette substance est aujourd'hui produite presque exclusivement avec du sel.

Il y a deux sortes de sel : le sel marin, obtenu par l'évaporation de l'eau de mer ou des sources d'eau saumâtre que l'on rencontre dans certains endroits ; et le sel gemme, de même provenance probablement, mais que l'on trouve cristallisé dans des mines.

Les côtes de l'ouest de la France, entre l'embouchure de la Gironde et celle de la Loire, sont basses ; la marée qui les recouvre régulièrement tous les jours, y laisse, dans des bassins peu profonds aménagés pour cela, de minces couches d'eau que le soleil d'été évapore ; les cristaux de sel gris que cette évaporation a laissés sont réunis en tas par les *saulniers* et mis hors de portée du retour des eaux et l'on recommence à la marée suivante.

En Autriche, un territoire considérable contient des gisements de sel gemme qui sont exploités depuis des siècles.

En Angleterre, à part quelques salines sur la côte, on exploite des mines de sel gemme dans le Cheshire.

Aux Etats-Unis et au Canada, l'on importe du sel d'Angleterre ; mais on exploite aussi des sources d'eau salée : Syracuse, dans l'état de New-York, est le centre de la production aux Etats-Unis ; au

Canada, le Pacifique Canadien et d'autres entreprises particulières exploitent dans l'ouest d'Ontario des sources du même genre.

Le sel marin est gris et en grains grossiers ; on peut le raffiner en le faisant fondre dans l'eau que l'on évapore ensuite. Mais le sel a été longtemps connu uniquement sous cette forme primitive.

En France, l'exploitation des salines et des marais salants est sous le contrôle de l'état et le sel, qui paie une taxe très élevée, rapporte de gros revenus au trésor.

Ce sont les salines de Syracuse qui ont fait creuser le canal Erie, elles ont d'ailleurs payé une grande partie du coût de ce canal, au moyen d'une taxe spéciale de 12½c par minot sur le sel qui y était produit. Elles rapportent maintenant \$20,000 par année à l'état de New-York.

La superstition qui prêche un malheur à celui qui renverse le sel sur la table provient, dit-on, du fait que Judas, lors de la Cène, renversa le sel dans sa hâte de se disculper, comme nous le montre la célèbre peinture de Léonard de Vinci.

Le sel était employé dans la léthurgie juive :

Quelquefois, à l'autel,
Je présente au grand prêtre et l'encens
et le sel,
dit Joas dans la tragédie de Racine.

L'Evangile met dans la bouche de Jésus-Christ ces paroles adressées à ses apôtres : "Vous êtes le sel de la terre" c'est-à-dire, la sagesse de la terre.

Au figuré, le sel représente quelque chose de piquant et de raffiné en même temps. Le sel attique était cette pointe délicate et aigüe que les Athéniens mettaient dans leurs épi grammes : Le sel gaulois se trouve dans la plaisanterie d'un genre moins relevé, mais fine encore sous son enveloppe un peu fruste, dans laquelle excellaient nos pères de France.

Les Anglais disent de quelqu'un "he is not worth his salt," pour indiquer un homme inutile à la société ou à une entreprise, un ouvrier maladroit, un fainéant ou un parasite.

Le sel est le plus ancien des antiseptiques connus : la faculté qu'il a d'empêcher la décomposition des corps qui en sont imprégnés est exploitée journellement par les ménagères qui salent les viandes, le poisson, les légumes qu'elles veulent conserver ; par les fabricants de salaisons, par les pêcheurs de morue, de hareng etc.

L'eau saturée de sel ne gèle qu'à 0 degrés Fahrenheit tandis que l'eau non salée gèle à 32

degrés. Cette propriété d'abaisser la température de l'eau est exploitée dans la fabrication des sorbets à la glace et crèmes à la glace que nous absorbons l'été. En semant du sel sur la neige, le sel, qui est un grand absorbant d'humidité, fait fondre la neige pour se l'assimiler et fond en même temps, si cette opération est faite à une température au-dessus du degré 0 de Fahrenheit.

LA LOI AUGÉ

La *Presse* répond à nos observations de la semaine dernière par ceci :

"L'erreur que cet homme de loi a faite aurait pu tout aussi bien être commise dans une transaction hypothécaire ordinaire et, dans ce cas, nous doutons que notre confrère eût demandé l'abrogation des lois hypothécaires."

La même erreur s'est produite, non pas souvent, mais à plusieurs reprises, pour des transactions hypothécaires, mais, dans ce cas, le propriétaire lésé a son recours contre le créancier hypothécaire, contre quelqu'un qui a quelque chose pour l'indemniser des dommages causés et des frais encourus ; tandis que, dans le cas que nous citons, les deux propriétaires n'ont aucune probabilité de chance de se faire indemniser. C'est précisément cette différence qui condamne la loi Augé et que nous voulions faire ressortir.

COMPTES-RENDUS

CHAMBRE DE COMMERCE DE RICHMOND

Les hommes d'affaires de Richmond, Q., au nombre de quarante-sept, ont fondé une Chambre de Commerce, et ont élu leurs premiers officiers. Ce sont M. W. L. Ball, président ; A. J. Hudon, vice-président ; J. C. Sutherland, R. F. McKee, H. P. Wales, E. S. Bernard, J. Bédard, W. E. Jones, James Alexander, Hon. H. Aylmer, J. Ewing et R. Sullivan, membres du conseil.

ASSOCIATION DES MARCHANDS DE QUÉBEC

La plus grande partie des marchands de nouveautés se sont fait un devoir de se rendre, mercredi le 5 du courant, dans les salles de l'Union commerciale, dans le but de fonder une association pour protéger et promouvoir les intérêts du commerce.

M. P. J. Côté, marchand et conseiller, fut élu président, et M. Achille Côté, secrétaire.

Le président dans quelques paroles bien exprimées présenta M. B. Letellier à l'assemblée.

Ce Monsieur, démontra la grande utilité d'une association de tous les marchands détaillants de Québec :

"Aujourd'hui les différentes classes de la société sont organisées pour veiller à leurs intérêts et à ceux de la cité. Seuls, les marchands sont isolés les un

des autres et leur influence comme corps ne peut se faire sentir avec efficacité dans les grandes questions qui ont rapport au commerce."

Après M. Letellier, MM. Théo. Béland, Pichette, Pouliot, Petitclerc et M. le président prononcèrent des discours en faveur du projet.

Il fut ensuite proposé par M. Elz. Pichette, secondé par M. Joseph Myrand, qu'un comité composé de MM. P. Côté, Théo. Béland, Achille Côté, F. X. Pouliot, Chas. Villeneuve, Arthur Paquet Alfred LaRue, F. X. Petitclerc et B. Letellier, avec pouvoir de s'adjoindre d'autres, soit formé pour étudier le projet d'une association et se mettre en communication avec les détailliers de Québec et fonder l'association avec des règlements qui assureront son existence et son efficacité.

Des remerciements furent votés à M. le président, M. B. Letellier et à l'Union Commerciale pour l'usage de ses salles.

Il a été décidé que le comité se réunira au même lieu, jeudi, le 13 courant, à 8 h. 30 du soir.

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Vendredi, le 7 décembre, avait lieu l'assemblée générale mensuelle de la Chambre de Commerce du District de Montréal. Étaient présents, MM. H. Laporte, président au fauteuil; J. D. Rolland, vice-président, Chas. Desmarceau, trésorier, Jos. Contant, A. Aumont, J. X. Perrault, Jos. Haynes, O. Faucher, C. P. Chagnon, L. E. Morin père, S. Côté, etc.

Après la lecture du procès verbal de l'assemblée précédente, différents comités firent rapports qu'ils étudiaient les questions qui leur ont été référées.

M. J. X. Perrault, pour le comité de la délégation en France, fit rapport de ses démarches; il a déjà vu plusieurs des principales maisons de commerce de Montréal; il a eu une entrevue avec la chambre de commerce française de Montréal qui a nommé un comité composé de MM. Alfred Ohouillou et Rougier, pour se joindre au comité de cette chambre. M. le consul général de France a promis son concours.

M. Morin fait remarquer que si l'on veut une délégation sérieuse, il faut mûrir le projet, prendre le temps nécessaire pour étudier les questions qu'il faudra débattre avec le commerce français et n'envoyer comme délégués que des hommes dignes de représenter réellement le commerce canadien.

M. Rolland dit que le comité a précisément mis dans son programme l'étude de chacune des classes de marchandises susceptibles d'être échangées entre le Canada et la France, au point de vue des poids et mesures, des emballages, des prix, etc.

M. Contant insiste sur la nécessité d'une préparation sérieuse et complète des statistiques et autres renseignements nécessaires.

M. J. H. Lefebvre donne quelques explications au sujet du travail sur la pulpe de bois qu'il a lu devant le conseil de la chambre et demande la permission de lire un nouveau mémoire à ce sujet.

La chambre décide que la question ayant déjà été étudiée par son conseil et résolue unanimement, il n'y a pas lieu de la mettre de nouveau en discussion. M. Lefebvre reçoit la permission, cependant, de remettre son mémoire au secrétaire.

M. Jos. Haynes propose une motion approuvant la concession par le conseil

de ville à la compagnie connue sous le nom de *Belt Line* du droit d'établir sa ligne sur les quais; cette proposition est rejetée.—Ajournement.

CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL

Le conseil de la Chambre de Commerce de Montréal (Board of Trade) a tenu sa réunion hebdomadaire mardi le 11 décembre, sous la présidence de M. W. W. Ogilvie. Étaient aussi présents MM. James A. Cantlie, John Torrance Edgar Judge, J. D. Rolland, A. A. Thibaudeau, E. S. Clouston, Thos. J. Drummond, Frank J. Hart, David Robertson et Chas. F. Smith.

Le secrétaire reçoit instruction de remercier M. Hall, d'avoir pris des mesures pour que les documents de la session de Québec soient régulièrement transmis au conseil.

Le comité sur la législation provinciale a eu une entrevue avec M. Augé, à propos de la loi sur le privilège des ouvriers. M. Augé a déclaré qu'il ne pouvait consentir à amender la loi avant qu'elle ait eu une autre année d'essai.

Le conseil, donne instruction à son comité d'essayer quand même de faire amender la loi, au moins en ce qui concerne les fournisseurs de matériaux.

L'hon. J. J. Curran écrit que, après consultation avec le département de la justice, il croit que la constitution d'un tribunal d'arbitrage est de la juridiction du parlement provincial. Le conseil décide en conséquence, de s'adresser à la législature de Québec.

Après lecture de quelque correspondance avec le ministère de la marine, la réunion s'est ajournée.

M. Vidal, le directeur gérant de la Compagnie d'Approvisionnement Alimentaires, part ce soir pour New-York où il s'embarquera demain pour l'Europe. M. Vidal, ne sera absent que quelques semaines.

NOTES COMMERCIALES.

Richmond, P. Q., vient d'être doté d'une chambre de commerce.

Il a été exporté, la semaine dernière, du port de New-York, 18,717 barils de pommes.

Les marchands de Dartmouth, N. E. se sont entendus pour fermer leurs magasins à sept heures, trois jours par semaine: les mardi, mercredi et jeudi.

M. C. E. Carbonneau, gérant général de la Canadian Trading and Shipping Co., est parti la semaine dernière pour la France, pour affaires de la compagnie.

La Chambre de Commerce française de Montréal a reçu de France plusieurs demandes de renseignements sur le prix des bêtes à cornes et des moutons pour l'exportation.

Le conseil de ville de Toronto a rejeté, mardi dernier, par un vote de dix contre 8 un projet de règlement ordonnant la fermeture des débits de spiritueux à 9 heures du soir.

L'Acadia Sugar Refinery Company, de Moncton et Dartmouth, n'a pas eu de succès cette année. Les bénéfices nets ont été de \$7,693, sans tenir compte de la dépréciation de l'outillage.

On dit qu'il circule au Canada de faux billets américains de \$2 00. Ce sont des Silver Certificates, dont l'exécution est si parfaite qu'un expert seul peut les distinguer des véritables.

Par convention entre les marchands de Danville, les magasins ferment leurs portes à 8 heures précises maintenant, tous les jours de la semaine, excepté le samedi: Cet arrangement est fait pour jusqu'au 1er avril.

M. W. P. Beaudoin, épicier, rue Forfar, à la Pointe St-Charles, se plaint que la Dominion Alliance et la P. P. A. cherchent à ruiner son commerce. Nous espérons que la législature rognera les dents à ces fanatiques.

La Kingston and Montreal Transportation Company a acheté dans la Colombie Anglaise du bois pour le pont de ses barges. Ce bois sera expédié par le cap Horn et fera le tour de l'Amérique du Sud avant d'arriver à Montréal.

Pendant la dernière saison, Manitoba a exporté 30,000 bêtes à cornes, 10,000 porcs 40,000 moutons et 200 chevaux. C'est une augmentation sur la saison précédente de 7 p.c. pour le gros bétail, et de 30 p.c. pour les moutons et les chevaux.

La concession de travaux sur le canal Trent à une maison américaine a soulevé des protestations bien fondées. Jamais nos entrepreneurs, pas plus que nos ouvriers n'ont eu part aux travaux publics aux Etats-Unis. Nous devrions suivre cet exemple.

On donne comme certain la nouvelle que la société "Nadeau & Jutras" dissoute il y a quelques mois, est reconstituée. D'importantes améliorations ont été faites dans le cours de l'été à la tannerie qui est la seule manufacture importante du village de Stanfold.

La Royal Pulp and Paper Mill Co, d'East Angus, dont nous avons rapporté la mise en liquidation, doit être remplacée par une nouvelle compagnie en voie de formation, qui aura à sa tête l'hon. M. W. B. Ives, MM. R. H. Pope, F. B. Buck, George Van Dyke et Irving W. Drew.

Le gouvernement provincial vient d'augmenter de \$1.00 le droit à percevoir au bureau des tutelles pour l'enregistrement des déclarations de sociétés, dissolutions etc. Le droit précédent était de 50c; il sera maintenant de \$1.50 C'est encore le commerce que l'on soigne.

Un planteur des Iles Hawai écrit que ses plantations donnent un rendement de huit tonnes de sucre à l'acre, (1 tonne de sucre pour 8 tonnes de canne). C'est un rendement extraordinaire qu'aucune des plantations de la Louisiane ou des Antilles n'approche.

Nos abonnés de la Campagne ont maintenant tous reçu leur compte d'abonnement et nous espérons qu'ils y répondront comme il convient. Nous leur rappelons que l'abonnement est payable d'avance.

NOTES INDUSTRIELLES

Les scieries de feu M. James McLaren, à Buckingham, vont passer entre les mains d'une compagnie dont le nom sera "The James McLaren Company".

L'Industrie Laitière fait du chemin au Manitoba et il y a dans trois ou quatre localités de cette province, un mouvement pour l'établissement de beurreries et de fromageries.

M. Mooney, inspecteur des peaux, de Montréal, a proposé aux tanneurs d'Ontario de se syndiquer en une seule compagnie, qui achèterait toutes les tanneries, les exploiterait plus économiquement, contrôlerait la production et pourrait mieux régler les prix.

M. T. A. Knowlton, a, parait-il, racheté de la corporation d'Eastman la manufacture de bois d'allumage pour le prix de \$1.600. La fabrique a été remise en opération, à la grande satisfaction des habitants de la localité.

La Canada Paper Compagny demande des soumissions pour le bois de construction devant servir à ériger la chaussée projetée à Windsor Mills. L'on a besoin d'environ 900 morceaux de bois carré, 400 morceaux de bois rond et environ 27,000 pieds de madriers. Cette demande de soumissions indique que les travaux de construction seront commencés d'aussi bonne heure que possible au printemps.

Le nombre des Syndicats de Beurreries et de Fromageries s'est maintenu à 28 cette année. On espère qu'il sera porté à 40 l'année prochaine. Les Syndicats coopèrent puissamment à l'amélioration des produits laitiers de la Province de Québec. C'est par eux seuls qu'on pourra obtenir pour notre fromage le prix du fromage d'Ontario.

Tous les fabricants d'au moins 3 ans d'expérience, comme chefs de fabrique, et porteurs de bons certificats de leurs acheteurs pour les trois dernières saisons, désirant obtenir le diplôme d'inspecteur des Syndicats, sont priés de correspondre avec le Secrétaire de la Société.

Qu'est-ce que c'est qu'un char, mesure mentionnée souvent dans les revues des marchés? Théoriquement, c'est la charge d'un char ou wagon de chemin de fer, c'est-à-dire 20,000 livres. Mais le commerce lui donne une signification plus définie suivant le genre de marchandises dont il s'agit. Ainsi un char de sel égale 70 barils de sel; un char de farine, 99 barils ou 200 sacs de farine; et ainsi de suite: un char équivalent à 60 quarts de whiskey, 10 cordes de bois, 18 à 20 têtes de bétail, 50 à 60 porcs, 90 à 100 moutons, 8,000 pieds de planches, 17,000 pieds de sidings, 13,000 pieds de bois de plancher, 42,000 bardeaux, 3000 pieds de bois dur, 300 pieds de lambourdes, chevrons ou autres pièces de bois carré; 340 minots de maïs, 400 de blé, 680 d'avoine, 256 de graine de lin, 260 de pommes et 340 de pommes de terre et 8 tonnes de son.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

REVUE COMMERCIALE

ET FINANCIÈRE

Montréal, 13 décembre 1894.

FINANCES.

Les fonds disponibles sont à meilleur marché, aujourd'hui, à Londres; la cote du marché libre est de 13/16 p.c. pour les avances de 30 à 90 jours. Pas de changement dans le taux de la banque d'Angleterre.

A New-York, les versements au trésor en paiement de l'emprunt ont fait sortir des caisses des banques \$40,000,000 en or, ce qui a quelque peu diminué la presse des capitaux cherchant placement. Les prêts à demande sont cotés de 1 à 1 1/2 p.c. les prêts à terme, de 1 1/2 à 3 1/2 p.c. et l'escompte commercial, de 3 à 4 p.c. pour les billets de tout repos.

Sur notre place, l'argent est toujours abondant et les prêts à demande se font à 4 p.c. L'escompte commercial est de 6 à 7 p.c.

Le change sur Londres est plus ferme encore.

Les banques vendent leurs traites à 60 jours à une prime de 9 1/2 à 10 et leurs traites à vue à une prime de 10 1/2 à 10 3/4. Les transferts par le câble sont à 10 1/2 de prime. Les traites à vue sur New-York font de 1 1/8 à 1/2 de prime. Les francs valaient hier à New-York, 5.16 1/2 pour papier long et 5.14 1/2 pour papier court.

La bourse a été plus calme au début de cette huitaine et si elle a repris un peu d'activité ces jours derniers, c'est aux dépens des cours qui ont faibli pour les actions de banque. L'intérêt spéculatif qui avait fait monter les cours paraît s'être retiré tout à coup, et comme la demande pour placements n'est que peu développée, les stocks qui sont mis sur le marché n'ont plus d'effets qu'à la baisse. Aussi, la banque de Montréal est tombée à 217 1/2 hier; elle remonte aujourd'hui un peu et clôture à 218. La banque des Marchands était hier à 163 1/2; la banque Molson fait 169 1/2; la banque Ontario est tombée à 101; la banque de Toronto fait 245.

La banque du Peuple s'est trouvée en butte, dit-on, au ressentiment des autres banques parce qu'elle aurait refusé de diminuer l'intérêt sur ses dépôts. Toujours est-il qu'elle a perdu 8 p. c. pendant la semaine, et ne se vend plus aujourd'hui que 117 et 116. La banque Jacques Cartier, a eu des ventes à 112, puis à 115, puis à 118.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit:

	Vend.	Ach.
Banque du Peuple.....	120	115
" Jacques-Cartier.....	122 1/2	114
" Hochelaga.....	125
" Nationale.....	55 1/2
" Ville-Marie.....	70

Le Gaz est à la hausse; il ouvrirait ce matin à 189 1/2 et il clôture ce soir à 192 1/2, après avoir fait 193. Les Chars Urbains sont aussi à la hausse; les anciennes actions font 161 et les nouvelles 158 1/2 et 159. Le Télégraphe est à 155 et le Téléphone Bell à 154 1/2. La Royal Electric a fait 120, le Richelieu 84 et le Pacifique 58.

Les compagnies de coton ont fait:

Montreal Cotton Co, 120; Merchants Manufacturing Co, 115.

COMMERCE.

Les affaires, à la campagne, sont assez bonnes encore; du moins les paiements s'y font assez régulièrement et les marchands achètent assez libéralement les marchandises dont la saison des fêtes doit assurer l'écoulement. Peu de faillites en ce moment; on compte faire assez d'argent comptant, pendant la prochaine quinzaine, pour pouvoir donner de bons à comptes aux fournisseurs et les fournisseurs consentent à donner cette dernière chance avant de servir. Mais, pour ceux qui sont trop en retard, gare à la fin de janvier. Il faut dire que, en général, le commerce de la campagne est solide; c'est à la ville surtout que l'on rencontre des maisons chancelantes, et, dans certaine ligne que nous pourrions désigner, les maisons solides sont en quelque sorte l'exception. Nous entendons par maison solide une maison ayant assez de capital pour pouvoir supporter les pertes de deux ou trois mauvaises années, sans avoir à demander du délai—ou mieux que cela—à ses fournisseurs.

Les achats d'objets pour étrennes dans le commerce de gros ont été satisfaisants pour les vendeurs. Reste à savoir si le détail pourra en disposer complètement. L'argent est rare en ville et c'est un commerce qui, heureusement, se fait au comptant. Espérons qu'il s'en trouvera assez encore pour réaliser les espérances des commerçants.

Le décès de Sir John Thompson, a jeté une certaine inquiétude dans l'esprit de nos manufacturiers, qui craignent de voir la protection mise en péril par ses successeurs. Nous n'avons pas à rechercher si cette inquiétude est fondée ou non, vu que ce serait tomber dans la politique pure; mais nous ne croyons pas que, quoiqu'il arrive le régime protectionniste soit brusquement remplacé par le libre échange.

Alcalis.—Les affaires en potasses sont à peu près nulles et les prix restent nominalement les mêmes. Nous cotons: potasses premières \$4.10; secondes \$3.50 à \$3.60; perlasses \$6.50 par 100 livres.

Bois de construction.—La clôture de l'année, en Angleterre, se fait sur un marché faible; on a bonne espérance de voir les affaires reprendre au printemps, mais on n'est pas encore décidé à parler de prix pour les importations de 1895. Heureusement, nos commerçants de bois ont le marché des Etats-Unis qui va leur ouvrir un grand débouché l'année prochaine.

Les affaires du commerce local sont à peu près insignifiantes.

Charbons et bois de chauffage.—Rien de nouveau à signaler dans le charbon dur qui se vend toujours au même prix. L'hiver n'a pas été rude, jusqu'ici, et la consommation s'en est ressentie.

Le bon bois sec manque presque complètement.

Cuir et peaux.—La chaussure reçoit de l'ouest, des commandes satisfaisantes et les manufacturiers espèrent avoir assez de commandes devant eux pour ne pas laisser chômer leurs ouvriers, à part le chômage ordinaire des fêtes. Les cuirs restent fermes, surtout les cuirs fendus qui sont rares sur notre place et qui se vendent à 1c ou 2c d'avance. Les cuirs à semelles sont fermement tenus.

Revue des Marchés

Montréal 13 Décembre 1894.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS DE GROS

Mark Lane Express, dans sa revue du 10 décembre, dit : "Les blés anglais ont été fermes. Les blés étrangers ont haussé de 6d : chargements de Californie, 26s 1d. Manitoba dur, 24s 3d. Duluth dur, 24s 9d. Le maïs a été tranquille, le seigle et l'avoine ternes et l'orge ferme. Les fèves et les pois ont été en faveur des vendeurs. Aujourd'hui, le prix des blés se maintient ; les farines sont en hausse de 3d, l'orge à moulée en baisse de 6d et l'avoine en baisse de 3d. Le maïs est soutenu."

La dépêche de Beerbohm, du 12 courant : cote les chargements à la côte, blé, tranquille maïs soutenu ; maïs, rien. Chargements en route et à expédier, blés, plus fermes ; maïs, tranquilles ; sur Mark Lane, blés anglais et étrangers, très calmes ; maïs américain tranquille, maïs du Danube, plus facile, farines anglaises et américaines lentes. Blé et maïs disponibles à Liverpool, tenus fermes.

Le *Marché Français*, dans sa revue du 24 novembre disait : "Au point de vue des affaires, la semaine a été marquée par une amélioration très sensible sur la plupart de nos marchés de l'intérieur ; les cours du blé ont été fermement tenus et ont même haussé de 50 centimes par 100 kilos sur un très grand nombre de places, grâce à la meilleure tenue du marché de Paris, pendant les premiers jours aux offres toujours restreintes de la culture et à une demande un peu plus régulière de la meunerie."

Les documents des douanes concernant le mois d'octobre ont paru au début de cette huitaine ; ils accusent pour ce mois, au commerce spécial, une importation nette de 628,375 quintaux (62,837 tonnes métriques) ce qui porte à 1,594,408 quintaux (159,440,8 tonnes) ou 2,125,877 hectolitres (9,566,446 minots) le total des quantités de blé et farines (converties en blé) exportations déduites qui ont été livrées à la consommation pendant les trois premiers mois de la campagne."

Sur la situation des récoltes, en Europe, au 28 novembre, le *Phosphate* dit :

"En France, les semences ont été interrompues par des pluies torrentielles dont plusieurs provinces du nord ont beaucoup souffert. On évalue les pertes dans le département du nord à 1,108,412 francs."

"En général, la situation agricole de l'Europe est bonne ; dans le sud de la Russie en particulier, le blé d'hiver et le seigle donnent les meilleures espérances ; cependant l'étendue du terrain ensemencé est moins grand que l'année dernière. En Algérie, le vent a disparu et les habitants ont pu reprendre les travaux des champs."

Pour résumer la situation telle qu'elle est démontrée par les extraits qui précèdent, on peut dire que les marchés d'Europe ont été, la semaine dernière, assez fermes, pour les blés et farines ; mais que la hausse ne continue pas. On se trouve maintenant rendu à un point où les marchés peuvent tourner aussi bien à la baisse qu'à la hausse, selon les signes politiques ou les nouvelles des récoltes des pays à blé. On s'y intéresse surtout en ce moment à la récolte de l'Argentine, qui mûrit en ce moment. Une dépêche annonçait que cette récolte

avait subi de grands dommages ; mais les dépêches spéciales à l'*Evening Corn Trade News* estimaient ces jours-ci le surplus exportable de la récolte actuelle de l'Argentine à 58,000,000 de minots, ce qui est à peu près équivalent au surplus de la récolte précédente.

Aux Etats-Unis, on se préoccupe aussi de la condition du blé d'hiver. Le *Price Current* de Cincinnati, dit à ce sujet : "Une partie de la récolte de blé a été soulagée par la pluie. Il y a cependant beaucoup de retard encore à cause de la sécheresse dans d'autres localités, mais la perspective générale n'est pas de nature à décourager. Les emblavements à l'est des Montagnes Rocheuses sont, dit-on, de 5 p.c. au-dessous de l'année dernière. Les livraisons de blé sont toujours restreintes et resteront telles, probablement. La consommation du blé par les animaux diminue graduellement, mais elle égale encore les quantités relevées précédemment. Le maïs se meut plus facilement, mais il n'est pas probable qu'il hausse beaucoup."

Le blé disponible se vendait hier, sur les principaux marchés des Etats-Unis, comme suit : New-York, No 2 roux d'hiver 60 $\frac{1}{2}$ c en élévateurs ; Chicago, No 2 du printemps 59 $\frac{1}{2}$ à 60 $\frac{1}{2}$ c ; Milwaukee, 55 $\frac{1}{2}$ c ; Duluth, No 1, 59 $\frac{1}{2}$ c.

Sur les marchés de spéculation, les cours de clôture ont été : Chicago, blé sur décembre 55 $\frac{1}{2}$ c, sur mai, 59 $\frac{1}{2}$ c ; New-York, blé sur décembre 60 $\frac{1}{2}$ c, sur janvier 61c, sur mai 63 $\frac{1}{2}$ c.

Le *Commercial* de Winnipeg, dit : "Les livraisons des cultivateurs vont aller désormais en élévateurs aux stations de la campagne jusqu'à ce que ces élévateurs soient remplis, quoiqu'il puisse y avoir un léger mouvement vers les élévateurs du lac. La navigation s'est fermée avec des stocks très légers aux ports du lac Supérieur. Dans l'est du Canada, les stocks de blé de Manitoba sont également légers et si les meuniers font beaucoup d'affaires cet hiver, il leur faudra acheter du blé qui, étant expédié par chemin de fer, leur coûtera assez cher. La clôture de la navigation ne paraît pas avoir affecté les marchés de la campagne. Les prix payés aux cultivateurs se sont bien maintenus ; ils sont de 42 à 44c par minot, pour No 1 dur, suivant les frets. Sur quelques points, même la compétition locale a fait payer des prix plus élevés. Les expéditions totales de blé de la saison ont été d'environ 10,000,000 de minots, sans compter les expéditions de farines."

On écrit de Toronto : "Le marché est terne. On offre dans l'ouest des chars de blé rouge et blanc à 57c. Le No 1 de Manitoba s'est vendu dans l'ouest à 74c, sur le G. T. R. à l'est, à 75c et sur le C. P. R. à 76 $\frac{1}{2}$. L'orge No 1 est cotée dans l'est à 43 et 44c et la No 2 à 40c. Des chars d'avoine mêlée sont tenus dans l'ouest à 27c et de la blanche à 28c sans beaucoup de demande. Des chars en gare ici se sont vendus à 31c. Les pois se vendent dans le nord et l'ouest à 54c."

A Montréal, il n'y a guère que l'avoine qui soit un peu active ; elle est d'ailleurs très ferme aux prix cotés la semaine dernière : 57c pour No 2 en élévateurs. Des chars de No 3 se sont vendus hier à 55 $\frac{1}{2}$. Les stocks n'augmentent pas depuis quelques jours ; il y a même une légère diminution.

Les pois sont sans demande, toute transaction actuellement ne serait que de la spéculation et les marchés étran-

Les peaux vertes sont encore actives aux prix de \$4.00 à \$4.50 pour les peaux No 1.

Draps et nouveautés.— La plupart des maisons de gros font leur inventaire et les ventes de lignes régulières de marchandises sont lentes. Mais il y a de la demande pour les articles de nouveautés de fantaisie, de la part des marchands de la campagne surtout. La ville donne aussi maïs moins activement.

Les collections sont passables ; d'ailleurs il n'y a que peu d'échéances en ce moment.

Epicerie.— Les articles pour les fêtes se vendent activement, tant les solides que les liquides.

Les thés sont en meilleure situation, surtout les thés verts de Chine dont les stocks sont bien contrôlés et ne sont pas surabondants ; on les cote même en hausse de 1 à 2c par livre. Les thés du Japon sont également bien tenus.

Les sucres s'écoulent rapidement, leur bon marché nuit un peu à la consommation des mélasses et sirops, cependant ces derniers ont une demande moyenne.

Les fruits secs sont plus fermes, quoique nous ne cotions pas de hausse pour le moment ; mais les maisons de gros qui ont à acheter dans le marché constatent un raffermissement notable des prix.

A propos des sucres, sirops, mélasses et fruits secs, nous avons à annoncer un changement important dans les termes de vente, changement adopté à l'assemblée des épiciers de gros de Toronto et confirmé mardi, à la réunion de l'association de Montréal.

A partir de demain vendredi, le 14 décembre) ces marchandises seront vendues à 14 jours, sans escompte.

Les épiciers de gros justifient ce changement, quant à ce qui concerne les sucres, par le fait que, les raffineurs ayant aboli l'escompte de 2 $\frac{1}{2}$ p.c. qu'ils leur faisaient auparavant, ils se trouvaient à vendre à perte le sucre sur lequel les détailliers prenaient leur escompte.

Les viandes en conserve d'Armour sont en baisse de 10c environ par douzaine.

Fers ferrometallurgiques et métaux.— Marché tranquille pour les métaux et la grosse ferronnerie ; il y a de la demande pour la coutellerie, l'argenterie les patins etc. pour étrennes. Peu de changements dans les prix. Les boulons sont maintenant à 75 p. c. d'escompte. Le feuillard se vend un peu moins cher.

Huiles, peintures et vernis.— Marché actif dans les huiles de pétrole aux prix déjà notés.

L'essence de térébenthène est en baisse de 2c par gallon.

Poisson.— La demande se ralentit, mais les prix restent fermes.

Salaisons.— Le marché reste stationnaire avec tendance à la faiblesse.

Nos abonnés de la Campagne ont maintenant tous reçu leur compte d'abonnement et nous espérons qu'ils y répondront comme il convient. Nous leur rappelons que l'abonnement est payable d'avance.

gers ne sont pas encourageants. Le câble public cote les pois à Liverpool à 4s 11d par 100 livres; et la dépêche de Beerbohm à 4s 11½d.

L'orge à moule a de légères ventes aux moulins de la province; on la cote de 46 à 48c en élévateurs.

Le sarrazin est offert en lots de chars à un peu plus de 45c sur wagon, ce qui le met au prix de 48c environ en magasin.

Les farines sont tranquilles et les prix soutenus; la boulangerie achète encore au jour le jour, mais la campagne est à peu près hors du marché.

Les farines d'avoine sont fermes.

Nous cotons en gros:

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0 00 à 0 56
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 00 à 0 56
Blé du printemps " No 2.	0 55 à 0 56
Blé du Manitoba No 1 dur...	2 76 à 0 77
" " No 2 dur...	0 00 à 0 00
" " No 3 dur...	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 2.....	0 00 à 0 00
Avoine No 2.....	0 35 à 0 37
Blé d'inde, en douane.....	0 00 à 0 00
Blé d'inde, droits payés.....	0 00 à 0 00
Pois, No 1.....	0 82 à 0 83
Pois, No 2.....	0 66 à 0 66½
Orge, par minot.....	0 46 à 0 48
Sarrazin, par 50 lbs.....	0 47 à 0 48
Seigle, par 56 lbs.....	0 49 à 0 50

FARINES

Patente d'hiver.....	\$3 65 à 3 70
Patente du printemps.....	3 65 à 3 70
Patente Américaine.....	0 00 à 0 00
Straight roller.....	3 00 à 3 05
Extra.....	2 60 à 2 70
Superfine.....	2 50 à 2 60
Forte de boulanger (cité).....	3 50 à 3 55
Forte du Manitoba.....	3 50 à 3 55

EN SACS D'ONTARIO

Medium.....	\$1 50 à 1 60
Superfine.....	1 25 à 1 30

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.....	3 85 à 3 90
Farine d'avoine granulée, en barils.....	3 90 à 3 95
Aoine roulée en barils.....	3 90 à 3 95

MARCHÉ DE DÉTAIL

Peu de vendeurs et peu d'acheteurs mardi au marché, à cause du mauvais état des chemins. Le peu de grains apportés ont été vendus aux mêmes prix que précédemment: de 75 à 85c pour l'avoine, de 70 à 75c pour les pois et de 90c à 95c pour le sarrazin.

En magasin, les commerçants vendent l'avoine de 85 à 90c par 80 livres.

Le blé d'inde jaune des Etats Unis fait 80c par minot, et le blanc 85c.

Les pois No 2 valent 70 à 75c et les pois cuisants de 90 à 95c par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 6s lbs vaut \$1.05 à \$1.10.

L'orge No 2 de la province vaut de 95c à 1.00 par 96 lbs.

BEURRE

MARCHÉS ANGLAIS

On écrit de Liverpool: "La demande a beaucoup diminué, avec des arrivages considérables, les acheteurs ont pu imposer à peu près leurs prix; les cours accusent une forte baisse. Les beurres en quarts de Hambourg ont été en assez bonne demande aux prix baissés. Les crémeries d'Irlande sont en demande modérée, mais les cours sont plus bas, en sympathie avec les beurres du Danemark. Les beurres de ferme sont moins actifs que récemment et le marché clôture généralement faible. On cote, Danois extra fancy, de 115 à 118s; seconde qualité, 100 à 105; crémeries d'Irlande,

118 à 120s: beurres de ferme 1er choix, 90 à 94s; do seconde qualité, 80 à 84s.

MARCHÉ DE NEW-YORK.

A New-York, les crémeries extra valent de 25 à 26c; les moyennes de 20 à 24½c; les beurres de ferme de l'état, frais, de 22 à 23c; les crémeries de juin, de 21 à 22c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Nous n'avons pu trouver aujourd'hui qu'un seul acheteur qui paie encore 21c pour le beurre frais d'une beurrerie spéciale; les autres commerçants ne veulent payer que de 20 à 20½c pour les beurres de beurreries d'hiver, dont la qualité, d'ailleurs, n'est jamais parfaite et dont le principal mérite est la fraîcheur.

Les bons beurres de septembre et octobre se vendent aux mêmes prix; mais ils ne sont pas en demande bien active, la consommation locale étant leur seul débouché. Ah! si le marché des Etats-Unis pouvait monter assez pour que nous puissions y exporter notre surplus, cela changerait bien la situation; mais il n'y a pas à y penser pour le moment.

Le mouvement organisé par M. J. de L. Taché pour obtenir une subvention en faveur des beurreries, sous la forme d'une prime à l'exportation se poursuit avec activité; M. Taché était en ville ces jours-ci pour s'entendre avec l'Association du Beurre et du Fromage et organiser la députation qui doit aller à Ottawa. La mort de Sir John Thompson et les remaniements ministériels qui en sont la conséquence forcée vont inévitablement en retarder la solution.

Les ventes aux épiciers se font au prix de 22 à 22½c pour les beurres frais de beurreries et les beurreries d'automne; de 20 à 21c pour celles de juillet et d'août et de 19 à 20c pour les beurres d'été.

Le beurre de township de premier choix est rare; il se vend de 19 à 20c, mais la plus grande partie du beurre de ferme ne réalise que de 17 à 18c. Le beurre de l'Ouest vaut de 15 à 16c en tinettes et de 16 à 17c en rouleaux.

FROMAGE

MARCHÉS ANGLAIS

On écrit de Liverpool: "La demande a été tranquille, quelques unes des maisons de gros livrant des fromages vendus à arriver, ce qui a, pour le moment, satisfait aux besoins des acheteurs. Il y a, cependant, une grande fermeté dans le ton du marché et les fromages fancy ne se vendent qu'à un prix en hausse. Le marché clôture soutenu. On cote: Fromage de septembre extra fancy, 51 à 53s; août do, 50 à 51s; d'été, 46 à 48s.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Les quelques lots de fromage qui sont consignés ici se vendent lentement; le prix varie entre 9½ et 9¾c et il est encore assez difficile à réaliser.

Les commerçants détaillent aux épiciers aux prix de 10 à 11c, suivant qualité.

CEUFS

MARCHÉ DE NEW-YORK

Arrivages de la semaine 908 barils et 27,073 caisses. Les meilleurs qualités sont plus fermes, les autres sont sans changement. On cote: Ceufs frais pondus de l'état et de la Pennsylvanie, de 28 à 29c; ceufs frais des marchands, de 26 à 27c; ceufs frais de l'ouest, 25½ à 26c; ceufs de glaciers, 16 à 17½c; ceufs chauffés de l'ouest, 15½ à 16c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Sur notre marché, il se fait quelques petites exportations d'essai sur New-York, mais le marché américain n'est pas encore assez élevé pour créer un mouvement d'exportation actif. Les prix ici sont à peu près soutenus. On cote les œufs chauffés de Montréal à 15c, ceux de l'ouest à 14c; les œufs frais d'automne valent de 17 à 20c, suivant qualité.

VOLAILLES ET GIBIER

La volaille est encore à bon marché; les arrivages étant considérables et la demande passable. On cote les dindes de 8 à 9c, les poulets de 6 à 8c, les canards de 7 à 8c; les oies de 5 à 6c.

Les perdrix sont rares; on les vend de 55 à 60c la paire pour les belles et de 30 à 35c pour les moyennes. Les lièvres valent 25 la paire.

FRUITS

Il se fait un mouvement assez actif en oranges et en citrons pour les fêtes; les citrons sont moins chers, les oranges restent aux même prix. Les raisins verts d'Espagne sont plus chers, ainsi que les pommes fameuses.

POMMES DE TERRE

Les pommes de terre sont plus chères; on peut coter en hausse de 5c: 55c par 90 livres en lots de char et de 65 à 70c en plus petits lots, livrés.

A Boston on cote:

Hébrons, le minot.....	de 58 à 60c
Roses, le minot.....	de 55 à 58c
White Stars et Burbanks.....	de 53 à 55c
Rouges du Dakota.....	de 48 à 50c
De l'île de P.-E.....	de 53 à 55c

PORCS ABATTUS

Au char, on vend de \$5.25 à \$5.50 pour les gros porcs et jusqu'à \$5.75 pour les petits, par 100 livres. Au détail le prix varie de \$6.00 à \$6.25.

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

A Boston on cote:

Choix à fancy en grosses balles.....	\$14 50 à \$15 50
Choix à fancy en petites balles.....	13 50 à 14 50
Beau à bon.....	12 00 à 13 00
Pauvre à ordinaire.....	10 00 à 12 00
Mêlé.....	9 00 à 12 00
Paille de seigle.....	11 00 à 11 50
" d'avoine.....	7 50 à 8 00

Arrivages de la semaine 302 chars de foin et 41 chars de paille; semaine précédente 305 chars de foin et 38 chars de paille.

Sur les arrivages de la semaine, il y avait 15 chars pour l'exportation.

Il n'y a virtuellement aucun changement à noter dans le marché. Les arrivages ne sont pas excessifs pour la saison, mais la demande n'est pas active et il y a ici des stocks, invendus, qui ont été diminués quelque peu depuis quelques semaines, mais qui restent encore considérables. Les meilleurs foins sont en meilleure demande, comparative-ment que les foins communs; nous cotons le marché soutenu pour le foin de choix, terne et faible pour le foin moyen et inférieur.

A Montréal, le marché est aussi tranquille que jamais. A la campagne, quoique les prix offerts soient excessivement bas, les cultivateurs s'empres- sent de vendre dès qu'ils trouvent un ache-

teur, les prix payés sont de \$5,00 pour le No 2 et de \$6,25 à \$6,50 pour le No 1.

Il y a un léger mouvement d'exportation aux Etats-Unis et un mouvement plus léger encore d'exportation en Angleterre.

Le marché local est tranquille, le foin en bottes devient plus rare et plus cher à cause des difficultés de la traversée du fleuve et cela donne un peu plus de demande au foin pressé. Le son, la moulée et le gru sont stationnaires.

Nous cotons au détail :

Foin pressé No 1, la tonne.....	8 00 à 8 50
do do No 2 do	6 00 à 7 00
do do No 3, do	0 00 à 00 00
Paille vieille do	3 50 à 4 50
Moulée, extra la tonne.....	00 00 à 24 00
do No 1 do	00 00 à 22 00
do No 2, do	00 00 à 20 00
Gru blanc do	00 00 à 21 00
do No 2, do	00 00 à 20 00
do No 3, do	00 00 à 18 00
Son (Manitoba) do	00 00 à 18 00
do (Ontario) do	18 00 à 18 50
do au char.....	16 50 à 17 00
Blé-d'inde jaune moulu.....	00 00 à 23 00
Farine de blé-d'inde, granulée	
100 lbs.....	1 70 à 1 75
Farine de blé-d'inde commune	
100 lbs.....	1 20 à 1 25
Blé-d'inde broyé, la tonne.....	00 00 à 24 00

MARCHE AUX BESTIAUX

Il y avait lundi, aux abattoirs de l'est :

Bêtes à cornes..... 500
Moutons et Agneaux..... 1000
Veaux..... 15

Nous pouvons donner les prix suivants comme prix moyens :

Bétail pour exportation la lb. 00 à 00c	
" de boucherie, 1 ^{re} qual. "	3½ à 3¼
" " 2 ^e " " "	2½ à 3 c
" " 3 ^e " " "	2 à 00c
Moutons, exportation.....	3 à 3¼
" de boucherie.....	2½ à 3 c
Agneaux.....	2½ à 3¼
Veaux..... la tête	\$3.00 à \$6.00
Porcs gras, sur pied, les 100 lbs.	\$4.00 à \$4.25.

AU COMMERCE GRAIN ET FARINE. — Comme il y a une hausse considérable sur les farines, grains, etc., etc. Veuillez demander nos échantillons et prix et nous vous donnerons un avantage sur les prix actuels du marché. Nous avons beaucoup de farines et grains achetés avant la hausse actuelle.

E. DUROCHER & CIE, 97 Commissaires

ARGENT A PRETER

Sur propriété de ville et de campagne, à 5½ et 6 p.c.
Ventes et achats d'immeubles.

A. DUBREUIL, Notaire,
18 St-Jacques, Montréal.

PORTE • ORDURE

.. A LONG MANCHE PLIANT ..

Le manche se plie comme sur la vignette ci-contre.

Lorsqu'on s'en sert, le manche reste droit, assujéti en place.

On le fait maintenant de deux qualités. Demandez les prix aux marchands de gros, ou directement à la maison.



SUPPORT POUR DESSUS D'OREILLERS

Trois qualités qui se détaillent à 25, 50 et 75 cents.
On sollicite une commande comme échantillon.

TARBOX BROS., Toronto.

Renseignements Commerciaux

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Montréal.—Laporte & Blais, bouchers.
Budd & Smeall, mercerie.
O. Bellefeuille & Cie, inventeurs.
Bail & Robert, entrepreneurs.
A. Gauvreau & Cie, pharmaciens.
P. L. Duvert & Cie, peintres.
Thompson Mattress Co.
La Compagnie de glace du St Laurent.
Kingston, Ont.—A. Gunn & Co, épiciers en gros.
Québec.—J. D. Charest & Cie, selliers.
Filtreau & Frère, libraires.
Victoria, C. A.—Yarrelman & O'Brien, brasseurs.
Ste Cunégonde, Q.—A. Dépatie & Cie., couvreurs.
St Denis et Pagé, agents d'immeubles.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Montréal.—Del Vecchio, Greet Co., provisions etc., Pietro Augustus Del Vecchio et Rinaldo Douglass Greet.
Verdun Navigation Co.; George Stacy, seul.
O. Vinette & Cie, manufacturiers de chaussures; Théona Vinette, seule.
C. G. Brodeur & Cie, plombiers;
Charles Gustave Brodeur et Omer Boyer.
Contant & Fils, bouchers; Dominique Contant et Jos. Elzéar Contant.
Emard & Bertrand, entrepreneurs;
Edmond Emard et Ferdinand Bertrand.

D. Lanthier & Cie, nouveautés; Rose Alba Lanthier, seule.
Syndicat de Montréal, nouveautés;
Marguerite Elizabeth West, épouse de Lucien Bernier, seule.

T. D. Gougeon & Cie, bijoutiers; T. D. Gougeon et Geo. Haycock.
Bail & Robert, entrepreneurs; George Bail et Etienne Robert.

Alex. Hurtubise & Cie, grains; J. B. Martin, seul.
Light & Scott, Charpentiers; Thomas Light et David Scott.

Samuel, Bigar & Co; publicité; Emerson Bristol Biggar et Robert Riddel Samuel.

A. Bourgeault & Cie; commerçants; Louis Cousineau et Authime Bourgeault.
Thompson Mattress Co; A. H. Thompson, seul.

La Compagnie de glace du St Laurent; Alexis Patenaude et James A. Lynch.

Gross et Bercovitch, fourrures; Jacques Grossmen, Solomon Gros et Jos. Bercovitch.

F. Meloche & Cie, liqueurs; Firmin Meloche et Evangéliste Lecours.

St Henri de Montréal.—E. Léger & Cie menuisiers; Eusèbe Léger, seul.

St Vincent de Paul, Q.—C. E. Paré & Cie., commerçants; Camille Elie Paré, seul.

Québec.—Benson & Co., bois de sciage; Ernest W. Benson, seul.

O. E. Gauvreau & Cie, nouveautés en gros; Olivier E. Gauvreau, seul.

J. D. Charest & Cie, selliers; Dame Lunés Boutin, veuve de Jos. David Charest, seule.

R. F. Cream & Co., grains, farines, etc.; D. J. Rattray, seul.

Routhier et Blondeau, épiciers; Chas Routhier et Antoine Blondeau.

Pelletier, Paradis et Jobin, comptables, etc.; Jean-Bte Elzéar Pelletier, Vital Elzéar Paradis et Odias Jobin.

The Globe Rubber Co.; Max. Frankenburg, seul.

Hedleyville, Q.—N. et A. Julien, carriers; Alexis Julien et Napoléon Julien.
Victoria, C. A.—Yarrelman et O'Brien, brasseurs; S. O'Brien, seul.

Truro, N. E.—Hyde et Murray, charbon et bois; H. Hyde et David Murray.

Sherbrooke, Q.—A. Frid et Brothers, mercerie; Abraham Frid et Michael Frid.

Kelly Bros., marbres; Patrick A. Kelly et Edward D. Kelly.

FONDS A VENDRE

Hamilton, Ont.—F. L. Cherrier, épicerie et liqueurs; aux enchères.

Déleau, Man, E. Laphan, magasin général; aux enchères.

Saltcoats, Man.—W. D. Smithett, magasin général; aux enchères.

Winnipeg, Man.—M. B. Lee & Co., tailleurs pour dames; aux enchères.

S. A. Ripstein (succession) nouveautés et confection; aux enchères.

St-Thomas, Ont.—Wm. H. Bentley, buanderie.

Trenton, Ont.—W. D. Baird, marchand tailleur et mercerie; aux enchères.

St-George, N. B.—J. Sutton Clark, pharmacie, etc.

Sudbury, Ont.—MacEwan & Co, nouveautés et confection; aux enchères le 18 décembre.

Toronto, Ont.—Mlle J. H. Burnett, modiste; aux enchères.

Uxbridge, Ont.—Mansfield & Gold, magasin général; aux enchères.

Montréal.—C. G. Brodeur, plombier; aux enchères.

A. L. Deneau, grain et bois; aux enchères.

Pierre Germain, marchand de chaussures; aux enchères.

A. Davignon, épicier; aux enchères.

H. F. Hœrner, chapellerie; aux enchères.

Mme Jules Champagne, restaurant.
S. D. Vallières, épicier.

Ladner's Landing, C. A.—Thos. McNeely, magasin général.

St Jean, Q.—Standard Card & Paper Co.

FONDS VENDUS

Barrie, Ont.—Mme. E. J. Ratcliffe, ferblanterie, vaiselle, etc; vendu à Strange & McNab.

Louise, Ont.—Kate Wildfong, magasin général; W. H. Pritchard, successeur.

St Canute, Q.—Dr. L. A. Fortier, scierie et moulin; moulin vendu à Ferland & Fils.

Port Hope, Ont.—John Smith, écurie de louage; Philip & Hill, successeurs.

Hamilton, Ont.—F. L. Cherrier, épicerie et liqueurs; vendu à Frédérick D. Cherrier.

Kingburn, Ont.—Francis Hunt, magasin général; vendu à W. B. Richardson.

St Valère de Bulstrode.—Champagne et Senex, magasin général; vendu à 71c.

Sutton West, Ont.—N. Barnard & Co, magasin général.

St Henri de Montréal.—A. Sauvé & Cie, nouveautés; vendu à 58c.

Ottawa, Ont.—Mme P. Lalonde, épicerie; vendu à 41c.

Trenton, Ont.—W. D. Baird, marchand tailleur et mercerie.

Danville, Q.—L. N. Bourgeois, magasin général; sur soumissions.

Hopewell, N. E.—Jas. R. McDonald, épicier; A. B. Dean, successeur.

Pike River, Q.—L. A. H. Hogle & Son, magasin général.

Sherbrooke, Q.—Royal Corset Co; vendu à 45½c à W. H. Griffith.

New Westminster, C. A.—R. O. MacPherson, pharmacien. vendu à H. Ryan & Co.
Vancouver, C. A.—J. K. Davis, tapisseries; vendu à Davis & Geddes.
Toronto, Ont.—R. J. Fielder, hôtel; Terence O'Rourke, successeur.
 R. O. Snider & Co, pharmaciens; magasin du marché vendu à R. Tuthill, et continue au No 69 rue King.
Montréal.—Gaudry & Leclaire, chaussures; vendu à 60c.
 W. F. Beck, vaisselle; vendu à 35c.
 I. Rivet & Cie, nouveautés; fond de la rue Notre Dame vendu à 50c et celui de la rue Ontario à 55c.
 F. C. Miller, écurie de louage.
 Trefflé St Martin, buvette; vendu à Joseph A. Pelletier.
 Armstrong Photo-Engraving Co.
 E. Bricault, mercerie; fond rue St Catherine vendu à F. Dugal & Cie.
 W. V. Gordon & Cie, épicerie; vendu à 30c.
 Perrault & Cie meubles; vendu à 67c.

INCENDIES

Port Hope, Ont.—Frank Doney, boulanger.
Toronto, Ont.—J. A. McLaren, marchand de chaussures; incendie partiel, dommages, assurés.
 Charles J. Mitchell & Co., marchandises de fantaisie; incendie partiel, assurés.
 Toronto Frindge & Tassel Co.; incendie partiel, pas d'assurance.
Victoria Road, Ont.—R. B. Jeffery, scierie.

Kingston, Ont.—Robert Gaw & Co., moulin à planer, dommages, assurés.
Bedecue, I. P. E.—Wm. Calbeck, tailleur; incendie partiel, pertes \$500, pas d'assurance.
Chilliwack, C. A.—G. Jessop, pharmacien.
 Robinson & McRae, harnais.
Montréal.—A Dubois & Cie, manufacturiers de chaussures; incendie partiel, dommages par feu et eau, assurés.

DÉCÈS.

Orillia, Ont.—R. Brammer, fonderie.
Delta, Ont.—Anson Coleman, tanneur.
Montréal.—Tétrault & Cie, tabacs; Minnie Allaire, décédée.
 Lefebvre & Frère, manufacturiers de chaussures; Benjamin Lefebvre, décédé.

James McCarthy, buvette.
 L. L. Sauvé, boucher.
Sweetsburg, Q. — G. T. Batchelder, hôtel.
Ste-Mary's, N. B. — Milton Dayton, magasin général.
Sherbrooke, Q.—Joseph Hébert, boucher.
Danville, Q.—Brown Bros, carrossiers; Henry B. Brown, décédé.
Vernon, C. A.—McDougall & Parks; M. McDougall, décédé.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Brockville, Ont. — Cole's National Manufacturing Co.
Minnedosa, Man.—Mme S. C. Ranson, épicerie.

DEMANDES DE SÉPARATION DE BIENS

Lachute.—Mme Mathilde Roy, épouse de M. Jacques Beaulnes, hôtelier.
Montréal.—Mme Georgiana Corribeau, épouse de M. Narcisse Vermette, manufacturier.
 Mme Emélie St Vincent épouse de A. M. Philéas Comte, entrepreneur.

DIVIDENDES DE FAILLITES

St-Raymond.—T. T. Michaud, premier et dernier dividende le 24 décembre.

CURATEURS

Montréal.—James S. Mayo, John N. Fulton, C. A. Dumaresq & Co, John N. Fulton, H. T. Horner, W. Alex. Caldwell, Alex. D'Avignon, Chas Desmarteau.
Québec, F. X. Soucy, A. Dion.

FAILLITES

QUÉBEC

Montréal. — A. L. Deneau, grain et bois; cession à Bilodeau et Renaud.
 W. W. Brewis, épicière; cession à J. McD. Hains.
 Alvarez et Miranda, fabricants de cigares; C. Miranda a fait cession et F. Alvarez, absent; passif \$2,000; assemblée le 18 déc.
 J. L. Carle, boucher; cession à Jos. Duclos
Matane, Q.—L H. Chouinard, magasin général; offre 65c.
Watton, Q.—J. E. Plamondon, magasin général et scierie; assemblée le 18 déc.
Québec—J D. Charest, sellier.
 Jean Lortie, chaussures.

Saint Simon.—J. Bte Cadorette, commerçant.
St Charles Bellechasse—G. M. Fortier, magasin général.
Valleyfield—W. J. Bertram, nouveautés.

Lac Mégantic.—Simon Gobeil, magasin général; assemblée le 18 déc.

FAILLITES

ONTARIO

Caledonia.—J. J. McIndoo, magasin général; cession à C. S. Scott.
Morton.—S. Tabor & Son, magasin général; cession à Jas. Smart.
Peterboro.—John Cameron, épicière; cession à R. R. Hall.
Toronto.—John A. Ford, boucher; cession à Valentine Bedford.
 John Ringer, épicière; cession à Henry Barber & Co.
 D. F. McCarthy, épicière; cession à W. A. Campbell.
 J. H. Banes, cuirs, etc.; cession à Henry Barber & Co.
North Dumfries, Township.—John Cavers, laiterie; cession à J. M. Irwin.
Woodstock, Ont.—Wilson & Co, épiciers; cession à W. A. Campbell.
Brantford.—A. J. Cromar, entrepreneur; cession à Thomas Woodyatt.
Seagrave.—Alfred Sleep, magasin général; cession à Henry Barber & Co.
Dickinson's Landing.—Wm. McQuillan, marchand; cession à D. E. McIntyre.
Ottawa.—Lewis J. Pierce, meubles etc; cession à R. C. McQuaig.
Arnprior.—Jos. Murphy, épicière; cession à Jos. W. Tierney.
Hamilton.—James Harding, boucher; cession à J. B. Young.
 Oliver S. Horning, agent; cession à J. B. Young.
Bismarck.—Vansyckle Bros, magasin général; cession à James Milligan.
Ridgeway.—J. J. Russell, épicière et boulanger; cession à Arthur Hanna.
Nottawa.—D. H. Currie, magasin général; cession à O. L. Penniston.

FAILLITES

MANITOBA ET TERRITOIRES

Hochstadt.—Giesbrecht & Regehr, magasin général.
Deloraine.—J. E. Sanders & Co; magasin général.
St Anne.—L. G. Gagnon, magasin général.

NOS ALIMENTS NATIONAUX

Blé Roulé, Désèché Avoine Roulée, Désèchée,
 Orge "Snow Flake," Roulée, Désèchée.

En paquets de 2 lbs

2 doz. à la caisse

FARINE DE SARASIN PRÉPARÉE, en paquets de 2½ lbs—2 doz. à la caisse
 en paquets de 5 lbs—1 doz. à la caisse

Ces marchandises sont sans égales et remplissent la demande pour des aliments d'une qualité supérieure pour le déjeuner.

Donnent SATISFACTION à vos pratiques,

AUGMENTENT votre COMMERCE,

Vous donnent un bon PROFIT.

C'est avec plaisir que nous envoyons nos échantillons, nos prix et tous les détails voulus.
 Mentionnez "LE PRIX COURANT."
 Les commandes par la maille reçoivent une attention immédiate.
 Nous sollicitons votre commande.

RESULTATS:

QUALITÉ,
 SATISFACTION,
 PRATIQUES,
 PROFIT.

The IRELAND NATIONAL FOOD CO'Y

MEUNIER ET FABRICANTS

(Ltd.)

D'Aliments pour le Dejeuner

Possédant les moulins du genre les plus grands, les plus complets et les plus modernes de tout le Dominion.

TORONTO, Ont.



FAILLITES

NOUVELLE ECOSSE

Yarmouth.—H. E. Chute & Co; pianos.

FAILLITES

COLOMBIE ANGLAISE

Skeena.—Wm Johnson, magasin général.

EN DIFFICULTÉS

Montréal.—Norman Murray, marchand de journaux; vente par huissier. Joseph Finklestein, mercerie, etc.; vendu par huissier.

C. H. McAllister, buvette; vente par huissier.

St Stanislas de Kotska.—E. Collette, hôtel; offre 25c.

Spencer's Cove & Lorette, Q.—A. H. Falardeau, magasin général; assemblée de créanciers, offre 50c.

St Louis Mile End, Q.—G. Pelletier, épicer; offre 25c comptant.

Owen Sound, Ont.—J. H. Notter, épicerie et vaisselle, offre à composer.

Fairville, N. B.—Jérôme McSorley, bijoutier et marchandises de fantaisie; absent.

Enniskillen, Ont.—G. L. Stevens, magasin général; offre à composer.

Hull, O.—F. X. Martin, nouveautés; offre 80c.

Lucan, Ont.—McOash Bros., nouveautés; offrent 50c.

Québec.—David Kerr, peintre, suspension de paiements.

Edmond Bélanger, nouveautés; offre 75c.

St-Jean, Terre-Neuve — Commercial Bank of Newfoundland; suspension de paiements.

Edwin Duder, magasin général; suspension de paiements.

Alan Goodridge & Sons, provisions; suspension de paiements.

Job, Bros & Co., magasin général etc.; suspension de paiements.

John Steer, fournitures de pêches; suspension de paiements.

Union Bank of Newfoundland, suspension de paiements.

Baine, Johnston & Co., magasin général; suspension de paiements.

Buckingham, Q.—Jos. A. Bernardin, magasin général; offre 50c.

CONCORDATS

Québec.—Charles Martel, épicer; a composé à 50c.

Geo. Labelle, St-Louis Hôtel, s'est retiré des affaires.

St-Cyriac, Q.—Joseph Potvin, magasin général; a composé à 75c.

NOTES

Le M. Louis A. Labossière dont nous avons signalé la faillite la semaine dernière est hôtelier. Il y a un M. Labossière, épicer, que certaines personnes ont pu confondre avec le failli; nous avons tenu à rectifier afin que cette erreur ne nuise pas à M. Labossière, épicer, dont les affaires sont prospères et dont le crédit est excellent.

Une délégation composée de MM. Victor Châteauevert, Milton McDonald, Girard, A. Baker, N. Bernatchez, M. de L. Taché et autres personnes qui s'intéressent à l'industrie laitière, a eu une entrevue avec l'honorable M. Beaubien, ministre de l'agriculture dans le but d'encourager l'exportation du beurre en Europe.

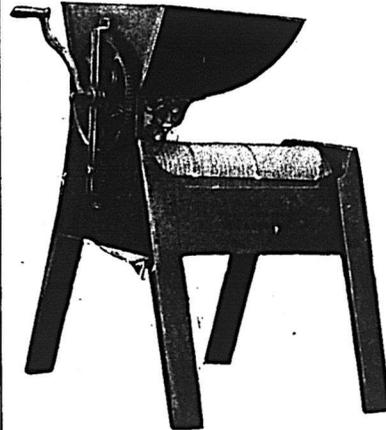
Pour avoir des Dents Blanches

IL N'Y A RIEN DE MIEUX QUE LA

GOMME A MACHER MEXICAN FRUIT de SOMERVILLE

EN VENTE PARTOUT A 5 CENTS LE PAQUET.

C. R. SOMERVILLE, - LONDON, ONT.



The Grocers' Fruit Improver

Nettoie les Corinthe Vostizza et Patras les plus fins; enlève les cotons, laissant sa riche teinte bleue naturelle. Elle rend les Valence off stalk égaux aux Selected. Nous faisons une spécialité de machines à main ou à pouvoir pour nettoyer les fruits, avec une capacité variant de 250 à 500 livres à l'heure.

Si nos voyageurs ne sont pas chez vous à temps, écrivez-nous directement.

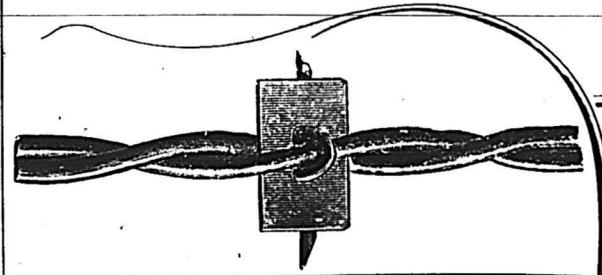
Fabriquée et vendue exclusivement par

BEAMER & RYAN,

Brampton, Ont.

Fil de Fer Barbelé "SAFETY"

LE FIL BARBELE
LE PLUS PARFAIT



Etant plus fort, il offre plus de sécurité pour le bétail.

Le meilleur fil manufacturé qui ait été jusqu'à maintenant offert sur le marché, et par conséquent, celui qui donne le plus de satisfaction.

Demandez-le à votre marchand; n'en acceptez pas d'autres. Si votre fournisseur ne le tient pas, écrivez, en mentionnant "LE PRIX COURANT," à la

SAFETY BARB WIRE CO., 50, rue Colborne, TORONTO, Ont.

Cheroots

— DE —

Fortier

5 POUR 10 CTS.

Tout en Tabac Importe.

-En vente partout.

Les délégués ont fait remarquer au ministre que le gouvernement accorde actuellement des primes pour la fabrication du beurre en hiver pour une somme considérable. Si le gouvernement faisait la même chose ce serait un puissant encouragement pour l'exportation du beurre en Europe et favoriserait le marché canadien. La délégation demande une prime pour l'exportation et des réfrigérateurs sur les steamers.

Le ministre a déclaré que le gouvernement était disposé à faire tout son possible en ce qui regarde la première partie.

Quant à la seconde partie, une délégation a été nommée pour se rendre à Ottawa afin de demander de l'aide du gouvernement fédéral.

M. Bernatchez a, comme nous l'avons dit, mentionné le fait devant le comité d'Agriculture.

Une délégation présidée par M. Taché a eu aujourd'hui une entrevue avec la Chambre de Commerce de Montréal sur le même sujet.

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPÉCIALITÉ :

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

NAP. MATTE,

Comptable, Auditeur et Liquidateur

BUREAU :

Bâtisse de la Banque Nationale,

75 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE QUEBEC.

Tél. Bell, bureau, 731.

Tél. Bell, résid., 872.

Spécialité:—REGLEMENTS DE FAILLITES.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,
No. 15 rue St-Jacques, Montréal.

Spécialité :

Règlement des Affaires de Faillites.
Téléphone 2003.

PELLETIER, PARADIS & JOBIN

Comptables et Liquidateurs.

S'occupent d'audition de comptes et de révision de livres.

Perception de dettes.

Evaluation dans des cas de pertes par incendie ou autrement.

Servent d'arbitres dans les causes de compromis entre Débiteurs et Créanciers.

BUREAU : RUE DALHOUSIE

Bâtisse de la Cie du Richelieu

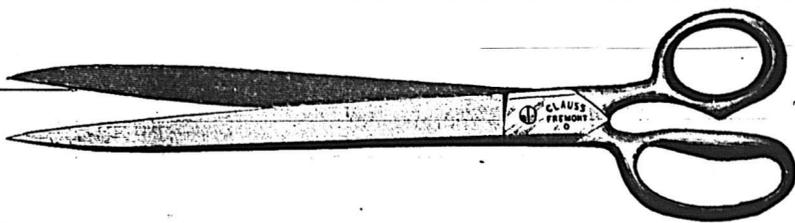
QUEBEC.

Téléphone 1227.

B. de P. 585.

Nous mettons le public en garde contre un individu se donnant le nom de J. Richard, qui, parait-il, sollicite des abonnements à notre journal. Nous n'avons pas d'agent de ce nom.

Les Ciseaux "CLAUSS"



SONT CONNUS

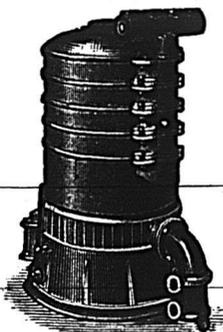
DANS LE MONDE ENTIER.

Avant de donner votre commande de ciseaux, écrivez nous, en mentionnant "LE PRIX COURANT," nous, vous épargnerons de l'argent.

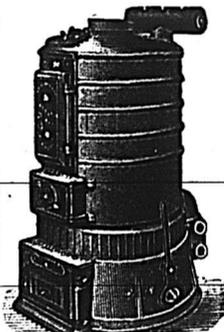
CLAUSS SHEAR CO, 67 rue Adelaide-E, Toronto.

LA FOURNAISE A EAU CHAUDE

"STAR"



Pour le chauffage des Eglises, Edifices Publics, Résidences Privées, etc. Reconnue aujourd'hui comme étant supérieure à toutes autres.



Elle possède toutes les améliorations les plus récentes apportées au système de fournaise à eau chaude. Elle est de beaucoup plus économique, plus active qu'aucune autre fournaise, et la seule possédant un syphon injecteur "Breveté," capable de chauffer à son niveau et de donner une température égale aux différents étages.

MANUFACTURÉE PAR

The Star Iron Company, 590 rue Craig, Montréal.

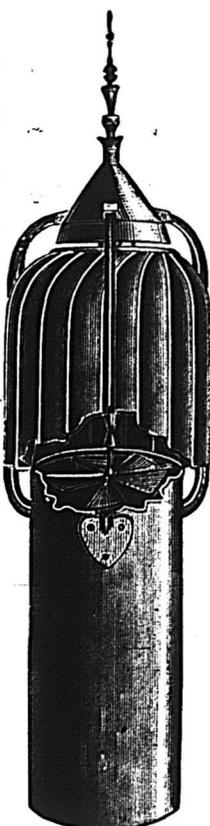
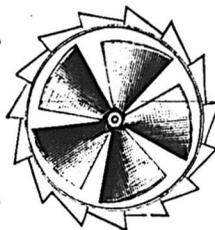
LE VENTILATEUR EOLIEN

(Breveté 26 mai 1894)

L'appareil le plus efficace pour la ventilation parfaite des

Edifices Publics,
Manufactures,
Eglises,
Maisons
d'éducation,

Résidences,
Encries,
Cabinets,
d'aisance,
Etc., Etc.



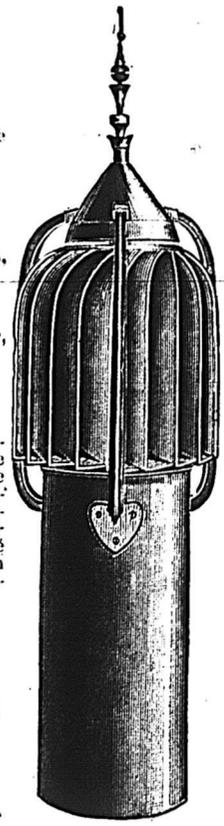
Il est mis en mouvement, non seulement par le moindre vent, mais aussi par la différence de température de l'intérieur et de l'extérieur de la bâtisse. L'hélice placée à l'intérieur de ce ventilateur non seulement établit un courant d'air continu et aspire toutes les poussières, la fumée, les vapeurs, l'air vicié, etc. LE "VENTILATEUR EOLIEN" est hautement recommandé par les principaux architectes, et est en usage dans un nombre considérable d'usines et de maisons d'éducation, etc.

FAIT EN PLUSIEURS GRANDEURS

LESSARD & HARRIS

Propriétaires et Manufacturiers

421, RUE CRAIG, MONTREAL.



VENTES PAR LE SHÉRIF pour la semaine prochaine

DISTRICT DE MONTREAL.

La banque Nationale vs Mélançon
Montréal

Rue St Paul.—La moitié indivise de partie S. O. du lot 46 quartier Centre, terrain de 33 x 58.6 et de là 64 x 34; bâtisses. Evaluation civique.

Vente au bureau du Shérif le 20 décembre à 10 h. a. m.

BOUCHERVILLE

Rue Ste Famille.—Partie du lot 107, avec bâtisses; lot 108 de 79 x 40 vacant. Vente à la porte de l'église de Boucherville le 20 déc. à 2 h. p. m.]

MONTREAL.

Rue Sherbrooke.—Lots 1199-9 et 10, quartier St-Jacques; terrains vacants.

Rue Panet.—Un huitième indivis des lots 6-13, 15, 16, 18, 19, 20, 22, 25 et 26, quartier St-Jean-Baptiste. terrains vacants.

Avenue Chambord.—Un huitième indivis des lots 6-34, 41 à 56, quartier St-Jean-Baptiste; terrains vacants.

Avenue Chambord.—Un huitième indivis des lots 6-69 à 73, 76 à 91; 123 à 139; 152 à 168, quartier St-Jean-Baptiste; terrains vacants.

Rue Marie-Anne.—Un huitième indivis des lots 6-93 à 95; 98 à 103, quartier St-Jean-Baptiste; terrains vacants.

Rue Panet.—Un huitième indivis des lots 6-105 à 121, quartier St Jean-Baptiste; terrains vacants.

Avenue Mont-Royal.—Un huitième indivis des lots 6-141 à 146 et 170 à 172, quartier St Jean-Baptiste; 380-3 à 7, 83 à 85, quartier St Denis; terrains vacants.

Rue Marie-Anne.—Un huitième indivis des lots 6-148 à 150 quartier St Jean-Baptiste, terrains vacants.

Rue Panet.—Un huitième, indivis des lots 330-10 à 41, 132 à 137, quartier St-Denis; terrains vacants.

Avenue Chambord.—Un huitième indivis des lots 330-43 à 74; 87 à 118; 139 à 144; 149 à 154, quartier St Denis; terrains vacants.

Rue Gilford.—Un huitième indivis des lots 330-73 à 81; 120 à 122; 125 à 130; 146 à 148, quartier St Denis; terrains vacants.

Vente au bureau du shérif, le 21 décembre à 11h. a. m.

DISTRICT DE QUÉBEC

La Cité vs Berthiaume.

Rue des Commissaires.—Lot 195 du cadastre, quartier St Roch, Québec, sujet à une rente foncière de \$1.35 par année.

Vente au bureau du Shérif de Québec, le 21 décembre à 10h. a. m.

On doit faire, à la ferme expérimentale de Manitoba, des essais de culture d'une sorte de chanvre sauvage qui croît sans culture dans la province et que l'on croit pouvoir utiliser dans l'industrie comme textile.

Décembre est un des bons mois de l'année pour annoncer. Les autres bons mois sont: Août, Janvier, Avril, Juillet, Octobre, Juin, Février, Mai, Septembre, Mars et Novembre.

NOTES SPECIALES.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de la maison A. Racine & Cie, que l'on trouvera ailleurs dans ce numéro.

Les importateurs et marchands de gros de Québec, trouveront avantage à consulter l'annonce de MM. D. Rattray & Son, et que l'on trouvera dans une autre page.

Les Toronto Salt Works reçoivent en ce moment bon nombre de commandes de chars assortis de sel Windsor. Les épiciers trouvent très avantageux de pouvoir se procurer du sel de table et du sel d'laiterie en même temps que le sel commun en barils ou en sacs.

La consommation du blé roulé augmente constamment; et dans le but de faire parvenir cette marchandise aux consommateurs dans les meilleures conditions possibles, la Ireland National Food Co l'expédie maintenant exclusivement en barils de 100, 125 et 180 livres.

MM. Roméo Prévost & Cie, comptable, auditeurs, liquidateurs et fidé-commissaires, font une spécialité de collections et de liquidation de sociétés. Argent à prêter.

Bâtisse New York Life, chambre No 215. Montreal Téléphone Bell No 815.

Les marchands de la campagne feraient bien de lire l'annonce de M. Chs. E. Roy, qu'ils trouveront dans une autre page. M Roy vient de faire l'acquisition de l'immense stock de chaussures provenant de la faillite de Jean P. Amondon et l'offre en vente à des conditions exceptionnelles.

LESSARD & HARRIS

Ci-devant de BRODEUR & LESSARD,

Contracteurs-Plombiers, Couvreur et Poseurs d'Appareils de Chauffage

421½ RUE CRAIG, MONTREAL.

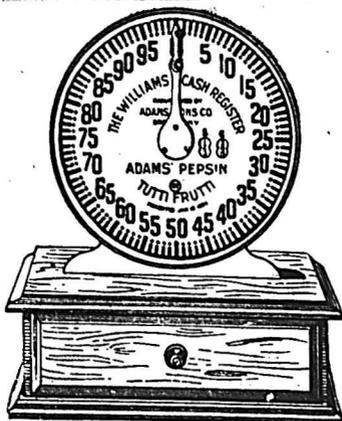
Téléphone Bell, 2184.

ECHANTILLONS ET---
PRIX SUR DEMANDE.

C. RIVET & Cie

Manufacturiers de Chaussures

842, RUE ALBERT, - - ST-HENRI DE MONTREAL.



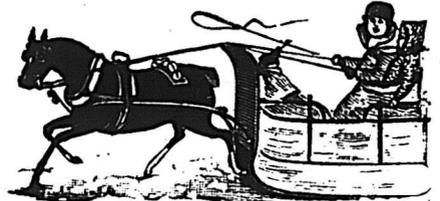
Ayez en un

LE COMPTEUR DE CAISSE TUTTI-FRUITTI DE ADAMS

... IL EST BIEN FAIT ET TOUT A FAIT FIABLE ...

Demandez notre circulaire descriptive en mentionnant "LE PRIX COURANT."

ADAMS & SONS CO., 11 ET 13, RUE JARVIS, TORONTO, ONT.



HELLO! ECOUTEZ-VOUS!

Lorsque vous lirez cette annonce rappelez-vous que vous pouvez acheter toute espèce de sleighs dont vous pouvez avoir besoin, des meilleures manufactures et aux plus bas prix possibles, chez

R. G. LATIMER, 592 rue St-Paul.

Votre choix sur un stock de 500 et des termes et des prix à votre convenance.

PATENTS

CAVEATS, TRADE MARKS
COPYRIGHTS.

CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of Information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free. Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. \$3 a year. Sample copies sent free. Building Edition, monthly, \$1.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in color, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.

JOURNAL DE LA JEUNESSE.—Sommaire de la 1148^e livraison (1^{er} décembre 1894).—Robinson et Robinsonne, par Pierre Maël.—La vélocipédie sur voies ferrées, par Pierre de Mériel.—Le vaccin du croup, par Alexis Lemaître.—Le Soleil vert chez les Egyptiens, par Félix Régnauld.—Histoire de vingt-quatre sonnettes, par René Bazin.—Poids et balances, par Daniel Bellet.—Chaque numéro, 40 cent.

ILLUSTRATIONS DE: A. Paris, Myrbach, Le Blant, etc.

ABONNEMENTS: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

TOUR DU MONDE.—Nouveau Journal des voyages.—Sommaire de la 1769^e livraison (1^{er} décembre 1894).—Voyage à Madagascar, par M. le docteur Louis Catat, ancien vice-résident à Majunga, chargé de mission, par le Ministère de l'Instruction publique.—Voyage exécuté de 1889 à 1891.—Texte et dessins inédits.—Treize dessins de MM. Boudier, Bertheault, Taylor, Gotorbe, gravés par M. M. Bazin, Maynard, Berg.—Chaque numéro, 50 cent.

ABONNEMENTS: Un an, 26 fr. Six mois, 13 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie., boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

Il se forme actuellement à Québec une compagnie qui se propose de faire le commerce des machines. Le capital se-

rait de \$50,000; le chiffre d'affaires sur lequel on compte, serait de \$75,000 à \$100,000 par année et l'on espère qu'il produirait des bénéfices nets de \$15,000 à \$20,000, non compris les frais d'administration. Ces derniers étant évalués \$8,750, laisseraient en supposant des recettes nettes de \$15,000, un dividende de \$6,250, soit 12 1/2 p.c. par année.

Le champ d'action de la compagnie serait tout le district de Québec où elle pourrait écouler les machines agricoles, l'outillage de scieries, etc. Si nous ne nous trompons pas, la source des profits de la compagnie serait principalement la différence énorme qui existe entre le prix de revient de ces machines et le prix de vente au consommateur. Les fabricants font d'énormes bénéfices tout en ayant à supporter des frais très considérables d'agences, de commission, et en vendant à de très longs termes de paiement. La compagnie, achetant au comptant des manufacturiers, se trouveraient en position de vendre à des termes aussi faciles qu'on le fait aujourd'hui, et réaliserait probablement de 50 à 60 p.c. tout en vendant à meilleur marché qu'actuellement.

Il n'y a pas de doute que, sans une direction active et intelligente, un projet de ce genre a de grandes chances de réussir.

La disparition de feu M.H. A. Bédard, du monde des affaires à Québec a laissé un grand vide; mais ce vide vient d'être comblé par la formation d'une société

de comptables et liquidateurs de faillites entre MM. Pelletier, Paradis et Jobin.

Le personnel de la nouvelle société que nous avons le plaisir de présenter à nos lecteurs, se compose de M. E. Pelletier, vice-président de la Chambre de Commerce de Québec et ancien membre de la raison sociale Gauvreau et Pelletier. Cette maison Gauvreau et Pelletier, qu'il a fondée avec M. Gauvreau et qu'il ne quitte pas sans regret, il la laisse dans une excellente situation de crédit et de réputation, et en suivra sans doute les succès futurs avec l'intérêt le plus sympathique. La position personnelle de M. Pelletier dans le commerce de Québec est attestée par la charge de confiance et d'honneur qu'on lui a confiée à la chambre de commerce.

M. Paradis est un comptable de réputation méritée, il a tenu la comptabilité de la maison Gauvreau et Pelletier et c'est à bon escient que son ancien patron l'a pris comme associé.

M. Jobin était le principal employé, l'alter ego de M. Bédard. Au courant de la clientèle du bureau, il pourra en continuer les traditions. Il apportera à la nouvelle société des aptitudes professionnelles très appréciées et une expérience consommée de la liquidation des affaires de faillites. Les relations que possèdent les nouveaux associés dans le haut commerce de Québec et d'ailleurs, et la haute réputation d'honorabilité et de capacité dont ils jouissent, leur assurent, dès le début, une large et profitable clientèle.

Le Café Dandelion Royal

en garder et l'offrir à leurs clients. Demandez nos prix et nos échantillons. Nommez le "Prix-Courant."

est un breuvage délicieux et nourrissant, purifiant et donnant des forces. Hautement recommandé par la Faculté de Médecine. Empaqueté seulement en boîtes de fer-blanc. Le prix en est minime. Tous les Epicier devraient

The Royal Dandelion Coffee Co'y, 468 King Street, West, Toronto, Ont.

Pompes

MACHINES & HYDRAULIQUES

À VAPEUR ET AUTRES

POUR TOUS LES BUTS....

NORTHEY CO'Y, LTD.

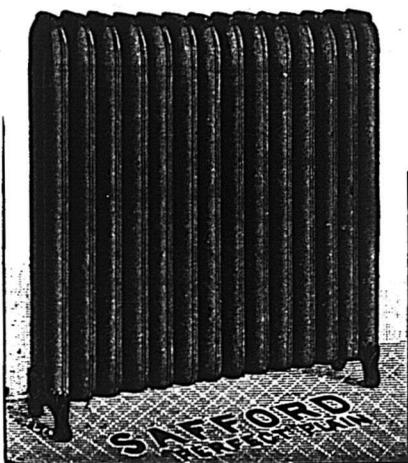
TORONTO, ONT.

R. H. BUCHANAN & CO,

AGENTS POUR LA PROVINCE DE QUEBEC,

684, rue Craig, MONTREAL.

En leur écrivant, dites que vous avez vu cette annonce dans "LE PRIX COURANT."



The TORONTO RADIATOR M'F'G Co. (Limited)

TORONTO, CANADA

FABRICANTS DES

RADIATEURS BREVETES de SAFFORD

Pas de { BOULONS, PAQUETAGE, FUTES.

Meilleurs et moins chers que les registres en tuyaux.

H. McLAREN & CO., Représentants

706 RUE CRAIG, MONTREAL.

Chronique de Québec

Mercredi, 12 décembre 1894.

L'approche des fêtes active un peu les affaires. Le détail surtout prend un air pimpant et gai qu'il avait perdu depuis plusieurs semaines. Installations magnifiques dans les vitrines des magasins des divers quartiers de la ville. Articles de fantaisie en tous genres, bijoux, bonbons, jouets, etc., — il y en a pour tous les âges et pour tous les goûts. Les offres sont tellement séduisantes qu'elles ont sur les acheteurs comme un pouvoir magnétique. Je pourrais citer des étalages d'une richesse et d'une beauté supérieures à tout ce que nous avons vu jusqu'aujourd'hui, preuve que les marchands comprennent de plus en plus que c'est une nécessité du commerce. Hélas ! pourquoi faut-il que les bourses des particuliers soient si peu garnies à cette saison ! Car, il n'y a pas à dire, c'est à peine si un grand nombre de familles peuvent se procurer le nécessaire. Tant de jolies choses achetées à grands frais par nos entrepreneurs hommes d'affaires resteront sur les tablettes, nous en avons peur, à cause de la pénurie du moment. Tout de même, il y a de la confiance partout. Un manufacturier me disait hier qu'il n'est pas juste de crier sans cesse que la fabrication des cuirs et des chaussures est dans le marasme : Au contraire, les choses prennent un certain élan et les commandes arrivent dans de bonnes conditions. Du moment que nous n'encourageons que des entreprises sérieuses, c'est-à-dire, établies avec un capital suffisant et des hommes d'expériences, nous sommes sûrs de créer des maisons solides. Ce qui,

trop souvent, gâte le meilleur négoce, c'est l'intrusion de gens incompetents et dépourvus de capitaux suffisants. Ceux-là deviennent facilement la proie des *jobbers* auxquels ils sacrifient leurs marchandises, et tout le commerce en éprouve le contrecoup à cause des prix ridicules qui sont offerts. Mais, d'une manière générale, le chiffre des commandes permet de fonder des espérances sur l'avenir. Bon nombre d'ouvriers ont du travail ; en certains cas même, l'on essaye des heures supplémentaires, dit-on. L'on a commencé le creusement des fondations du nouvel Hotel de ville. Plusieurs des plus importants contrats sont signés, déjà une cinquantaine de travailleurs sont sur le terrain, et il y en aura plus dans quelques jours.

Il a été décidé de faire de grandes améliorations pour une centaine de mille piastre, — à l'hôtel Chateau Frontenac.

C'est encore de l'ouvrage en perspective.

EPICERIES

Epiceries : Sucre Jaune, 3½ à 4c; Granulé, 4½c; Powdered, 5½c; Cut Loaf, 5½c; ½ qt, 5½c; boîte, 5½c; ext. ground, 5½c; boîte, 6c.

Sirops : Barbades, tonne 30 à 31; Tierces 31 à 32c; quarts 33 à 34c.

Vermicelle : français et pâtes françaises, de 9½ à 10c.

Vermicelle de Québec : Boîte 4½c. lb. Quart 4½c lb.

Riz \$3.30 à \$3.40; Pot Barley \$4.00.

Conserves en gros : Saumon, \$1.2 à \$1.35; Homard, \$1.60 à \$1.75; Tomates, 95c; Blé d'Inde, 95c; Pois 95c; Huîtres \$1.45; Sardines domestiques, ¼ bte 45c; do importées ¼ bte 9 à 12c; ½ bte 14 à 18c. Soda à laver, 90c; do à pâte \$2.40;

Empois, No. 1, 4½c; do satin, 7½c; caustique cassé, \$3.00.

Allumettes : cartes, \$3.00 à \$3.25; Telegraph, \$3.50; Dominion, Lévis et Royales, \$2.00.

Sel : en magasin, 52½c; sel fin, sacs, \$1.30; ½ sac, 35c.

Raisins : Valence, fine "off stalk" 4½c; Do, Selected 5½c; Do, Layers 7c; Currants 3½ à 4c; Do, extra 5c. Nouvellement reçu le "Off Stalk" à 4c lb.

Amandes : Tarragone, 12 à 13c la lb; do écallées, 22 à 25c; Noix de Bordeaux 11 à 12c la lb; do Grenoble 13 à 14c; Avelines, Cécile 8½ à 9c la lb.

FRUITS & LÉGUMES

Pommes : Russet \$3.50 à \$4.00; Calvert \$2.25 à \$2.50; Baldwin et Greening \$3.25 à \$3.50; St-Laurent \$3.50 à \$4.00; fameuses No 1, \$3.00 à \$3.50, No 2, \$1.25 à \$1.50; N. Spils \$3.50.

Cocos \$5.00 le 100; pommes évaporées, 11½c; Figues, 8 à 9c; Dattes, 6 à 7c; Peccans, 9½ à 10c.

CHARBON ET BOIS.

Egg : \$6.00 la tonne.

Stove : \$6.25 à \$6.50.

Chestnut : \$6.25 à \$6.50.

Sydney Steam : de \$4.00 à \$4.50.

Scotch Steam : \$4.50.

		La corde.
Cyprés	3 pds.	de \$2.80 à \$2.90
Epinette rouge	3	3.40 3.50
Epinette noire	3	2.50
Bouleau	3	3.00
Mérisier	3	4.00
"	2½	3.40
Erable	3	4.80
"	2½	3.60

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Morue No 1, \$4.25 à \$4.50; Do No 2, \$3.75; Hareng Labrador No 1, \$5.50; Do

**PLAMONDON & CHASSÉ
MARCHANDS EN GROS**

FARINE, GRAINS et PROVISIONS, en lots, à la satisfaction des clients; Blé, Tréfle, Farines par char, Lard, Saïndoux, Poissons, Mil, Foin Pressé, Fleur Préparée, etc.

VISITE ET CORRESPONDANCE SOLLICITÉES.

Coin des rues ST. ANDRE, DALHOUSIE et BELL'S LANE, Québec.

Les "POMPES DROLET" brevetées

Pour les Mines, les Tanneries, les Fabriques de Vinaigre; pour les approvisionnements d'eau en général, et pour tous autres usages.

POMPES D'ALIMENTATION POUR CHAUDIERES

Les pompes les plus économiques et les meilleures dans le marché canadien.

DEMANDEZ LE CATALOGUE.

F. X. DROLET,

Manufacturier et porteur des brevets.

Nos 75 à 79 rue St-Joseph, à Québec, P.Q.

MELASSES BARBADES DE CHOIX

NOUVELLE RECOLTE

EN MAGASIN ET A ARRIVER

MARQUES "MUSSON" ET "LEACOCK

QUALITE GARANTIE.

Ecrivez pour nos prix.

WHITEHEAD & TURNER

Épiciers en Gros, Québec.

FARINES de toutes qualités

EN POCHE ET EN QUARTS

PAR LOT OU CHR.

Demandez mes prix avant d'acheter.

S'adresser à

D. E. DROLET,

50-52 Rue Dalhousie, QUÉBEC.

MARCHANDS SOUCIEUX DE VOS INTÉRÊTS

N'ACHETEZ PAS VOS

TAPISSERIES

AVANT D'AVOIR VU

Notre ASSORTIMENT et nos PRIX

FORGUES & WISEMAN

184 Rue St-Joseph,

68 Rue St-Pierre

QUÉBEC.

BOTTES

Nos BOTTES

SONT GARANTIES

DONNER SATISFACTION.

Et les Prix sont Équitables.

UN ORDRE D'ESSAI VOUS CONVIENRA.

THE STANDARD BOOT CO.,

QUÉBEC.

No 2, \$1.00; Do Cap Breton No 1, [large] \$5.50; Saumon No 1, \$14.00; Do No 2, \$12.50; Do No 3, \$11.00; Morue sèche, \$4.50 le cent; Anguilles 5½ à 6c la lb; Truite \$8.50 [le quart].

Farines en baril : Farine (patente,) \$3.60 à \$4.00; Farine de cylindre, \$3.10 à \$3.25; Extra, \$2.80 à \$3.00; Superfine, \$2.70 à \$2.75; Commune, \$2.40 à \$2.50; Forte de boulanger, \$3.50 à \$4.00; Fine, \$2.50 à \$2.60.

Farines (en poche) : Patente, \$1.60 à \$1.65; Forte de boulanger, \$1.70 à \$1.80; S. Roller, \$1.50 à \$1.55; Extra, \$1.35 à \$1.45; Superfine, \$1.30 à \$1.35; Commune, \$1.20 à \$1.25.

Grains : Avoine-Ontario par 34lbs (nouvelle) 40 à 41c; do, Province de Québec par 34 lbs, ancienne 37 à 40c; son 85 à 90c; fèves blanches, \$1.35 à \$1.50; pois No 1, 85 à 90c; No 2, 75 à 80c; gruau, \$2.25 à \$2.40; gru, \$1.15; blé d'Inde jaune, 70 à 75c; moulu \$1.50; orge 60c. Pot Barley, \$1.90 à \$2.00.

Lards : Mess. Can. \$17.50 à \$18.00; Short Cut \$18.00 à \$18.50.

Saindoux : Pur, \$2.10 le seau; Cotte-lene, \$2 le seau. Chaudière 10½, saindoux composé, \$1.55 à \$1.60 le seau.

Huiles : Loup-Marin-Straw, 32½c; de morue, 31 à 32c; de pétrole, au quart, 10½c le gallon.

Jambon : 11c; sucré, de 13 à 15c.

Beurre frais, de crémeries, 20 à 22c.

Beurre de première qualité, 18 à 20c; do extra, 25c; do marchand, 14 à 15c.

Eufs frais en gros, 16 à 18c; extra 25c.

Fromage : grosses meules, 10c à 10½c; petites meules, 1bs, 2 lbs, 11c.

Les pilotes du havre de Québec et au-dessous, ont tenu cette semaine leur grande assemblée annuelle, pour recevoir les rapports du secrétaire trésorier et

faire les élections des officiers de l'année courante. Les recettes moyennes ont été à peu près aussi bonnes que l'année dernière et se chiffrent pour chacun des pilotes dans les \$800. C'est un bon résultat dont bénéficie le commerce en général.

Egalement hier, le 11, l'élection des officiers et membres du Conseil de la Chambre de Commerce. Les mêmes ont été réélus, moins trois qui ont été remplacés par MM. P. I. Bégin, de la maison N. Turcotte & Cie, Montefiore Joseph, de la maison A. Joseph & Son et J. H. Gignac, de la maison O. Gignac & fils. La chambre de commerce rend à la ville d'immenses services généralement trop peu appréciés. C'est une force dont il faut savoir profiter, car on la retrouve constamment chaque fois qu'il s'agit de protéger les intérêts du public. Trop de prétendus hommes d'affaires croient devoir se désintéresser de tout ce qui se passe à la chambre de commerce, sous prétexte qu'ils n'en ressentent pas les effets immédiats. Nous aurons du reste à revenir sur ce sujet.

A la Banque Nationale, il y a eu des changements dans le bureau des directeurs. MM. Painchaud et Méthot, se sont retirés et ont été remplacés par deux de nos concitoyens anglais, M. Richard Turner, ancien président de la Chambre de Commerce, et M. H. M. Price. Ce sont deux bonnes nominations qui font bien augurer pour l'avenir de l'institution.

Nous déplorons la mort d'un citoyen éminent, Mr. James Stevenson, pendant nombre d'années gérant général de la Banque de Québec. C'était un homme de bien et un financier dans la force du mot. Sa disparition cause un vide difficile à remplir.

Au moment de clore cette lettre on

n'apprend que l'immense brasserie de MM. Boswell & Bros, est en feu. La brasserie "Boswell" est une des plus vieilles institutions de notre ville, et les pertes vont malheureusement se chiffrer par des milliers de piastres.

L. D.

Ventes enregistrées de Québec.

DU 1^{er} AU 8 DECEMBRE

Division d'enregistrement de Québec

QUARTIER JACQUES CARTIER

Coin des rues St Joseph et Dorchester, maison en brique etc. Lots 1032 à 1039, Dosithée Arcand curateur à la faillite Jean Plamondon à J. B. Bertrand, \$2 00 et paiement des créances hypothécaires etc ; [93153].

Rue Bélair, deux maisons en bois, terrain 42 8 x 65.1. Lot 1164, Société de Construction Permanente à Pierre Bédard ; \$1,050 [93139].

QUARTIER ST JEAN

Rue Richelieu. Lot 3755-43, avec bâtisses; le Shérif de Québec à Achille Dussault ; \$1,400 [93154].

Rue St Augustin. Moitié indivise du lot 3438, terrain 31.3 x 48.4, Dame Alfred Larue et al, à Thomas Flood ; \$50 [93166].

QUARTIER MONTCALM

Rue St Gabriel. Partie du lot 3901. Augustin Gaboury à Edouard Matte ; \$300. [93168].

— LA —

Fabrique de Sacs en Papier de Québec

Fabricants de SACS EN PAPIER de toutes sortes.

JOBBERB DE PAPIER A JOURNAUX, MANILLE, BRUN, GOUDRONNÉ, PAPIER A LAMBRIS, FEUTRE, ETC., ETC.

DEMANDEZ NOS ÉCHANTILLONS ET NOTRE LISTE DE PRIX.

CHAREST & JULIEN

FABRICANTS DE HARNAIS,

Coin des rues du Pont et du Roi, ST-ROCH, QUEBEC

125 HARNAIS DE FANTAISIE VALANT \$18 POUR \$10.

Vingt bons ouvriers selliers trouveront de l'ouvrage en s'adressant à notre bureau.

CHAREST & JULIEN, A L'ENSEIGNE DE LA BRIDE D'OR

J. B. BEDARD & FRERES

Manufacturiers de

BROSSES, BALAIS, ETC

Importateurs

D'Articles pour Epiciers, Marchands de Nouveautés et Marchands d'Articles Emailés, Etc

44 ET 46 RUE ST-PIERRE, QUEBEC

POISSONS!

EN RECEPTION :

Harengs Labrador de choix, Harengs C. B. et Anticosti. Saumon, Morue, Anguille, Truite, Nauves, Etc

HUILE DE MORUE ET DE LOUP MARIN. Aussi, FLEUR, GRAINS, LARD, SAINDOUX, GRUAU, BARLEY.

Acheteurs et Exportateurs de Fromage.

J. B. RENAUD & CIE, 126 et 140 Rue St-Paul, QUEBEC.

ALF. T. TANGUAY

MARCHAND A COMMISSION

Farines, Grains

50 RUE ST-PAUL, QUEBEC

Tél. 659. B. P. 663.

— UN —

Commis Voyageur bien connu

Écrit ce qui suit :

MONTREAL, 1er Août, 1891.

A la ANCHOR MED. CO., Montréal.

Je prends plaisir à proclamer l'effet réellement étonnant et bienfaisant que votre ANCHOR WEAKNESS CURE a produit sur moi et dans ma famille. Un de mes enfants en particulier, souffrait d'une grande débilité et après avoir essayé plusieurs toniques sans bon résultat, j'achetai une bouteille de ANCHOR et il m'a donné satisfaction complète. Dans quelques semaines, mon enfant prit des forces et du poids, et jouit maintenant d'une bonne santé. Je comprends bien que votre excellent tonique jouisse d'une grande popularité et d'une grande vogue, partout où il est en usage depuis quelque temps, parce qu'il les mérite, et je considère que c'est mon devoir envers le public, maintenant où il y a tant de charlatanisme, de proclamer mon expérience.

Votre, etc., GEO. BROWN, Vjageur pour MM. Crathern & Caverhill.

S'adresser au

ANCHOR MEDICINE CO'Y
QUEBEC ET MONTREAL

ST SAUVEUR

Bijouville, maison en brique. Lot 2344-25. Joseph Melançon à Victorien Castonguay ; (19 août 1890) \$900. [93132].

Bijourville, maison en brique. Lot 2344-25. Victorien Castonguay à Frédéric Oanac dit Marquis ; \$1600. [93133].
Lot 114, avec bâtisses. Le Shérif de Québec à Auguste Pion ; \$1075 [93141].

CHARLESBOURG

Partie du lot 705, terrain, un arpent en superficie. Mme veuve Pierre A. Renaud à Jean Magnan ; \$50 [93129].

ST AMBROISE

Partie du lot 1158, terrain 15 x 30. Joseph Lafond aux Commissaires d'écoles de la municipalité de St Ambroise ; \$12 [93159].

Deux 12mes indivis du lot 260 et des bâtisses, terrain, un arpent x 26. Dame Jean Nolet et al. à Joseph Savard ; \$100. [93169].

BEAUPORT

Lot 1373a, [4 perches x 24 arpents et 8 perches], Ferdinand Parent et al. à Joseph Grenier [15 oct. 82] ; \$40. [93170].
Lot 1373a, [0.4 x 24.8] sans bâtisse. Joseph Grenier à Charles Parent ; \$20. [93171].

ANCIENNE LORETTE

Lot 577. Succession sir N. F. Bellean à Louis Fiset ; \$1,700 [93172].

On écrit de Stanfold :

"Nos conseillers ont tort de ne pas passer des règlements sévères contre le commerce des Juifs ou autres *peddlers*, qui nous envahit de plus en plus. Dans toutes les autres parties de la Province, on se coalise contre ces oiseaux de passage, on impose des taxes très fortes, on bien on leur défend complètement de vendre dans les limites des municipalités. Pas de pitié pour ces gens-là qui sucent le meilleur de notre sang. Pas de fausse pitié: ils n'en méritent aucune.

Le Syndicat des glaces en Europe n'est pas encore formé, mais les directeurs des glaciers belges, allemandes, anglaises et françaises se sont mis d'accord pour augmenter les prix de vente.

Aussitôt qu'ils ont eu décrété, en septembre dernier, une augmentation de 10 p.c., les acheteurs se sont empressés de remettre les ordres importants. En octobre, les prix ont été majorés à nouveau de 5 p.c. et actuellement une nouvelle majoration s'impose.

L'augmentation des prix de vente a donc produit un mouvement considérable en glacerie.—*L'Echo des Mines.*

Nous prions nos abonnés de Québec de faire bon accueil à notre agent qui passe en ce moment chez eux pour percevoir le prix de leur abonnement.

AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE.

18,750 PAIRES DE CHAUSSURES

Provenant du stock de faillite de Jean Plamondon, à être vendues
A GRANDE REDUCTION.

CHS. E. ROY, 413 Rue St-Valier, QUEBEC.

D. RATRAY & SON,

Entrepôts : Rues Dalhousie, St-Paul et St-Andre, QUEBEC

Emmagasinage "franco ou en douane" à taux modérés. Marchandises reçues sur connaissements. Assurance effectuée sur les marchandises hangarées, si on le désire. Téléphone 771.

LA MEDAILLE D'OR

Offerte par l'Honorable Joseph Sheyhn, à l'Exposition Provinciale de 1894, à Québec, a été décernée à

JOBIN & ROCHETTE

Fabricants de Chaussures

Magasins ;

Coin des Rues Sous-le-Fort et St-Pierre.
BASSE-VILLE, QUEBEC.

Manufacture ;

Coin des Rues Colomb et Voltigeurs.
ST-ROCH, QUEBEC.

MECHANICS SUPPLY CO.

95 RUE ST-PIERRE, QUEBEC.

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

d'Outils et de Fournitures de Plombiers, d'Appareils à Vapeur, à l'Eau Chaude, à Gaz, Machinistes, Ingénieurs, Etc.

GROS ET DETAIL.

Nous avons les stocks les plus considérables de la province dans ces lignes et nous pouvons les vendre au plus bas prix.



TRADE MARK
L.S.L.

(Patent applied for)

Cie Loterie Nationale de Honduras.

(Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.)

Les tirages ont lieu mensuellement sous le contrôle et la direction du

Gen. W. L. CABELL du Texas.
Col. C. J. VILLERÉ, de la Louisiane.

Tirage public à Puerto Cortez, Honduras, C. A. tous les mois comme suit :

1895.

Janvier 12,
Mars 9,
Mai 11,
Juillet, 13,
Septembre 14
Novembre 9.

Février 9,
Avril 13
Juin 3,
Aout 10,
Octobre 12,
Décembre 14.

PRIX CAPITAL \$75,000

PRIX DES BILLETS.

En monnaie équivalente à celle en cours aux Etats-Unis d'Amérique.

Billets entiers \$5 ; Deux cinquièmes \$2 ;
Cinquième \$1 ; Dixièmes 50 Cents ;
Vingtièmes 25 Cents.

Tarif pour clubs :—Onze billets entiers ou leur équivalent pour \$50.

COMMENT SE PROCURER DES BILLETS.

En achetant un billet, voyez qu'il soit payable à Puerto Cortez ; que le billet soit signé par Paul Conrad, Président ; qu'il soit contresigné par W. L. Cabell, du Texas, et Chas. J. Villeré, de la Louisiane et qu'il porte l'empreinte du sceau de la République de Honduras. Les autres ne sont pas véritables.

Nous paierons tous les frais de l'Express sur les envois de cinq dollars et au-dessus pour billets, y compris les charges du Central America Express de Port Tampa City à Puerto Cortez et nous paierons d'avance les charges d'Express sur tous envois de billets d'une valeur de cinq dollars ou plus. Les ordres pour moins de cinq dollars à la charge de l'envoyeur, excepté les frais du Central America Express que nous paierons et nous paierons d'avance les dépenses d'envoi par Express des listes de prix envoyées à tous les acheteurs de billets.

Nouvelle adresse : PAUL CONRAD,

PUERTO CORTEZ, HONDURAS, C. A.

Care Central America Express,

PORT TAMPA CITY,

Florida.

AVIS SPECIAL

Comme les lois de chaque Etat des Etats-Unis interdisent le tirage de quelque loterie que ce soit après le 1er Janvier 1894,

MEFIEZ-VOUS

de toute loterie qui est annoncée comme devant tre tirée en quelques lieu que ce soit aux Etats-Unis.

La liste Officielle des Prix sera envoyée sur demande aux Marchands Locaux, après chaque tirage, en quantité voulue par Express et sans frais.

ATTENTION AUX LOTERIES IMAGINAIRES.

Les acheteurs doivent être en garde contre les loteries malhonnêtes.

Les loteries imaginaires donnent aux vendeurs de trente à quarante cents sur chaque dollar pour la vente de leurs billets, de la sorte un vendeur sans scrupule poussera la vente pour accroître son profit.

Les acheteurs doivent en conséquence, se protéger eux-mêmes, en insistant pour avoir seulement des BILLETS DE LA HONDURAS NATIONAL COMPANY et pas d'autres, s'ils veulent avoir la chance d'un prix tel qu'annoncé.

N. F. & V. GUERTIN . . .

IMPRIMEURS

ET FABRICANTS DE

TELEPHONE 2732 . . . LIVRES BLANCS

79 Rue St-Jacques

SOLLICITENT VOS COMMANDES
OUVRAGE DE PREMIER ORDRE.

PRIX MODERES.

BOURSE DE MONTREAL.

Cotes de MM. L. J. FORGET & CIE, Courtiers, 1715, rue Notre-Dame, à Montréal.

VALEURS. ACTIONS.	CAPITAL.				SEMAINE DU 6 Déc. AU 13 Déc.		CLOTURE DU 13 Déc. 1894		CLOTURE PRECEDENTE.	
	Capital versé. \$	Réserve.	Pair des Va- leurs.	Dernier divid.	Plus haut.	Plus bas.	Vendeurs.	Acheteurs.	Vendeurs.	Acheteurs.
BANQUES.										
Bank of Montreal..... x d	12,000,000	6,000,000	\$200	10	220	217	220	218	221	219½
Ontario Bank..... x d	1,500,000	345,000	100	9	101	101	101	100	107	103
Bank of British N. America.....	4,866,666	1,338,333	248	7½						
Banque du Peuple.....	1,200,000	600,000	50½	6	122	116	120	115½	124	123
Molson's Bank.....	2,000,000	1,150,000	50	8	169½	168½	169½	157½	168½	160
Bank of Toronto..... x d	2,000,000	1,800,000	100	10	245	245	260	254½	260	245½
Banque Jacques-Cartier..... x d	500,000	215,000	25	7	118	115	122½	114	118	112½
Merchant's Bank.....	6,000,000	2,900,000	100	7	164	163	164	163½	165	163
Merchant's Bank of Halifax..... x d	1,100,000	510,000	100	6			157	152		151
Eastern Township Bank.....	1,499,905	650,000	50	7						
Quebec Bank.....	2,500,000	550,000	100	6						
Banque Nationale.....	1,200,000	30,000	30	6				126½		127
Union Bank..... x d	1,200,000	250,000	100	6				55½		55½
Canadian Bank of Commerce..... x d	6,000,000	1,100,000	50	6				126½		100
Banque Ville-Marie..... x d	479,500		100	7	138½	136½	139	137½	140	138½
Banque d'Hochelega..... x d	710,100	270,000	100	7				70		70
Ottawa Bank..... x d									125	
CHEMINS DE FER.										
Canadian Pacific.....	65,000,000		100	5	60½	58	60	59	60	58½
Duluth SS. & Atlantic.....	12,000,000		100				4	3½	4	2½
do do Preferred.....	10,000,000		100				12	9	12	8
Montreal Street Railway.....	2,000,000		50	8	161	158½	161	160½	159½	158½
do do do New.....	2,000,000		50		159	156½	159	158½	157	156½
TELEGRAPHES, ETC.										
Commercial Cable.....	10,000,000		100	7	141½	140½	141½	140½	140½	140½
Montreal Telegraph.....	2,000,000		40	8	155	154	155	154½	154½	153
Bell Telephone Co.....	2,500,000		100	8	154½	154	154½	154	154	153½
DIVERS.										
Montreal Gas Co.....	2,500,000		40	12	193	185½	192½	192½	185½	185
Royal Electric..... x d	1,000,000		100	8			133	124	135	124
Intercolonial Coal Co.....	500,000		100				60			
do do pref.....	219,700		100				100	50	100	60
North West Land Co.....	7,000,000		25				60			
Canada Shipping Co.....	1,400,000		100							
Canada Paper Co.....	500,000		100	6			110		110	
Montreal Loan & Mortgage Co.....	500,000		25	7	133	133	140	130	143	130
Guarantee Company of N. A.....	304,600		50	6						
Diamond Glass Co.....	500,000		100	10			148½			
Richellou & Ontario Nav. Co..... x d	1,350,000		100	6	84	84	90	84	86	83
CIES DE COTON.										
Montreal Cotton Co..... x d	1,000,000		100	8	120	120	125	120½	125	120
Canadian Col. Cotton Mills.....	3,000,000		100				65	55	70	55
Merchant's Man'g Co.....	1,000,000		100	8	115	115	130		130	
Dominion Cotton Mills..... x d	3,000,000		100	8			98	94	97½	98
OBLIGATIONS.										
Bell Telephone Co. Bonds.....										
Canada Central Bonds.....										
Champlain & St. Lawrence Bonds.....							99½		99½	
Pacific Land Grant Bonds.....										109½
Colored Cotton Mills Bonds.....							99½	98	99½	98
Dominion Cotton Mills Bonds.....										

FOURRURES



FOURRURES

Assortiment complet des Modèles les plus nouveaux en fait de
MANTEAUX, COLLERETTES, GARNITURES, MANCHONS, BOAS, Etc., Etc.

SPECIALITÉ DE MANTEAUX et COLLERETTES EN SEAL POUR DAMES.—Modèles Exclusifs.

Toujours en mains un assortiment considérable de

PEAUX DE LION, TIGRE, LEOPARD, OURS POLAIRE, BUFFLE et autres

— PRIX ENVOYÉS SUR DEMANDE —

G. R. RINFREW & CO

35 ET 37 RUE RUADE, QUEBEC.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 13 DECEMBRE 1894.

Allumettes.	
	Prix en gros
Télégraphe, la caisse.....	\$3 70
Tiger ".....	3 40
Telephone ".....	3 50
Star No. 2 ".....	2 50
Carnaval ".....	2 80
Parlor ".....	1 75
Louiseville ".....	\$2 50 & 2 65
Dominion ".....	2 25
Allumettes Nelson.	
Steamship..... la caisse.	2 65
Railroad.....	2 75
Articles divers.	
Briques à couteaux, doz. \$0 37½	0 40
Bouchons communs gr.....	0 20 0 30
Bleu Parisien.....	0 11 0 13
Brûleurs pour lampes	
No 1, doz.....	0 90 1 00
No 2, ".....	0 00 0 80
No 3, ".....	0 00 0 70
Bougie Paraffine, lb.....	0 12 0 13
" London Sperm.....	0 00 0 11½
" Fournier.....	0 16 0 19
" crouées.....	0 00 0 21
" couleur.....	0 00 0 23
Chandelles sulf, lb.....	0 9½ 0 00
Cartes à jouer, doz.....	0 40 2 50
Camomille, lb.....	0 25 0 35
Épingles à linge, bt. 5 gr	0 60 0 90
Lessiv concentré, com.....	0 35 0 40
" pur.....	0 00 0 65
" Greenbank doz.....	0 00 0 70
Mine Royal Dome g.....	1 70 0 0½
" James.....	2 40 0 00
" Rising Sun large doz	0 70 0 00
" small doz.....	0 40 0 00
" Sunbeam large doz.	0 70 0 00
" small doz.....	0 00 0 35
Silverine grande, doz.....	0 75 0 00
Mèches à lampe No. 1.....	0 18 0 22
" No. 2.....	0 00 0 15
" No. 3.....	0 12 0 13
Savons, boîte.....	1 00 3 45
Savon de Marseille (Cas-	
tille) lb.....	0 08 0 10
Cable coton ½ pes, lb.....	0 18 0 22
" Manilla, lb.....	0 12 0 14
" Sisal, lb.....	0 38 0 08½
" Jute, lb.....	0 08½ 0 09
Ficelles 3 fils, 30 pieds.....	0 45
" 40 ".....	0 60
" 48 ".....	0 70
" 60 ".....	0 85
" 72 ".....	1 00
" 100 ".....	1 25

Pr.x en gros	
Ficelles 6 fils, 30 ".....	0 75
" 40 ".....	1 00
" 48 ".....	1 20
" 60 ".....	1 40
" 72 ".....	1 60
" 100 ".....	2 10
Vernis à harnais, gal.....	0 00 1 80
doz.....	1 10 1 20
" à tuyaux, gal.....	0 00 0 90
" Parisien, doz.....	0 70 0 75
" Royal polish, doz	0 00 1 25
Pipes, en boîtes.....	0 65 0 90
Graine de lin, lb.....	0 00 0 03½
" moulue, lb.....	0 00 0 04
" canari, lb.....	0 05 0 05½
" chanvre, lb.....	0 00 0 05
" Rapé, lb.....	0 00 0 07
" canari paq., lb.....	0 00 0 07

Balais.	
Balais H. A. Nelson & Sons. doz.	
Rose 4 cordes, manche vernis	\$3 25
Pansy 4 ".....	3 00
Thistle 4 ".....	2 60
Maple Leaf A 4 c.....	3 25
" B 4 cordes, stained	2 20
Shamrock A 4 ".....	2 65
" B 4 ".....	2 40
Daisy A 3 ".....	2 40
" B 3 ".....	2 10
Tulip No. 1 3 ".....	1 90
" No. 2 3 ".....	1 60
Curling, 4 cordes, choisi.	3 50
ordin.....	2 65
Pour moulin ou écurie, très fort.	3 10

Wisks H. A. Nelson & Sons.	
1 Nickel, 1 corde, m'che nickelé.	1 55
2 " 2 ".....	1 50
2 " avec anneau, 1 c., m. nic.	1 45
2 " 2 c.....	1 60
5 " " 3c., paille choisie	3 00
1 Os, 1 c'de, m'che en os, p.....	1 60
2 " 2 ".....	2 00
3 " 3 ".....	2 40
Beaver, 3 c'des, manche sculpté,	
paille choisie.....	3 20
Little Gem, manche argenté.....	4 00
1 Pluche, épaupe p'che, p. choisie	2 10
2 ".....	2 50
3 ".....	3 00
1 Traveller, 1 corde, étui en cuir	2 25
2 " 2 ".....	2 50

Prix en gros	
1 LaBelle, 1 c., velours, p.choisie	1 00
2 " 2 c., ".....	1 20
3 " 3 c., ".....	1 40
A m. émaillé, 1 c., velours, ".....	1 00
B " 2 c., ".....	1 20
C " 3 c., ".....	1 40
X " 1 c., ordin. p.moyenne	0 90
XX " 2 c., ".....	1 00
XXX " 3 c., ".....	1 10
1 Wire, 1 c., vel. et fil fer, ".....	1 00
2 " 2 c., ".....	1 15
3 " 3 c., ".....	1 30
1 Pocket, 1 c., " p. choisie	1 00
2 " 2 c., ".....	1 00
No. 10, 2 c., velours, p. moyenne	0 90
No. 5, 1 c., ordin. paille de maïs	0 50
1 Barbers, 3 c'des, velours, p. fine	1 05
2 Barbers, m'che émaillé, 3 c'des,	
pluche, paille fine.....	1 70
C. P. R., 2 c'des, velours, p. fine	1 70
Parlor Hearth, 2 cordes, velours,	
paille choisie.....	1 37
1 Hearth, 2 c., velours, p. choisie	1 30
2 " 2 c., ordinaire, p. fine.....	1 15
3 " 1 c., " p. moyenne	0 90
A long manche, pour plafonds.....	2 00

Cafés.	
Cafés rôtis.	
Standard Java.....	36c
Old Gov.....	31½c
Imperial.....	31c
Arabian Mocha.....	36c
Pure.....	33c
Standard Java et Mocha.....	37c
Old Gov. Java et Mocha.....	35½c
Java Siftings.....	31c
Jamaïque.....	27c
Maracaibo.....	30c
Rio.....	24 & 27c

Confitures et Gelées	
Confitures :	
Crosse et Blackwell, doz.....	2.40 à 2.50
De Michel Lefebvre et Cie :	
Canistres de 1 et 2 lbs..... la lb.	0 13
do 3, 4 et 5 lbs.....	0 12
do 6, 7 et 10 lbs.....	0 11
Seaux de 7 lbs..... la lb.	0 12
do 14 ".....	0 11½
do 28 ".....	0 11
Tumblers de 8 onces... la douz.	\$1 25
do de 1 lb.....	2 25

Prix en gros	
Gelées :	
Michel Lefebvre et Cie :	
Canistres de 1 et 2 lbs..... la lb.	0 11
do 3, 4 et 5 lbs.....	0 10
do 6, 7 et 10 lbs.....	0 09½
Seaux de 7 lbs..... la lb.	0 10
do 14 ".....	0 09½
do 28 ".....	0 09
Tumblers de 8 onces... la douz.	\$1 25
do de 1 lb.....	2 25
Divers :	
Citronnelles.....	\$0 80 0 90
Marmelades.....	2 10 2 15
Conserves alimentaires.	
Légumes :	
Blé d'Inde..... doz.	0 85 0 95
" Yarmouth 2lbs.....	0 00 0 00
" Windsor.....	0 85 0 95
Hoegg Baked Beans.....	1 35 0 00
Windsor.....	1 35 0 00
Haricots de Boston.....	2 10 2 25
Pois canadiens 2 lbs.....	0 85 0 95
Petits pois français... boîte	0 10 0 11
" extra fins, boîte	0 15 0 16
" extra surfins.....	17 0 18
Tomates..... doz.	0 85 0 95
Haricots verts.....	0 85 1 10
Champignons la boîte	0 15 0 24
Truffes la douz.....	2 25 2 50
Olives.....	2 25 3 60
Poissons :	
Clams, 1 lb..... doz.	1 40 1 50
Homards.....	1 90 2 00
" de boîte plate.....	2 50 2 60
Huitres, 1 lb.....	1 40 1 50
" 2 ".....	0 00 2 40
Maquereau.....	0 95 1 00
Sardines } canad..... boîte	0 00 0 05
" } am.....	0 09½ 0 10
" } frs.....	0 07 0 20
" } frs.....	0 16 0 25
Smeites (Eperlans)..... doz.	0 65 0 00
Saumon.....	1 25 1 40
Hareng mariné.....	0 00 0 00
Anchois.....	3 25 0 90
Fruits :	
Ananas, 3 lbs..... doz.	2 25 3 00
Bluets, 2 lbs.....	0 80 0 85
" 3 lbs.....	0 00 0 00
Fraises.....	1 75 2 00
Pêches, 2 lbs.....	2 25 2 35
" 3 lbs.....	3 10 3 25
Poires, 2 lbs.....	1 80 2 00
" 3 lbs.....	2 60 3 00

THOS. MEALEY & CO.,

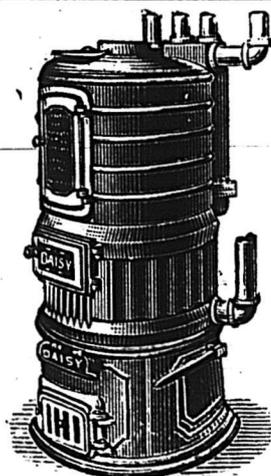
FABRICANTS DE



COUSSIN D'ESCALIER DE MEALEY.

DOUBLURES QUATTÉES POUR TAPIS
.....ET COUSSINS D'ESCALIERS

BUREAU
 24, RUE CATHARINE, NORD,
 HAMILTON, ONT.



LA FOURNAISE SPENCE

A L'EAU CHAUDE "DAISY"

La meilleure et la plus efficace des fournaies à l'eau chaude dans le marché ; celle qui contient le moins de joints, chaque section ayant sa circulation propre à elle. N'importe quelle partie peut être remplacée sans déranger le tuyau. Nous n'exagérons pas ses qualités.

WARDEN KING & SON,
MONTREAL.



A. RACINE & CIE

IMPORTATEURS ET JOBBERS

- EN -

Marchandises Sèches
Générales

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 Rue St-Paul

- ET -

179 et 181 rue des Commissaires.

MONTREAL.

A VIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

MARTINEAU & GUERIN,

1011 rue Ontario, Montréal

Les soussignés vendront par encan au No 69 rue St Jacques, Montréal,

Mardi, le 18 Décembre 1894, à 11 hrs a.m.

l'actif de la faillite, comme suit :

Fond de commerce de marchandises sèches	\$5597.18
Mobilier de magasin.....	124.85
	\$5722.03
Dettes de livres d'après liste.....	103.60

Le magasin sera ouvert le 17 courant.

KENT & TURCOTTE,

No. 97 rue St-Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 13 DECEMBRE 1894

Prix en gros		Epicures pures.		Prix en gros		Prix en gros	
Pommes, gal.	0 00 2 85	Poivre blanc, lb.	0 20 0 00	Cocos, le cent.	1 00 à 3 00	FARINES D'AVOINE	
" 3 lbs.	1 00 1 05	" noir, lb.	0 15 0 00	Oignons rouges, le quart	1 75 à 2 00	Farine d'avoine standard,	
Prunes, 2 lbs.	1 50 2 00	Cannelle, lb.	0 18 0 00	jaunes,	2 25 à 2 75	do en barils.	3 90 4 00
<i>Viandes en conserve:</i>		Clous de girofle, lb.	0 25 0 30	<i>Raisins.</i>		do en sacs.	1 99 1 95
Corned Beef, 1 lb.	doz. 1 55 1 60	" ronds, lb.	0 15 0 20	Malaga, le quart.	6 50 à 7 50	Farine d'avoine granulée,	
" 2 lbs.	2 65 2 70	Cassia en nattes	0 10 0 12	Raisin Catawba, la lb	0 00 0 00	en barils.	3 90 3 95
" 14 lbs.	18 50 19 00	Gingembre Jam. moulu.	0 25 0 35	" Californie, caisse.	1 59 2 00	do en sacs.	1 99 1 92½
Dinde, 1 lb.	0 00 2 30	" racines.	0 00 0 20	<i>Fruits du pays.</i>		Avoine roulée en barils.	3 90 3 95
" 2 lbs.	0 00 4 00	" Afrique moulu.	0 00 0 00	Poires, le quart.	0 00 à 0 00	do do en sacs.	1 90 1 92½
Langue de bœuf, 1 lb.	0 00 7 00	" racines.	0 00 0 00	Atocas, le quart.	8 00 à 9 00	<i>ISSUES DE BLE</i>	
" 2 lbs.	0 00 8 25	Muscade blanche.	0 00 0 65	<i>Pommes.</i>		Son d'Ontario au char,	17 00 00 00
English Brawn.	0 00 1 50	" non blanche.	0 00 0 90	Pommes hâtives, le qrt.	0 00 à 0 00	de Manitoba "	16 00 16 50
Bœuf émité sec.	0 00 2 75	Macis.	0 62½ 0 70	" St. Laurent,	0 00 à 0 00	Grue "	18 00 17 50
Pâtés de foie gras.	6 00 8 00	Piment.	0 10 0 00	" d'hiver,	2 25 à 3 00	Moulée "	22 00 24 00
Pieds de cochon, 1 lb.	0 00 2 30	Anis.	0 08 0 10	<i>Grains et Farines</i>		<i>Huiles et graisses.</i>	
Poulets, 1 lb.	0 00 2 30	<i>Fruits Secs.</i>		<i>GRAINS</i>		<i>HUILES.</i>	
Soupes assorties, 1 lb.	2 07 2 20	Raisins nouv. Valence.	0 04 0 05½	Blé roux d'hiver Can. No 2	0 00 0 56	Huile d. morue T.N. gal.	\$0 40 à \$0 15
<i>Marinades:</i>		" Elme.	0 00 0 00	Blé blanc "	0 00 0 56	" loup-marin raffi.	0 38 0 45
Marinades Morton.	doz. 2 30 2 85	" Loose Muscatels, bte	1 70 1 75	Blé du printemps "	0 55 0 56	" paille "	0 35 0 37½
" Crosse & Blackwell,	doz. 0 00 3 25	" London Layers.	2 10 2 20	Blé du Manitoba No 1 dur.	0 76 0 77	" de lard, extra "	0 65 0 75
" Suffolk, 20 oz.	doz. 3 00 2 10	" Black Baskets.	0 00 3 00	" No 2 dur.	0 00 0 00	" " No.1, "	0 60 0 70
" Suffolk, 16 oz.	doz. 0 00 1 80	" Imperial Cabinet.	2 30 2 40	" No 3 dur.	0 00 0 00	" d'olive p. mach.	0 80 1 00
Cornichons arom., A. C.	doz. 0 00 2 50	" Connaisseurs Clus-		Blé du Nord No 2.	0 00 0 00	" à salade,	0 70 0 85
<i>Sauces:</i>		ters.	2 65 2 75	Avoine "	0 36 0 37	" d'olive à lampion "	1 20 2 00
Sauce Worcester, ½ chop.	3 50 3 75	" Black Crown.	0 00 0 00	Blé d'inde, en douane.	0 00 0 00	" de spermaceti "	1 40 1 60
" " chop.	6 25 6 50	" Fine Dehesa.	3 75 4 00	Blé d'inde, droits payés.	0 00 0 00	" de marsouin "	0 50 0 00
" Harvey, ½ chop.	3 25 3 50	" Sultana.	0 05 0 06	Pois, No 1.	0 00 0 00	" de pétrole, par char.	0 00 0 00
Catsup de tomates.	1 00 3 50	" Corinthe nouv.	0 03½ 0 04	Pois No 2, ordinaire.	0 66 0 6½	" " p. 20 qrt.	0 12½
" de champignons.	1 90 3 40	Prunes Atlas.	0 05 0 05½	Sarra, par minot.	0 46 0 47	" do 1 à 10 qrt.	0 13
Sauce aux anchois.	3 25 3 50	Amandes ½ molles.	0 10 0 10½	Seigle, par 56 lbs.	0 49 0 50	" Américain, par char.	0 00 0 00
Sauce Chili.	3 75 4 00	" molles.	0 12½ 0 13½	<i>FARINES</i>		" " par 10 qrt.	0 16½
<i>Empois et Féculés.</i>		Noisettes.	0 08½ 0 09½	Patente d'hiver.	3 65 3 70	" " par 5 qrt.	0 16½
Canada Laundry lb, esc. 3 p.c.	4½	Noix Marbot.	0 10½ 0 12	Patente du printemps.	3 65 3 70	Huile olive Barton &	
Canada White Laundry la lb.	5½	" Grenoble.	0 14 0 15	Patente Américaine.	0 00 0 00	" G. qts.	0 00 8 30
Benson's No. 1 White la lb.	5½	" Brésil.	0 10½ 0 11½	Straight roller.	3 00 3 05	" " pints	0 00 9 20
" Blue la lb.	5½	Peanuts rôtis.	0 07 0 08	Extra.	2 60 2 70	" Possel, qrts	0 00 2 75
Lily White Gloss en livres	7	" do polles.	0 08½ 0 15	Superfine.	2 50 2 60	" " pint	0 00 3 50
Benson's en lbs, la lb.	7½	Figues, layers.	0 00 0 11	Forté de boulanger, cité.	3 50 3 55	" 4 doz, ½ "	0 00 3 75
" en ½ lb.	7½	" en paillons.	0 05 0 07	Forté du Manitoba.	3 50 3 55	" Loubon, la	1 40 1 50
St. Lawrence en lbs la lb.	7½	Dattes, en boîtes.	0 05 0 05½	<i>EN SACS D'ONTARIO</i>		caisse 2d.	1 40 1 50
Brantford Rice St'ch en lbs la lb.	9	" en paillons.	0 04½ 0 05	Medium.	1 50 1 60	Plagniol c.	6 00 9 50
Berger en ½ lbs la lb.	10½	Pommes séchées.	0 06 0 07	Superfine.	1 25 1 30	<i>Laveuses, etc.</i>	
" en lbs la lb.	11½	Pommes évaporées.	0 00 0 9½	<i>Fruits Verts.</i>		Laveuses Royal Lily (3 p.c.)	1 20
Glucose en bte de ½ grosse la gr.	2 50	Citrons de Messine, bte.	\$3 00 à \$4 00	Citrons de Messine, bte.	\$3 00 à \$4 00	" Globe	1 75
Canada Corn Starch la lb.	6½	Oranges de Jamaïq. qrt.	0 00 à 0 00	Oranges de Jamaïq. qrt.	0 00 à 0 00	" Jubilee	2 20
Durham "	6½	" Floride	2 25 à 2 75	" " Floride	2 25 à 2 75	" Royal Rosa	1 45
Challenge "	6½	" de Valence, caisse	5 00 à 6 00	" " de Valence, caisse	5 00 à 6 00	" N'h'n Queen	2 22
British America Corn St'ch la lb	7½	Bananes, le régime	2 50 à 3 00	Bananes, le régime	2 50 à 3 00	" P'isso Louise	2 25
Benson's No. 1 "	7½					Saux No. 1, 2 cereles, clairs ou	
St. Lawrence No. 1 "	7½					peints à l'intérieur	1 50

LE CELEBRE EMPOIS GLACÉ • ROWE •

Produit un blanc d'ivoire et lustré sur toutes les étoffes empoisées. F. W. ROWE & Co., Manufacturiers, 639 rue Laguchetière, Montréal.

H. B. MUIR & Co + LAINAGES et FOURNITURES EN GROS

No. 1, RUE SAINTE-HELENE, MONTREAL.

SYNDICAT D'AGENCES, 69 RUE ST-PIERRE,

QUEBEC.

La POUDRE A PATE

Est une Marchandise honnête et justement l'article avec lequel on peut établir ou étendre un commerce.



Les premières maisons d'épicerie se font une loi d'en tenir constamment en stock.

de McLAREN

H. A. NELSON & FILS

IMPORTATEURS EN GROS D'ARTICLES DE FANTAISIE

TELS QUE

Albums, Boîtes à Ouvrage, à Gants, à Mouchoirs, et de Toilette; Bouteilles pour Parfum, Boîtes pour Collets et Poignets, et Triple-Miroirs pour la toilette, et aussi un assortiment complet de toutes sortes de jeux, Traîneaux, Chevaux Berçants, Jouets en Fer et Ferblanc, Jouets Mécaniques, Jouets à Vapeur et beaucoup d'autres articles que vous pouvez voir en demandant notre catalogue d'automne.

59 à 63 RUE ST-PIERRE, MONTREAL.—H. A. NELSON & FILS—56 à 58 RUE FRONT, TORONTO

PRIX COURANTS.—MONTRÉAL, 13 DÉCEMBRE 1894.

	Prix en gros
Seaux No. 2, 3 cercles, do	1 65
Seaux en papier	2 80
" d'écurie	3 00
Demi-seaux	1 25
Quart-seaux, pour 7 lbs de confitures	0 85
Seaux, joujoux pour enfants	0 70
Seaux de rebut, noueux, non pointés	1 20
Demi-seaux, do	1 15
par nids	
Nids de 3 cuvettes, Nos. 0, 1 et 2	1 80
" 3 " 1, 2 et 3	1 50
" 4 " 0, 1, 2 et 3	2 20
" 8 " 1 à 8	2 50
" 9 " 6 à 8	3 20
Cuvettes No 0, la douz	9 50
" 1, " "	8 00
" 2, " "	7 00
" 3, " "	6 00
" 4, " "	3 75
" 5, " "	3 05
" 6, " "	2 35
" 7, " "	1 65
" 8, " "	1 20
Seaux à cercles d'acier, pointés et grainés	1 85
Cuvettes No. 1 do do	8 50
" 2 do do	7 50
" 3 do do	6 50
Liqueurs et spiritueux.	
<i>Brandies. — (droits payés.)</i>	
Hennessy * caisse	12 00 à 12 50
" V O " "	18 00 0 00
" gallon	6 75 0 00
Martel * caisse	12 25 0 00
" gallon	0 00 6 50
Jules Rizat caisse	10 50 0 00
" gallon	3 90 0 00
Marceau caisse	9 50 0 00
Baudet et Brisset caisse	10 75 0 00
Jockey Club *** caisse	7 50 0 00
" V.O. " "	8 75 0 00
" V.S.O. " "	10 00 0 00
" V.S.O.P. " "	12 00 0 00
" W.V.S.O.P. " "	17 00 0 00
P. Richard carte blanche 12 qts	8 50
" " " 24 pts	9 50
" " " 48 pts	10 50
" " " 12 qts 12 00	
" " " 24 pts 13 00	
" " " 48 pts 14 00	
" Imp. flasks 16 à la c.	10 00

	Prix en gros
Derby, caisse	7 00 0 00
Bisquit Dubouché, caisse	8 75 0 00
" gallon	4 00 4 25
Renault & Cie, caisse	15 00 0 00
" gallon	3 95 4 15
Quantin & Cie, gallon	3 95 4 15
Barnett & Fils, * caisse	9 25 10 00
" V S O " "	14 00 15 00
" V S O P " "	15 00 16 00
Rhums.	
Jamaïque gallon	4 75 à 6 00
Hurard (Martinique) caisse	0 00 10 50
" gallon	0 00 3 90
St. Georges " 12 lit.	0 00 12 00
" " 24 ½ pts imp.	14 00
Diamant " 12 bout.	7 50
White Ball " 12 "	7 50
de l'Écu " 12 "	11 50
" " 12 lit.	13 75
Gins	
Caisse verte, rouge.	
Jno. De Kuyper 1 c. à 24.	5 75 11 00
" " 25 à 49 c.	5 70 10 95
" " 50 c. et plus	5 65 10 90
Melchers et Eagle 1 c. à 24.	4 95 9 95
" " 25 à 49 c.	4 90 9 85
" " 50c et plus	4 85 9 75
Visser " 1 à 24c.	5 50 10 50
" " 25c et plus	5 10 10 10
" " gallon	2 80
Méeus " " 5 50 0 00	
Jno. De Kuyper caisse bl.	3 50
" " gallon	2 75 3 00
Méeus, gallon	2 75 2 80
Vaughan, Jones D.G. caisse, pts.	7 50
" " qts.	8 50
Nicholson, Old Tom " pts.	7 25
" " qts.	8 25
Sir Rob. Burnett " pts.	7 50
" " qts.	8 50
Whiskeys Importés.	
H. Fairman & Co. " " 7 25 8 25	
" " gallon 3 75 3 85	
Royal Eagle " " caisse 9 00 9 25	
Sheriff's " " " 9 25 9 75	
" " gallon 3 90 4 00	

	Prix en gros
Mackie's R.O. sp Scotch c'se	10 00 10 50
" Islay Brand " "	8 00 8 25
Glenalloch " " " "	8 50 8 55
" High'd " " " "	3 40 3 55
Glenlivet " " " " gallon	8 75 9 00
" " " " " " "	9 75 10 00
" " " " " " "	4 00 6 00
Watson old Scotch, caisse	7 00 8 00
" " " " " " " "	8 00 9 00
J Jameson & Sons * Ir. " "	8 50 10 00
" " " " " " " "	11 25 0 00
" " " " " " " "	0 00 12 50
Geo Rae & Co " " " "	8 75 0 00
" " " " " " " "	9 50 10 25
Banagher " " " "	9 50 10 00
" " " " " " " "	gal. 3 75 4 00
Dunville & Co " " " "	c'se 7 50 7 75
Watson old Irish, caisse	qts 7 00 8 00
" " " " " " " "	pts 8 00 9 00
Spiritueux Canadiens, gal. imp.	
Esprit de vin, 65 O. P.	3 85 4 00
" " 50 O. P.	3 50 3 60
" " 25 U. P.	1 90 2 00
Rye " " "	1 90 2 00
Toddy " " "	1 85 2 00
Malt " " "	1 90 2 00
Vieux Rye, 4 ans	2 05 2 20
" " 5 ans	2 25 2 50
" " 6 ans	2 35 2 60
" " 7 ans	2 55 2 70
Caisse.	
Corby I. X. L.	8 25 0 00
" X. T. C.	6 25 0 00
Imperial 1888 qts.	7 25 0 00
" " flasks	7 75 0 00
" " " flasks	8 25 0 00
Club " " qts	8 75 0 00
" " " flasks	9 25 0 00
" " " " flasks	9 75 0 00
Apéritifs.	
Angostura, caisse 2 doz	00 00 15 00
Orange Bernard, caisse	6 50 0 00
Vermouth Nolly Prat. c.	0 00 6 50
Vermouth Italien, caisse	0 00 6 25

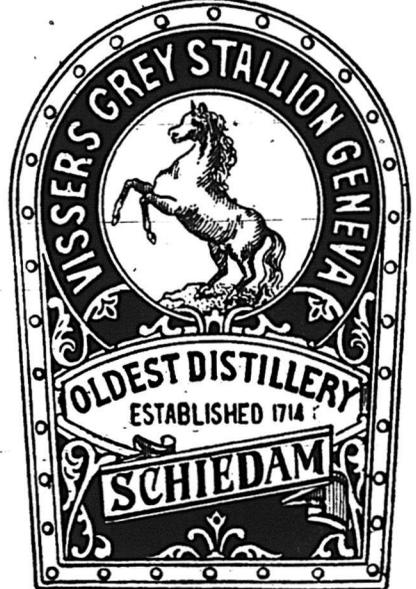
	Prix en gros
Liqueurs Cusenier.	
Crème de Menthe glaciale verte	10 75 13 00
Curacao	00 00 10 50
Prunelle	00 00 13 50
Kummel doux	00 00 12 00
Crème de Cacao	00 00 14 50
Anisette, caisse	11 00 13 00
Cherry Brandy, caisse	00 00 11 00
Crème de Noyau, Moka, Vanille, etc., caisse	00 00 10 50
Absinthe super. caisse	00 00 11 00
Vermouth, caisse	6 00 6 50
Kirsch de com. caisse	0 00 10 00
Kirsch fin	10 50 11 00
Liqueurs Saintoin Frères.	
Curacao triple sec. c'se	\$17 50 0 00
Curacao vert.	" 14 00 0 00
Marasquin de Zara.	" 13 50 0 00
Liqueurs Marspott & Cie.	
Menthe glaciale c'se	\$12 50 0 00
Piperment	" 12 50 0 00
Kirsch vieux	" 12 50 3 00
Marc vieux	" 12 50 0 00
Chartreuses etc.	
12 lit. 24 ½ lit.	
Du Couvent de la G'de Chartreuse Jaune, c'se	\$22 00 23 00
Verte	26 00 27 00
de l'Abbaye de la Chaise Dieu, jaune	00 00 15 50
La Gauloise, jaune, c'se	16 00 17 00
Verto, caisse	20 00 21 00
Bénédictine	18 00 19 00
Liqueurs Rouvière Fils.	
12 b'l. 24 ½ btl.	
Crème de Cassis, caisse	\$10 50 0 00
Fleur de Cassis	" 12 00 0 00
Cassis Rouvière Sec	" 13 50 0 00
Cassis Savary	" 11 00 0 00
Kirsch Côte d'Or, 1er ch.	10 00 13 00
Kirsch Côte d'Or *** c.	12 50 15 50
Kirsch Savary	" 11 00 0 00
Crème de Framboise	" 15 00 0 00
Prunelle Superfine	" 15 50 0 00
Guignolet	" 10 50 0 00
Dijonnaise jaune	" 16 00 17 50
Sirup de Framboise	8 00 0 00
Sirup de Groseille	8 00 0 00
Sirup d'Orgeat	8 00 8 00

“ LA CANADIENNE ”
 COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE.
 Bureau Principal, 107 Rue Saint-Jacques, Montréal,
 ÉDIFICE IMPÉRIAL, BUREAUX 80 et 81.
 Président, Hon. J. G. LAVIOLETTE, M.C.L. ; Vice-Président, F. X. MOISAN ;
 Gérant et Secrétaire, P. GARON.
 Situations vacantes pour agents et collecteurs.
 S'adresser personnellement ou par lettre à P. GARON, Gérant.
 N. B.—En faisant votre demande, mentionnez LE PRIX COURANT.

Fondée en 1867.
L. W. TELMOSSÉ & CIE
 Successeurs de Gaucher et Telmosse
 Importateurs d'Épiceries, Vins, Liqueurs, Conserves Alimentaires, Etc
 87 et 89 rue des Commissaires, 242, 244 et 246 rue St-Paul, Montréal.
 N. B.—Nous faisons une spécialité des Vins de Messe, Sicile, Tarragone, et nous tenons constamment en mains les vins de Sauterne et Clarets.

AND. BRISSET & FILS
 IMPORTATEURS EN GROS DE
VINS, LIQUEURS ET PRODUITS FRANÇAIS
EAU DE CONTREXEVILLE
 SOURCE DU PAVILLON
 Bue comme eau de table, prévient et guérit la gravelle, la goutte, le diabète et les maladies des voies urinaires.
 21, 23 et 25 rue Gosford et rue du Champ de Mars, Montréal.

BRODIE & HARVIE
 Marchands de Farine
 Manufacturiers de la
Farine Préparée de Brodie & Harvie
 Nos 10 et 12 Rue BLEURY, Montreal.
 Farine d'avoine, Farine Graham, Blé Cassé, Farine de Seigle, Maïs pilé, Farine de Blé d'Inde, Son, Grains d'alimentation.



En vente chez tous les Epiciers et Marchands de Liqueurs.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 13 DECEMBRE 1894

Melasses. Barbadès tonne gal. 0 29 0 30 tierces 0 33 0 00 quart 0 00 0 33 1/2 Antigos 0 00 0 00 Trinidad 0 26 0 28

Mustardes. Montarde Keens lb 0 43 0 44 lb 0 40 0 42 lb 0 39 0 40 4 lbs 0 72 0 75 Coleman lb 0 43 0 44 lb 0 40 0 42 lb 0 39 0 40 Montarde Coleman jars 0 72 0 75 Durham jars 0 00 0 65 Poney 0 70 0 75 Impérial doz 0 95 1 00

Pâtes et denrées alimentaires. Macaroni importé lb 0 11 0 00 Vermicelle 0 11 0 00 Macaroni du Canada 0 04 0 04 Vermicelle 0 04 0 04 en boîte de 5 lbs 0 20 0 00 10 lbs 0 40 0 00 Lait concentré doz 1 90 0 00 Nestlé's food doz 5 p.c 4 50 4 65 Rolled oats le sac 2 35 0 00 Deseccated wheat le sac 2 25 2 40 Pois fendus qrt 196 lbs 4 00 4 25 Chocolat des gourmets fin la livre 0 00 0 31 Farine préparée Brodie XXX 6 lbs 2 30 3 1 2 20 superb 6 2 10 3 1 10 Farine d'orge doz 2 00 de seigle doz 2 00 de Gluten lot doz 3 00 Biscuits Gluten lb 0 12 1/2 Pâte Cook's Friend No 1 4 doz paq & 1/2 caisses \$2 40 2 6 0 80 3 4 0 45 10 4 doz 1/2 caisses 2 10 12 6 0 70 1 lb - 2 doz en boîte ferblanc ch 3 10 3 4 1 75 4 1 10

Poissons. Harengs Shore 0 00 5 00 " " Labrador 0 00 4 75 Harenga Cap Breton 4 75 0 00 Morue sèche 4 75 5 50 No 1 en quart lb 0 00 0 2 1/2 No 1 large quart lb 0 00 0 2 1/2 No 1 Draft lb 0 00 0 00 Morue désossée lb 6 00 6 50 Poisson blanc lac Sup brl 0 00 5 59 Truite des lacs qt 0 00 4 50 Saumon Labrador brl 0 00 12 50 Saumon do brl 0 00 0 00 Maquereau No 1 brl 0 00 0 00 No 2 brl 0 00 0 00 No 3 brl 0 00 0 00 Saumon Colombie A brl 0 00 6 00 do do baril 0 00 11 00 Anguille lb 0 00 0 00

Produits de la ferme. (Prix payés par les épiceries.) Beurre. Townships frais 0 18 0 19 2de qual 0 15 0 17 De l'Ouest 0 15 0 18 Rouleaux 0 00 0 00 Beurre de beurrieres frais 0 21 0 22 Fromage. De l'Ouest la lb 0 10 0 11 De Québec 0 10 0 11 Petites meules 0 10 0 11 Œufs. Mirés à la caisse 0 00 0 00 Chaumés à la caisse 0 14 0 15 Strictement frais 0 18 0 20 Strop et sucre d'érable. Sirop d'érable en qrts la lb 0 00 0 00 en canistre 0 60 0 65 Sucre la lb 0 05 0 08 Miel et citre. Miel coulé la lb 0 06 0 07 Miel blanc nouveau 0 08 0 09 Miel en gateaux 0 13 0 14 Cire vierge 0 25 0 27

Riz. sacs sacs poches p. J. 1 à 4 sacs 3 95 4 00 4 05 4 10 5 9 3 90 3 85 4 00 4 05 10 24 3 85 3 80 3 85 4 00 25 et plus 3 80 3 85 3 90 3 95 B. 1 à 4 sacs 3 45 3 50 3 55 3 60 5 9 3 40 3 45 3 50 3 55 10 24 3 35 3 40 3 45 3 50 25 et plus 3 30 3 35 3 40 3 45 English style. En sacs de 250 lbs. Prix en gros 1 à 4 sacs 3 30 5 9 3 25 10 24 3 20 25 et plus 3 15 Riz "Crystal" En sacs de 25 lbs le sac 1 35 50 2 60 Salaisons, Saïndoux, etc. Lard Canada Short Cut Mess le quart 17 00 18 00 le quart 9 00 9 50 Short Cut Clear le qt 18 00 19 00 le 1/2 9 25 9 75 Saïndoux: Pur de panne en seaux 2 00 2 10 Canistres de 10 lbs 10 11 5 10 11/2 3 10 11/2 Composé "Anchor" en seaux 1 37/2 Canistre de 10 lbs 74c 5 71c 3 07 7 Jambons la lb 10 10/2 Saïndoux Standard en seaux 1 45 Globe 1 40 Divers: Lard fumé la lb 0 12 0 13 Lard salé de l'Ouest le qt 19 00 20 50 Lard Mess de l'Ouest 17 50 18 00 Spécialités de Jos. Quevillon & Cie. Prix en gros Saucisses au porc frais lb 0 07 0 08 de Bologne lb 0 08 1/2 0 07 au poulet doz 0 00 1 00

Sel. Prix en gros Sel fin quart 3 lbs \$2 90 à \$3 00 5 lbs 3 75 3 80 7 lbs 3 50 3 60 Sel gros livré, sac 0 49 0 50 Sirops. Sirop américain gal 0 19 1/2 0 24 Amber qts 0 30 0 00 Extra V. B. 0 35 0 38 Sirop canadien tins 2 lbs 0 00 0 08 8 lbs 0 30 0 32 Sucre. Brut 0 02 1/2 0 03 Jaunes raffinés 0 03 1/2 0 04 Boucauts et quarts. Extra ground qts 0 04 1/2 0 00 Cut loaf qts 0 04 1/2 0 00 bte 0 05 1/2 0 00 Powdered qts 0 05 1/2 0 00 bte 0 05 1/2 0 00 Extra granulé qts 0 04 1/2 0 00 Sucre Lefebvre qts 0 03 1/2 0 03 Tabacs. Navy 3s 4s et 12s la lb 48 Solace 7s et 12s 48 Butt's No 1 12s 48 British consols 4s 59 Laurel 3s 49 Briar 7s 47 Honey suckle 7s 56 Napoléon 8s 56 Victoria 12s 47 Index 7s 44 Brunette 12s 44 Derby Plug Solace à fumer 12s 46 7s 46 3s 46 Old Chum Solace à chiquer 54 Thé. Japon commun à bon 0 16 0 23 bon à choix 0 20 0 27 Nagasaki commun à bon 0 15 0 53 Congou 0 15 0 08 Oolong bon à fin 0 45 0 50 Formosa 0 25 0 50 Y. Hyson commun à bon 0 14 0 20 moyen à choix 0 25 0 36 choix extra 0 60 0 66

Wm. WARE & SONS

Importateurs de FROMAGE Les Meilleurs Prix garantis sur consignations.

169 Chambers Street, NEW YORK. 63 Rue William, MONTREAL.



M. AUBIN

MARCHAND EN GROS DE

PROVISIONS, BEURRE, ŒUFS, FROMAGE, etc

Manufacturier et propriétaire de la

CÉLÈBRE GLACIÈRE BREVETÉE AUBIN.

La Glacière Aubin est en usage chez au-delà de 200 épiciers à Montréal, qui sont tous prêts à proclamer sa supériorité incontestable.

Magasin et bureau :

No 708 AVENUE PAPINEAU, MONTREAL.

Tél. Bell, 6654.

B. P. 730.

Téléphone 1263.

ALEX. W. GRANT,

EXPORTATEUR DE BEURRE et de FROMAGE ET MARCHAND A COMMISSION 61 Rue William, Montréal, Et Chambre 19 Mercantile Exchange, New York.

Si vous

tenez le Sel de Table Acme, et si vous le laissez savoir à vos pratiques, vous vendrez plus de sel que n'importe qui ; il ne se

Durcit pas

Demandez le à votre marchand de gros.

TORONTO SALT WORKS

128 ADELAIDE ST., E.

TORONTO, Ont.

BANQUE D'ÉPARGNES

de la Cité et du district de Montréal.

Avi est donné par les présentes qu'un dividende de huit piastres pour chaque action du capital social de cette institution a été déclaré et qu'il sera payable à sa maison de banque, en cette ville, le ou après MERCREDI, 2 JANVIER PROCHAIN.

Les livres de transfert seront clos du 15 au 31 décembre prochain, inclusivement.

Par ordre du bureau, HY. BARBEAU, Gérant.

Montréal, 28 Novembre 1894. 7 14 21 28

DUCKETT, HODGE & CIE

Exportateurs de Beurre et Fromage Et Marchands de Provisions en Général, 104 Rue des Sœurs Grises. Coin de la rue William. - - MONTREAL

HODGSON BROTHERS

Exportateurs et Marchands à Commission DE FROMAGE et BEURRE Spécialité pour fromage. 65, 67 et 69 rue William, Montréal

Nous sommes en communication directe avec tous les principaux négociants d'Angleterre et nous pouvons toujours obtenir les plus hauts prix sur consignations. Nous avons aussi constamment en mains un fort approvisionnement de fournitures pour beurres et fromages aux plus bas prix, aussi matériel pour boîtes, etc., etc.

JOS. QUEVILLON & CIE

Les plus grands Manufacturiers et Marchands de la province de

SAUCISSES Française, Allemande, Italienne, Et SAUCISSONS AUX POULETS.

Nos voitures délivrent nos marchandises dans toutes les parties de la ville. Une attention spéciale portée aux commandes de la campagne.

JOS. QUEVILLON & CIE,

17, 19, 21 Ruelle Josephat, Montréal, Canada.

Poud. à canon, com. à bon	0 15	0 30
" moyen à fin	0 24	0 48
" fin à extra	0 57	0 65
Impérial, moyen à bon	0 25	0 30
" fin à extra	0 35	0 50
Souchong	0 25	0 60
Suif.		
Suif raffiné, la livre	0 06	à 0 06 1/2
Suif brut	0 03 1/2	à 0 04 1/2
Sapolo.		
En caisses de 1/2 à 1/3 grosse, la gr.	11 30	
Vinaigres.		
Vinaigre Bordeaux	0 65	0 70
" M. Lefebvre & Co, en cruche	1 50	0 00
Malt, gallon	0 60	0 00
La Bruyère	1 60	0 00
Vins.		
<i>Non Mousseux:</i>		
Bordeaux ord., caisse	3 00	3 50
" gall.	1 10	1 25
Bordeaux Médoc, caisse	5 65	6 65
" St Julien	6 65	7 65
" Châteaux	20 00	25 00
Bourgogne, caisse	8 00	24 00
" gallon	00 00	00 00
Sticlé, gallon	1 40	1 60
Sherry, caisse	6 60	11 00
" gallon	00 00	00 00
Porto, caisse	6 00	15 00
" gallon	00 00	00 00
Moselle, caisse	06 50	24 00
Sauternes, caisse	6 65	7 65
Graves, caisse	6 50	7 50
<i>Champagnes:</i>		
J. Mumm, caisse	26 00	28 00
G. H. Mumm, caisse	31 00	33 00
Arthur Röederer, caisse	25 00	27 00
Vve Cliquot, caisse	31 00	33 00
Pommery, caisse	31 00	33 00
Fréminet, caisse	28 00	27 00
Morizet, caisse	25 00	27 00

Louis Röederer, caisse	29 00	31 00
Gold Lack Sec, caisse	30 00	32 00
Piper Heidsieck, caisse	28 00	30 00
Perrier Jouet, caisse	30 00	32 00
E. Mercier & Cie., carte or, caisse	31 00	33 00
Gd vin des Ambassades, c	14 00	15 25
Vin des Princes, caisse	24 00	25 00
Vin d'été, caisse	18 00	19 00
Mousseux.		
Bourgogne Mousseux, c.	00 00	00 00
Moselle Mousseux, c.	14 00	21 00
Hock Mousseux, caisse	14 00	16 00
Saumur, Tessier & Co, c	14 00	15 50
" Nerea Raphael, c	14 00	15 00
Vins toniques.		
Vin de Chevrier, la douz.	0 00	9 50
Stimulant au vin de Ran-	0 00	9 00
clo, la douz.	0 00	9 00
Chocolats.		
<i>Menter.</i>		
	Par caisse	Par boîte
	de 120 lbs.	de 12 lbs.
Papier Jaune	lb. \$0 34	\$0 36
" Chamois	" 0 43	0 43
" Rose	" 0 50	0 56
" Bleu	" 0 58	0 66
" Vert	" 0 50	0 56
" Lilas	" 0 58	0 66
" Bronze	" 0 65	0 74
" Blanc glacé	" 0 73	0 83
" Premium	" 0 38	0 42
Chocolat hygiénique de Cowan		
en tins de 1 lb., la douz.	\$7 25	
Chocolat hygiénique de Cowan		
en tins de 1/2 lb., la douz.	3 75	
Chocolat hygiénique de Cowan		
en tins de 1/4 lb., la douz.	2 25	
Chocolat hygiénique de Cowan		
en tins de 5 lbs., la lb.	0 55	

Essence de chocolat de Cowan non sucre, en paquets la dz.	1 40
Essence de chocolat de Cowan sucré, en tins de 1/2 lb., la dz.	2 25
Drogues et Produits Chimiques	
Acide tartrique	la lb. 0 33 0 35
" carbolique	0 30 0 40
" oxalique	0 10 0 12
" citrique	0 50 0 55
Alun	lb. 0 01 1/2 0 24
Aloés du Cap	0 14 0 15
Borax raffiné	0 07 0 09
Bleu (carré)	0 12 0 16
Bromure de Potasse	0 55 0 60
Bicarbonate de Soude, brl.	2 70 2 75
Bichrom. de Potasse	0 10 0 15
Pearline, boîte	5 00 0 00
Campbre anglais	lb. 0 75 0 80
Campbre américain	0 60 0 70
Chlor. de Potasse	0 23 0 25
Chlorure de chaux	0 02 1/2 0 05
Crème de tartre	0 20 0 22
Cendres de soude	0 01 1/2 0 02
Couperose, 100 lbs.	0 80 1 00
Garance	lb. 0 00 0 00
Glycérine	lb. 0 16 0 20
Gomme arabique	lb. 0 50 1 25
Gomme épinette	lb. 0 25 0 00
Indigo Madras	lb. 0 70 0 80
Indigo Bengal	lb. 1 50 1 75
Soda à laver par 100 lbs.	0 75 0 90
Soda à pâte par baril	0 00 2 50
Soufre poudre lb	0 02 0 03
Soufre bâtons	" 0 02 0 03
Soufre en sac (rock) par 100 lbs.	1 50 2 00
Soda caustique 60°	100 lbs 2 15 2 25
Soda caustique 70°	100 lbs 2 40 2 50
Sels d'Epsom	1 50 3 00
Sel de soude	100 lbs 0 90 0 95
Extrait de Campêche lb.	0 10 0 11
Extrait de en paquets lb.	0 12 0 14
Sulfate de morphine	lb. 1 90 2 00
Sulfate de cuivre	lb. 0 43 0 08
Strychnine	oz. 0 90 1 00
Sumac	la tonne 65 00 70 00
Opium	lb. 4 50 4 75
Phosphore	lb. 0 60 0 75
Iodure de potasse	lb. 4 00 4 25
Sulphate de Quinine	oz. 0 40 0 45
Salpêtre	lb. 0 06 0 07
Vert de Paris	0 00 0 15
Vitriol	0 05 0 08

Produits Pharmaceutiques.	
Prix en gros	
Huile de ricin (castor), la lb.	0 10 à 0 11
" " " 1 oz. p. doz	0 35
" " " 2 " " "	0 55
Huile de ricin (castor), 1 oz. p. doz	0 70
" " " 4 " " "	1 00
" " " 6 " " "	1 00
" de foie de morue, demiards	par doz 1 00
" " " Wyeth's	demiards par doz 6 50
" " " "par gal.	1 20 à 1 50
Trésor des nourrices	par doz 1 40
Sirop Dr Coderre (5 p.c.)	" 1 75
Hop Bitters	" 7 00
Radway Ready Relief	" 1 90
Pain Killer	par doz 1 75 à 2 00
Eau de Cologne	1 50 0 00
" Hoyt's	1 85 1 90
Eau de Floride, Murray & Lanman	
Essences	55c, \$1 50 1 75
" café	\$2 3 50 6 75
<i>Spécialités de L. Robitaille, Joliette.</i>	
Doz. Gros	
Ellixir Résineux Pectoral	\$1 75 \$18 00
Restaurateur de Robson	3 50 38 00
Pilul. antibill. du Dr Ney	1 50 15 00
Spéc. antiasthm. gr.	6 25 65 00
" petite	3 25 33 00
Anticholériq. du Dr Ney	3 50 40 00
Salsepareille grande	7 00 90 00
" petite	3 75 40 00
Onguent antiémor.	1 75 18 00
" antidart.	1 75 18 00
Onguent magique gr.	1 75 18 00
" magique pet.	1 00 10 00
Pommade c. les cors	1 75 18 00
Baume Catarrhal gr.	7 00 75 00
" petite	3 50 36 00
Tue-douleur dentaire	1 75 18 00
Poudre dépurative, Vink	1 75 18 00
Spécifique du prof. Vink	6 00 65 00
Vermifuge	4 00 42 00

COWAN'S CACAO ET CHOCOLATS EXQUIS.

CAFÉ ET ICINGS.

THE COWAN COMPANY, (LTD.) TORONTO.

CANADIAN LEAF TOBACCO CO.

Toujours en mains un grand assortiment de

TABAC EN FEUILLE PRÉPARÉ, NATUREL ET A LA VAPEUR

En balles de 50 livres ou en boîtes de 100 livres. Demandez les échantillons et les prix.

CANADIAN LEAF TOBACCO CO.,

JOLIETTE.

MANUFACTURE D'ACIER FONDU

— DE —

FRIED. KRUPP,

A ESSEN, (Allemagne.)

Réprésentant en Canada :

JAS. W. PYKE,

35 Rue St. François-Xavier, Montréal.

Bandages de Roues en Acier et Roues bandées en Acier. Essieux et Tourillons d'Essieux, etc.

POUR LES ATHLETES PENDANT L'ENTRAINEMENT.	<h1>JOHNSTON'S</h1>	POUR LES MALADES ET LES CONVALESCENTS
<h1>FLUID BEEF</h1>		
COMME UN BREUVAGE Reconfortant	EST INDISPENSABLE En Maladie comme en Santé.	POUR Donner la Force A TOUT LE MONDE.

A. DEMERS. T&L 589. C. BRUNET.

Faisant affaire sous les noms de

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal

FERBLANTIERS. PLOMBIERS, COUVREURS,

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage

Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations de Fournaises à eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, et Fournaises à l'air chaud.

Fournaises à l'eau chaude et à l'air chaud combinées.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 13 DECEMBRE 1894.

Prix en gros

Spavin-Cure grande	7 00	80 00
petite	3 50	38 00
Colic-Cure	3 00	33 00
Pastilles Vermif. français.	1 40	15 00

Spécialités de Picault & Contant.

Doz. Gros.

Elixir Pulmon. Balsami.	\$1 75	\$18 00
Biscuit Purgat. Parisien	1 20	12 00
Pastille à vers.	1 50	15 00
Poudre de condition	0 80	7 20
" " " lb.	1 25	13 00
" " " 1 lb.	1 80	18 00
Huile d. foie d. morue 8oz	18 00	
" " " 6oz	15 00	
Emulsion " " "	4 00	
Huile Vétérinaire	1 50	
Essence d'épinette	0 80	

Spécialité de A. C. Dionne.

Sirap de merisier compos. \$1 50 0 00

Spécialités de la Anchor Medicine Co

Doz. Gros.

Anchor Weakness Cure.	8 00	78 00
Pilules du Dr Nelson (tonique du sang)	3 50	36 00
Vermicure Français au chocola.	1 25	12 00
Castorol (huile de castor préparée (2 oz))	1 20	12 96
" " " (4 oz)	2 40	25 92

Cuir et peaux.

Cuir à semelles.

Spanish No 1	18 lbs en moy.	0 20	0 21
" " "	" 25 " et au-des.	0 18	0 19
" " "	" léger.	0 16	0 17
" " "	" No 2	0 15	0 15
" " "	" 18 lbs en moy.	0 16	0 16
Zanzibar	" " "	0 16	0 17
Slaughter sole	No 1 steers.	0 21	0 22
" " "	" p. ord.	0 19	0 21
" " "	" No 2	0 18	0 19
" " "	" sans acide.	0 00	0 20
" " "	union crop No 1.	0 26	0 00
" " "	" No 2.	0 20	0 00

Prix en gros

Harnais fins à la main p.lb.	0 25	0 26
" No. 2	0 23	0 24
" fins à la roue p.lb.	0 20	0 21
" No. 2	0 18	0 19
" taureau	p. lb. 0 17	0 19
Vache cirée mince	p. lb. 0 25	0 26
" forte No. 1	p. lb. 0 21	0 23
Vache grain. pesante p. lb.	0 23	0 25
" Hm. M. Lun lep.	0 10	0 11
" écossaise	p. lb. 0 24	0 26
Taure française	p. pied. 0 00	0 85
" anglaise	" " 0 00	0 70
" canadienne	" " 0 50	0 60
Veau can.	25 à 30 lbs p. lb.	0 60
" "	36 à 45 " p. lb.	0 57
" "	45 et plus p. lb.	0 55
Vachefendue moy. Ont.	p. lb. 0 16	0 17
" forte de Q.	p. lb. 0 16	0 17
" mince	p. lb. 0 16	0 17
Vache vernie	le pied. 0 00	0 16
" d'Ontario	" " 0 18	0 19
Cuir verni uni, grainé	" " 0 00	0 16
Mouton mince	la doz. 4 00	0 00
" épais	" " 9 00	0 00
Dongola glacé, ord.	le pied. 0 11	0 19
Kid Chevrete	" " 0 20	0 38
Chèvre des Indes glacée	" " 0 15	0 00
Kangourou	" " 0 38	0 45
Dongola dull	" " 0 11	0 19
Buff d'Ontario	H. 0 11 HM. 0 11	
" "	M. 0 10 L. 0 10	
Buff d'Ontario No 2	" " 0 00	0 08
Buff de Québec	H. 0 10 HM. 0 10	
" "	M. 0 9 L. 0 08	
Buff de Québec No 2	" " 0 00	0 08
Glove Grain Ontario	" " 0 00	0 11
" Québec	" " 0 00	0 09
Pebble " Ontario	" " 0 10	0 11
" Québec	" " 0 09	0 10
Cuir à bourrure No 1.	0 17 No 2	0 16
" fini français	" " 0 20	
" russe	" " 0 19	

Cuir à Reliure.

Maroquin large	doz. \$24 00	\$36 00
" petit	" " 18 00	22 00
" persian	" " 19 00	20 00
Veau de loi, im.	\$48 00 S. Royal	\$40 00
" "	" " Royal	38 00
Veau de loi	M. \$30 00 D. \$20 00	
Vache Russe en peau le pied.	18 00	
" imitation le pied.	0 30	
" seal	0 20	
Veau de Russie	doz. 72 00	

Prix en gros.

Peaux. Prix payés aux bouchers.

Peaux vertes, par 100 lbs.	No. 1 \$4 50	
do do	No. 2 3 50	
do do	No. 3 2 50	
Veaux, la livre	0 05	
Agneaux, la pièce	0 65 à 0 70	
Moutons, laine	0 00 à 0 60	
Moutons, tondus	0 20 à 0 00	
Steers, par 100 lbs	5 00 à 5 50	
Les tanneurs paient de 50c à \$1.00 de plus pour les peaux assorties et inspectées.		
Peaux de l'Ouest	No. 1 0 00	
do do	No. 2 0 00	

Prix en gros.

A, extra supérieure,	" 0 20 à 0 21
B, supérieure,	" 0 00 à 0 00
Noire,	" 0 17 à 0 18
Cap de B. E. en suint,	" 0 14 à 0 16
Australie, lavée,	" 0 00 à 0 00
Buenos Ayres,	" 0 31 à 0 34
Natal, en suint,	" 0 00 à 0 00

Pelletteries brutes.

Prix payés à Montréal.

Vison, la pièce	\$1 50 à \$2 00
Rat musqué (printemps)	0 12 0 15
Marte, No. 1	1 90 2 00
Renard roux	1 30 1 40
Loup-cervier	3 00 3 50
Bête puante	0 00 0 00
Ours	7 00 18 00
Loutre	8 00 12 50
Castor, la livre	0 00 5 00
Chat sauvage	0 25 0 75

Chaussures.

Brogans	\$0 75 à 1 00	Garçons.	\$0 65 à 0 75	Enfants.	\$0 65 à 0 75
Cobourgs	0 90 1 10		0 80 0 95		0 70 0 75
Split Balmorals	0 85 1 10		0 80 1 05		0 70 0 75
Kip	1 15 1 40		0 90 1 15		0 80 0 95
Buff	1 10 1 90		1 00 1 40		0 90
Veau	1 95 3 85				
Buff Congress	1 10 1 70				
Veau	2 10 3 40				
Split boots	1 40 2 15		1 25 1 60		
Kip	2 00 2 90		1 60 1 90		1 25 1 50
Veau	2 75 3 90				
Bottes en feutre	1 50 2 00				
" "	1 70 2 50				
Wigwama	0 65 0 90				
Mocassins	1 50 2 15				
		Femmes.	Filles.	Enfants	
Split Boots	\$0 60 à 0 70	\$0 50 à 0 60	\$0 40 à 0 50		
Split Balmorals	0 75 1 05	0 60 0 85	0 50 0 80		
Kip	1 00 1 10	0 85 1 00	0 65 0 75		
Buff	0 80 1 25	0 80 1 00	0 60 0 70		
Pebble	1 00 1 25	0 90 1 00	0 50 0 65		
Buff Bals clous en cuir	1 00 1 15	0 90 1 00	0 50 0 65		
		A COUTURE.			
Pebbles Boutonnées	1 05 1 30	0 95 1 45	0 65 0 80		
Buff lustré	1 10 1 20	0 95 1 05	0 70 0 80		
Pebble	1 10 1 50	0 85 1 00	0 65 0 80		
Lustré	1 25 1 50	0 80 1 10	0 70 0 85		
Chèvre	1 30 1 90	1 10 1 40	0 90 1 15		
Veau poli	1 30 1 60	1 10 1 30	0 85 1 00		
Chevreau français	1 90 3 50	1 90 2 50	1 40 1 70		
" canadien	1 40 2 75	1 20 0 00	1 00 0 00		

COURROIES EN CUIR

ROBIN & SADLER
2518, 2520 ET 2523 RUE NOTRE-DAME
Manufacturiers.

H. C. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr.
LETOURNEUX, FILS & CIE
MARCHANDS-FERRONNIERS
Nos 261, 263 et 265, RUE ST-PAUL, MONTREAL. A l'enseigne de l'Enclume.

MAISON
LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU
Fondée en 1830.
No 1637 Rue Notre-Dame, Montréal.
Téléphone Bell 1297.

SEULS IMPORTATEURS DES CELEBRES PIANOS
HARDMAN, de New York, MARSHALL & WENDELL, d'Albany, N. Y., IVERS & POND, de Boston,
Et des meilleurs PIANOS et ORGUES fabriqués au Canada.

Cette maison, si avantageusement connue par l'excellence es Instruments qu'elle offre en vente, et par la satisfaction générale qu'elle a toujours donnée pendant plus de trente années d'existence, mérite à juste titre la confiance illimitée dont elle a toujours joui.
REPARATIONS ET ECHANGES à des conditions très acceptables, et toutes sortes de PIANOS D'OCCASION en mains.

LAWRENCE A. WILSON & CO, MONTREAL
SEULS AGENTS EN CANADA POUR

DEUTZ & GELDERMANN, Gold Laek Sec.	Ay.	COMANDON & CO., QUANTIN & CO.	Cognac.
CLODE & BAKER, Invalid's Port, J. W. BURMESTER.	Oporto.	PETER F. HEERING.	Cognac.
BONSOMS & MULLER, J. ORNOSA & CO., SANCHEZ ROMATE HERMANOS, JIMINEZ & LAMOTHE, CHAMPY PERE & CO., ST BONNET & BELLEMER, BOUTELLEAU FILS, Doctor's Special Brandy.	Oporto. Tarragona. Reus. Jerez. Malaga. Beaune. Bordeaux. Cognac.	R. THORNE & CO., "Kilty Scotch," GREENLESS BROS., "Claymore Scotch," BUSHMILLS OLD DISTILLERY CO., J. W. NICHOLSON & CO., Dry Gin, BLANKENHEYM & NOLET, Key Gin, ALFRED GRATIEN, MARTINI, ROSSI & CO., Vermont.	Greenock. Glasgow. Belfast. London. Rotterdam. Saumur. Torino.
MARIANI & CO., Vin de Coca Mariani, Paris.			



G. G. GAUCHER

Farines, Provisions. Produits de la ferme
SEUL AGENT EN CANADA DE LA
POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE
pour les Chevaux et bêtes à corne.
— TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURATIVE et VERMIFUGE.
91 et 93 Rue des COMMISSAIRES
MONTREAL.

THE EDWARD CAVANAGH COY
Manufacturiers et Importateurs

— DE —
QUINCAILLERIES,
HUILES,
PEINTURES,
CHARBONS,
Etc., Etc.
2547 à 2558 rue Notre-Dame,
Coin de la rue es Seigneurs.
Bell Tél. 8025. MONTREAL

PRIX COURANTS—MONTREAL, 13 DECEMBRE 1894

Fers et Métaux.		Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros	
FERRONNERIE ET QUINCALLERIE.		Clous à river par 100 lbs :		Fontes.		BRUQUES		BRIQUES	
Fers à cheval :		1 pouce..... 4 25		Siemens..... par tonne 16 50 17 00		De Montréal..... 8 00 9 00		Du bord de l'eau..... 5 00 5 50	
Ordinaires, au baril..... 3 65 0 00		1 1/2 "..... 3 75		Coltness..... 19 50 20 00		Réfractaires..... 16 00 22 00		Brique pressée..... 25 00 35 00	
do par 25 barils..... 3 50 0 00		2 "..... 3 10		Calder..... 19 50 20 00					
En acier..... 5 00 5 75		2 1/2 "..... 2 90		Langloan..... 09 00 00 00					
Fers à repasser..... par lb 0 03 1/2 0 03 1/2		2 3/4 "..... 2 75		Sumner..... 09 00 20 50					
Pêches : Coupées, toutes dimensions..... par 100 lbs 3 15 3 75		3 "..... 2 60		Gartaherrie..... 00 00 00 00					
Pressées, do..... Esc. 20 p.c. 90 0 00		Clous d'acier..... 100 en sus		Glengarnock..... 0 00 00 00					
7-16..... 3 90 0 00		Clous galvanisés, par 100 lbs..... \$9 25		Carnbroe..... 18 00 18 50					
"..... 4 25 0 00		Clous à ardoise..... " 4 00		Eglington..... 18 50 19 00					
"..... 5-16..... 4 50 0 00		Clous à cheval No 7..... " 2 35		Shotts..... 00 00 00 00					
"..... 4 75 0 00		"..... 8..... " 2 25		Canadienne..... 16 50 17 00					
File de fer :		"..... 9 et 10..... " 2 15		Fer en barres.					
Poli, de No 0 à No 8, par 100 lbs Esc. 20 p.c..... 2 60 0 00		Clous de broche		Canadien..... par 100 lbs 1 65 1 75					
Galvanisé..... 3 35 0 00		1 pouce, No 16..... net \$4 55		Anglais..... 2 25 2 30					
Huilé et brûlé..... 2 70 0 00		1 1/2 " No 15..... " 3 85		Affiné..... 2 55 2 65					
Esc. 20 p.c.....		1 3/4 " No 14..... " 3 45		De Suède..... 3 75 4 00					
Brûlé pour tuyau, la lb..... 0 06 0 07		1 1/2 " No 13..... " 3 45		De Norvège..... 3 25 0 03 1/2					
Barbelé pour clôtures..... 0 00 0 03 1/2		2 " No 12..... " 3 25		Lowmoor..... 6 50 0 00					
File de laitton, à collets par lb 0 35 0 40		2 1/2 " No 11..... " 3 00		" en verge..... 0 09 0 10					
Fontes Malléables..... 0 09 0 10		3 à 4 1/2 pouces, No 6 à 10..... " 3 00		Feuilleard.					
Enclumes..... 0 10 1/2 0 11		5 à 6 " No 3 à 5..... " 2 60		A cercier..... par 100 lbs 2 40 2 25					
Charnières :		Lâmes, râpes et tiers-points :		Double..... 2 20 2 10					
T et "Strap"..... par lb 0 05 0 05 1/2		1ère qualité, escompte..... 50 p.c.		Tôles.					
Strap et Gonds filetés 0 03 1/2 0 04 1/2		2me qualité..... 60 p.c.		Noire, Nos 10 à 20, p. 100 lbs 0 00 0 00					
CLOUS, ETC.		Mèches de tarière, esc..... 60 p.c.		22 à 24..... 2 15 2 20					
Clous coupés à chaud :		Tarières escompte 40 p.c.		26 par 100 lbs..... 2 20 2 30					
De 5 1/2 à 6 pos, par 100 lbs \$1 65		Vis, à bois, escompte..... 80 p.c.		23 par 100 lbs..... 2 30 2 40					
5 pos..... 1 70		Boulons à voiture, esc..... 70 + 75 %		Galvanisée Morewood..... 0 05 1/2 0 06					
4 à 4 1/2 "..... 1 75		Boulons à bandage..... 60 p.p.		Queen's head. 0 04 1/2 0 05					
3 1/2 à 4 "..... 1 80		Boulons à lisse..... 70 p.c.		Etamée, No. 24, 72x30 "..... 0 07 1/2					
3 pos..... 1 85		Métaux.		No. 25..... 0 08					
2 1/2 à 2 3/4 "..... 2 00		Cuivre.		No. 28, 84x36 p. 100 lbs. 0 08					
2 à 2 1/2 "..... 2 05		Lingots..... par lb \$ c. \$ c.		Russie, Nos 8, 9 et 10, par lb..... 0 11					
1 1/2 à 1 3/4 "..... 2 25		En feuille..... 0 20 0 21		Canada, par boîte..... 2 10 2 15					
1 1/2 pouce..... 2 65		Etain.		Ferblanc.					
Clous coupés à froid :		Lingots..... 0 18 0 19		Coke I C par boîte..... 3 00					
De 1 1/2 à 1 3/4 pos, par 100 lbs 2 15		Barres..... 0 19 0 20		Charbon de bois I C par boîte..... 3 75					
1 1/2 pouce..... 2 55		Plomb.		" I X..... 4 75					
Clous à finir par 100 lbs :		Saumons..... par lb 0 03 0 03 1/2		Pour chaq. X additionnel extra 1 00					
1 pouce..... 3 90		Barres..... 0 04 0 04 1/2		Charbon de bois D C.....					
1 1/2 "..... 3 40		Feuilles..... 0 04 1/2 0 05		I C Bradley 5 50 à 5 75					
2 ct 2 1/2 "..... 2 80		De chasse..... 0 05 0 05		Ferblanc terne..... 6 00 6 50					
2 1/2 à 2 3/4 "..... 2 65		Tuyau..... par 100 lbs 4 75 5 00		Tuyaux de poeles.					
3 à 6 "..... 2 70		Zinc.		Tuyaux No. 7, les 100 feuilles..... \$5 75					
Clous à quarts par 100 lbs		Lingots, Spelter. par lb 0 4 1/2 0 05		6..... 5 50					
1 pouce..... 3 40		Feuilles, No. 8..... 0 05 0 05 1/2		Coudes ronds pat., la douz..... 1 35					
1 1/2 "..... 3 15		Acier.		Connections, T et Y..... 2 40					
1 3/4 "..... 2 90		A ressort..... par 100 lbs 3 00 3 25		Matériaux de Construction					
		A lisse..... 2 00 2 10		CIMENTS					
		Américain..... 5 50 6 00		Climent de Portland..... 1 90 2 25					
		A bandage..... 2 25 2 50		Plâtre calciné..... 1 80 2 00					
		A pince..... 2 75 3 00		Chaux, maçonne p. 100 lbs 0 40 0 50					
		Fondu..... par lb 0 12 0 13		FLATRE POUR LA TERRE					
		Poule, ordinaire..... 0 00 0 07		Le sac..... 0 50 0 55					
		De mécanicien..... 0 00 0 08		Au char..... 0 00 0 50					

CHOLERA !

Prévenez cette TERRIBLE MALADIE en vous procurant de suite l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY

La Diarrhée, quoique n'ayant pas ordinairement le caractère grave du Choléra, a souvent des conséquences funestes, si elle est négligée.

Quelques doses d'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY arrêtent à son début ce mal si redoutable.

M. A. CASAVANT, pharmacien, aux Etats-Unis, écrit ce qui suit :

M. LA ROBITAILLE, Monsieur et Cher Confrère,

"Je me fais un devoir de témoigner en faveur de l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY, que vous êtes, parait-il, en voie de faire connaître au public canadien. Voilà plus de dix ans que je suis dans la Pharmacie en différentes localités aux Etats-Unis, et je dois dire en toute sincérité que je ne connais pas de préparation qui ait donné autant de satisfaction que l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY. J'ai eu occasion de voir cette excellente préparation employée dans une foule de cas et toujours avec le plus grand succès. D'après mon expérience, c'est véritablement le spécifique par excellence contre le CHOLÉRA et la DIARRHÉE." Bien à vous,

A. D. CASAVANT, Pharmacien
Fall River, Mass. 2 avril 1892.

E. vente partout à 50 cts la bouteille
SEUL PROPRIÉTAIRE
L. ROBITAILLE, Chimiste
JOLIETTE P

A. LIPPÉ, L. L. B.,
NOTAIRE
Argent à prêter sur hypothèque.
Bâtisse de la Banque du Peuple,
97 RUE SAINT-JACQUES et 219 RUE SAINT-URBAIN
Tél. 2768.

J. R. F. BEAUDRY, L. L. B.,
NOTAIRE
Bâtisse de la Banque du Peuple,
97 RUE ST-JACQUES, CHAMBRE 54, MONTREAL,
Bell Téléphone 1256.

Province de Québec, } **COUR SUPÉRIEURE**
District de Montréal } No 765.

DME MATHILDE BERGERON, de Montréal, épouse de Hector Rochon, gentilhomme du même lieu, dûment autorisée à ester en justice, demanderesse, vs Hector Rochon, gentilhomme du même lieu, défendeur. Une action en séparation de biens a été intentée ce jour en cette cause, contre le défendeur. Montréal, 13 novembre 1894. Louis Masson, avocat de la demanderesse. 11 12 13 14 15

PICAULT & CONTANT
PHARMACIENS ET CHIMISTES
1475 rue Notre-Dame, Montréal

MANUFACTURIERS et MARCHANDS EN GROS

D'Essences Culinaires, Huiles à Cheveux. Parfumeries, Vernis à Chaussures, Lessive en caisses, Caustique en canistres, Huile d'Olive en bouteilles, Huile de Castor, etc.

Les Prix modérés et commandes exécutées avec diligence.

FAUCHER & Fils
Importateurs et Marchands-Ferronniers
Bois et Garnitures de Voitures
Fournitures pour Carrossiers et Forgeons, telles que Fer en barres, Acier, Charbon de forge, Peintures, Vernis, etc.

Nos 796 à 802, Rue Craig,
MONTREAL.
Téléphone 576

Assurance Contre le Feu
La Cie d'Assurance du Canada
EASTERN
Bureau-chef, Halifax, N. E.
Capital, \$1,000,000
Agences dans les principaux centres du Canada.

D. C. EDWARDS, Gérant-Résident,
Salle B, Bâtisse Temple, MONTREAL.

" LE CONSTRUCTEUR "
(25ème année).
Moniteur Spécial des Industries du Fer.
JOURNAL HEBDOMADAIRE
Industriel, Commercial et Financier, Mines et Métallurgie, Chemins de fer, Tramways et Navigation, Machines pour manufactures et industries diverses.
PARAISANT LE DIMANCHE.
DIRECTEUR :
MAURICE ALBERT,
82 rue du Rocher, Paris.
Prix de l'abonnement annuel :
FRANCE, 25f. ÉTRANGER, 27f

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 13 DECEMBRE 1894.

Tuyaux en grès—liste, esc. 15 p.c.

4 pcs. par longueur de 8pd	\$0 45
6 "	0 80
9 "	0 90
12 "	1 25
18 "	2 10
24 "	2 70

Coudes ronds:

4 pouces chacun	0 75
6 "	1 00
9 "	1 75
12 "	2 50

Tuyaux de réduction:

6 x 4 pouces chacun	1 40
9 x 6 "	1 90
2 x 9 "	2 75

Connection carrée ou fausse équerre:

4 x 4 pouces chacun	0 90	1 40
6 x 4 "	1 50	1 90
9 x 6 "	1 50	1 90
9 x 6 "	2 10	2 75
9 x 9 "	2 10	2 75
11 x 9 "	3 00	4 00
12 x 12 "	3 00	0 00

Syphon:

4 pouces	1 40	2 00
6 "	1 90	2 75
9 "	2 75	3 30
12 "	4 00	6 00

Tuyaux à cheminée:

9 pouces, par pied	0 25
12 "	0 40

Prix de détail:

Acajou de 1 à 3 pouces	22	à	24
Cèdre rouge 1 pouce	10	à	12
Noyer noir 1 à 4 pouces	10	à	14
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	12	à	13
Cerisier 1 à 4 pouces	9	à	11

Bois durs:

Frêne 1 à 3 pouces	21 00	à	25 00
Merisier 1 à 4 pouces	20 00	à	25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	26 00	à	25 00
Erable 1 à 2 pouces	20 00	à	36 00
Orme 1 à 2 pouces	18 00	à	25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	30 00	à	40 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	40 00	à	45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	18 00	à	22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	30 00	à	35 00
Chêne 1 à 2 pouces blanc	40 00	à	50 00

Plaquage (veneers):

Uni par 100 pieds	90	à	1 00
Français la feuille	50	à	1 25
Américain do	25	à	50

Charbons.

PRIX DE DÉTAIL.

par tonne de 2000 lbs.. \$5 75

Grate	do	5 75
Furnace	do	5 75
Egg	do	6 00
Stove	do	6 00
Chestnut	do	6 00
Peanut	do	4 75
Screenings	do 2240 lbs.	1 50
Sootch Grate	do 2000 "	0 00 6 00
Sootch Steam	do 2240 "	4 50 5 00
Vale Grate	do 2000 "	5 25
Welsh Anthracite	do 2000 "	5 75
Plotou	do 2240 "	3 60
Cape Breton	do " "	4 00
Glance Bay	do " "	4 00
Sydney	do " "	4 00
Reserve	do " "	4 00
Charbon de forge	do 2000 "	5 50 6 00
Lehigh pour fond.	do " "	6 50 6 75
Coke	par chaldron	6 75 7 00
" usage domestique	concassé.	3 00
" "	concassé.	3 50

Bois de chauffage.

Prix payé par marchands, aux chars, gare Hochelaga.

Erable la corde	\$0 00	à	\$5 00
Merisier do	0 00	à	4 75
Bouleau, &c. do	0 00	à	0 00
Épinette do	0 00	à	4 25
Slabs par chars	23 00	à	31 00
" en barge. Corde.	2 30	à	3 00
Rognures, le voyage	2 25	à	0 00

Erable piqué le pied..... 04 à 05
 Noyer noir ondé do..... 04 à 06
 Acajou (mahogany) do..... 8 à

Pin.

1 pouce strip shipping cull,	6 à 16 pieds	le M.	\$12 00	15 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	12 00	15 00
1 pouce shipping cull sidings	do	do	14 00	16 00
1 1/2 et 2 pces do	do	do	15 00	18 00
1 pouce qualité marchande	do	do	20 00	30 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	20 00	30 00
1 pouce mill cull, strip, etc. No. 2	do	do	10 00	10 50
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	10 00	10 50
1 pouce mill cull No. 1	do	do	12 00	15 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	12 00	15 00
3 pces. do	do	do	10 00	12 00
do do. No 2	do	do	6 50	8 50

Épinette.

1 pouce mill cull	5 à 9 pouces	do	9 00	10 00
1 1/2 et 2 pces. mill cull	do	do	10 00	11 00
3 pouces mill cull	do	do	9 00	10 00
1, 1 1/2 et 2 pces. qualité march.	do	do	12 00	13 50

Pruche.

1, 2 et 3 pouces	do	do	9 00	10 00
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3	e 3 x 4—aux chars	do	10 00	11 00
Lattes—1ère qualité	do	do	1 80	2 00
2ème do	do	do	1 50	1 60
Bardeaux pin XXX	16 pouces	do	2 90	3 00
do XX	do	do	2 40	2 50
do X	do	do	1 50
do 1ère qualité	18 pouces	do	3 00
do 2ème do	do	do	1 75
Bardeaux cèdre XXX	16 pouces	do	2 90	3 00
do XX	do	do	2 40	2
do X	do	do	1 50

Bardeaux pruche marchande

Charpente en pin.

de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11	do	16 00	17 00
de 25 à 30 do do do	do	18 00	18 50
de 31 à 35 do do do	do	21 00	22 50
de 16 à 24 do —3 x 12 à 3 x 14	do	18 00	19 00
de 25 à 30 do do do	do	20 00	21 00
de 31 à 35 do do do	do	23 00	24 00

Bois carré—pin.

de 16 à 24 pieds—de 5 à 11 pouces carrés	do	17 00	18 00
de 25 à 30 do do do	do	19 00	20 00
de 31 à 35 do do do	do	21 00	22 00
de 16 à 24 do —de 12 à 14 pouces carrés	do	19 00	20 00
de 25 à 30 do do do	do	21 00	22 00
de 31 à 35 do do do	do	23 00	24 00

Charpente en pruche.

de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pou es	do	15 00
Charpente en épinette	do	16 00
do en épinette rouge	do	25 00	30 00

LES MEILLEURS CIGARES

SONT SANS CONTREDIT . . . SUR LEMARCHÉ

Aberdeen, - - -
 Paul Jones, - - -
 Melrose, - - -
 Blackstone,
 Little Buck

BLACKSTONE CIGAR FACTORY
 VILLENEUVE & CIE.

Clotures! Balustrades!

Toutes sortes de Tra-
 vaux en fer.

Toronto Fence & Ornamental
 IRON WORKS
 78 Adelaide O., Toronto, Ont.

LITERIE

DE LA
 MAISON LA PLUS RENOMMÉE, ÉTABLIE
 DEPUIS 25 ANS.

Prix absolument les PLUS BAS.

J. E. TOWNSEND

1 Petite Rue St-Antoine, coin Rue
 St-Jacques seulement.
 Téléphone 1906 GROS et DÉTAIL

HORMIDAS CONTANT,
 Contracteur Plâtrier,
 175 1/2 Rue Lagachetiere, Montreal.

JOSEPH FABIEN
 PLÂTRIER,—Ouvrages Unis et Ornements
 NO 47 rue Knox, Pointe St Charles.
 Ouvrage en Ciment une spécialité.

AMBERT & FILS, Constructeurs.
 357 Rue Berri, Montreal.

LABRECQUE & MERCURE,
 Entrepreneurs-Menuisiers,
 37 RUELLE ST-ANDRE, MONTREAL
 Téléphone Bell. 6328.

ESTABLISHED 1855

Taylor's
Safes

145 & 147 FRONT ST. EAST TORONTO

Coffres-Forts. Coffres-Forts.

THIBODEAU & BOURDON

No. 1203 Rue Ste-Catherine.

Coin de l'Avenue Papineau - MONTREAL

Ont constamment en mains une quantité considérable de **BOIS DE SCIAGE SEC** qu'ils vendent à bas prix. Vente par char et par pile avec légère avance. Noyer noir et cotonnier de 1 à 4 pouces. Téléphone No 6039.

BOIS DE SCIAGE

Bureau : 512 LaGauchetière MONTREAL.

D. PARIZEAU.
CLOS, Canal Lachine, BASSIN No 3.
Tél. Bell No 6678.
Vis-à-vis rue Ottawa.
Tél. Bell No 8808.

T. PREFONTAINE

H. BOURGOUIN

T. PREFONTAINE & CIE

Marchands de

BOIS de SCIAGE

BUREAU :

Coin des rues NAPOLEON et TRACEY, STE-CUNEGONDE

CLOS A BOIS :-
Le long du Canal Lachine, des deux côtés.
Tél. Bell 8141. MONTREAL.

PRODUITS FRANÇAIS.

Quincaillerie pour Bâtisses et Meubles

OUTILLAGES

Ustensiles de Ménage en ferblanc, émaillé cuivre et bois. Articles de chasse. Lampes, Jouets, Bimbeloterie, Lunettes, Instruments d'Optique et tous Articles de Paris.

ROYER & ROUGIER Freres

Maison fondée en 1837.

9 PLACE DES VOSGES | 73 RUE ST-JACQUES
PARIS. MONTREAL.
Téléphone 1516

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS,

Éditeurs-Propriétaires

ADMINISTRATION. { Chambre 402 Bâtisse "New York Life,"
Téléphone No 2547.
Boîte de Poste No 1417.
REDACTION. { 25 rue St-Gabriel.
Téléphone 2602.
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payable d'avance.)

Montréal et Banlieue un an	\$2 00
" " 6 mois	1.00
" " 3 mois	0.50
Canada et Etats-Unis, un an	1.50
" " 6 mois	0.75
France et Union Postale un an	3.00

LE NUMERO 10 CENTIMS.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,
Montréal, Canada.

J. CRADOCK SIMPSON & CIE

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES.

OFFRENT EN VENTE. — Résidences de première classe ; bonnes maisons ; propriétés commerciales et magnifiques lots à bâtir.

OFFRENT A LOUER. — Maisons meublées, maisons non-meublées et Magasins.

FONT DES PRETS — Sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.

ASSURENT — Les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.

ADMINISTRENT LES PROPRIETES — Pour les propriétaires ou fidé-commissaires, au mieux de leurs intérêts.

VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN — Tous les quinze jours, le MERCREDI.

Bâtisse de l'Assurance "Guardian,"

181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

TELEPHONE 714

R. A. MAINWARING

Courtier d'Immeubles

ET PLACEMENTS

— BUREAUX —

147 St. Jacques | 2358 Ste Catherine

MONTREAL

Téléphone Bell 2433

JOHN JAMES BROWNE, Architecte.
JOHN JAMES BROWNE & SON, Agents d'Immeubles

Si vous désirez acheter, vendre ou acquérir des

PROPRIETES

Adressez-vous à

JOHN JAMES BROWNE & SON

207 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

(Bâtisse Nordheimer)

Evaluation de propriétés, Règlement de pertes d'incendie

JOHN MORRIS

AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,
Prêts sur Hypotheses

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290. MONTREAL

FRED. R. ALLEY

Achète, Vend et Échange

— LES —

PROPRIETES

Administration de Successions,
Collection de Loyers,
Placement d'Assurance.

BUREAU PRINCIPAL,

116 Rue ST-JACQUES, Montréal

Téléphone 1251.

A PRÊTER . . .

\$17,000 a 5 p.c.

\$10,000 a 5½ p.c.

PAR SOMMES DE PAS MOINS DE \$5,000.

ALBERT E. LEWIS

Téléphone 1842,

185 rue St-Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES

ENCANTEURS

— ET —

Agents d'Immeubles

Avances faites sur consignations.
Emprunts négociés sur hypothèques.

No 69 rue St-Jacques,

MONTREAL.

PROPRIETES

ET

LOTS A BATIR

A Vendre
Au Mois

Résidences
d'Été

A Vendre
ou à

Louer

Prêts

Négociés

aux

Plus Bas Prix

Assurances

Evaluations

L.F. LAROSE AGENT D'IMMEUBLES

1627 Rue Notre-Dame

TÉL. BELL, 2935.

Ventes enregistrées

Pendant la semaine terminée le 8 Décembre 1894.

MONTREAL EST

QUARTIER STE-MARIE

Rue Fullum Nos 239 et 240 maison en bois et brique. La $\frac{1}{2}$ indivise du lot 1468 17, terrain 22 x 74. Moïse Godin et son épouse à Napoléon Sénécal, \$600,00 (à réméré) [37891].

Rue Shaw-Nos 231 et 233 maison en bois et brique. Lot 523, terrain 50 x 76. Napoléon Favreau à Eusèbe Delongchamp fils, \$1,300 [37809].

Rue Ste Catherine Nos 1213 à 1215 maison en bois et brique. Lot 638-5, terrain 22.5 x 100. Jos. Ohas Onésime Hébert à Amédée Chartrand, \$4,000 [37816].

QUARTIER ST-JACQUES

Rue St-Louis, Nos 54 et 56; maison en brique. Lot 167, terrain de 2665 p. en superficie Mme veuve Alfred Raby et autres à la cité de Montréal; \$13,920 [37818].

Rue Craig, Nos 300 et 302 et Perthuis Nos 29 et 29 $\frac{1}{2}$, maisons en brique, etc. Lot 186, terrain de 6300 p. en superficie. Alfred Dalbec à la cité de Montréal; \$18,000 [37820].

Rue St-Louis, Nos 58, 66 et 68 et St-Hubert, Nos 4 et 6, maisons en bois et brique. Lots 164 et 166, terrains de 3320 pieds et de 4745 pieds en superficie, respectivement. Geo. Joseph Neville à la cité de Montréal; \$18,000 [37821].

Rue Craig, Nos 316 à 320 et Perthuis Nos 53 à 13, maisons en brique, etc. Lot 182, terrain de 3872 pds en superficie. Charles Catelli, sr, à la Cité de Montréal; \$20,500 [37822].

Rue St Hubert, No 64, maison en pierre et brique. Lot 417, terrain de 90 p. de front et de 14970 pieds en superficie. Louis Jos. Gauthier à Frs. X. Benoit; \$15,600 [37832].

QUARTIER ST-LOUIS

Rue Cadieux, No 602, maison en brique, Le $\frac{1}{2}$ Nord-Ouest du lot 955, terrain 1143 pieds en superficie. James Scott à Catherine Lawson et Alice Mary Waldie; \$1,950 [37801].

Rue Pantaléon, Lot 894-9, terrain vacant, de 33 p. x 70.5 d'un côté et 71.10 de l'autre, superficie 1636 pieds, Hercule et Pierre Lamy à Charles H. Catelli; \$1,227 [37815].

Rue Napoléon, No 9 $\frac{1}{2}$, maison etc Partie Sud-ouest du lot 920, terrain de 27.8 x 70, Hercule Lamouche à Gédéon Coupal; \$2,500 [37824].

Rue Sanguinet, Nos 291 à 293a, maisons en brique etc. Lot 740-4, terrain 22 x 80, Wm. Higgins à Marie Léa Avelina Hillman, épouse de R. S. Mackay; \$5,500 [37830].

Rue Sanguinet, Nos 295 et 297, maisons en brique etc. Lot 740-3, terrain 22 x 80, Tancrede Bienvenu à Marie L. A. Hillman, épouse de R. S. Mackay; \$5,775 [37831].

Rues St-Dominique Nos 482 à 490 et St-Laurent Nos 591 à 595. Lots 1000, 1001, 1002 et 1003, terrains 95.6 x 75 rue St-Dominique et 41 x 75.6 rue St-Laurent. Frédéric Clément dit Larivière à Amiote Lecours et Larivière; \$6 400 [37833].

QUARTIER ST-LAURENT

Rue St-Urbain No 485, maison en pierre et brique. Lots 10-87a et 88a,

terrain 24.11 x 123. William Denoon et Wm. Ross à Alexander Strachan; \$4,400 [37828].

MONTREAL OUEST

QUARTIER ST-ANTOINE

Rue St-Antoine, Nos 198 à 204, coin de la Montagne. Lot 667. La succession Claude Melançon à Michael Guérin; \$18,500 [126318].

Rue Ste-Catherine, No 2669, maison en pierre et brique, à 2 étages. Partie du lot 1660, terrain 21.8 x 96. David F. Gurd à Charles Mock; \$12,000 [126,331].

Rue St-Antoine. Partie sud-est du lot 1637-25, terrain vacant 24 x 112. Mme Arthur Toupin à Adolphe Duperrault; \$2,200 [126,346].

QUARTIER ST-ANNE

Rue Conway coin Menai, église Victoria. Lots 390, 391, 392, 393. Les syndics de l'église Victoria à la Pointe St Charles \$1,00 [126334].

Rue Manufactures, Rue St Patrick, coin Ropery, maisons etc. Lot 1012, quartier Ste Anne et le lot 2841 quartier St Gabriel, terrain 65 x 59. The Montreal Loan, & Mortgage Co. à John Darlington \$2,475 [126348].

HOCHELAGA

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

Rue St Urbain No 761 maison en brique. Lot 441-2 et partie du lot 3. Alphonsine Laflamme à Isaac C. McRae \$2,950 [54458].

Rue St André No 563 maison en bois et brique. Lots 10-67 et 68, terrains 24 x 94 chacun. Mme Wm C. Findlay à Zéphirin Chareat et Charles Lacroix \$1,800 [54471].

Rue St-Denis, No 755, maison en pierre et brique. Lot 15-345b. Joseph E. Dozois à Mathilde Sylvestre, épouse de M. Théodore Lefebvre; \$4,000 [54477].

Rue St-André, Lot 10-73; partie nord-ouest du lot 10-74 et partie sud-est du lot 10-72, terrain 42 x 94, vacant. Gédéon Sarrazin à Treffié Desrochers; \$900.00 [54490].

Rue Berri, maison en bois et brique. Lot 15-198, terrain 20 x 70. J. B. Vital Daoust à Poméla, Marie et Louisa Bellefleur; \$2,000 [54509].

QUARTIER ST-GABRIEL

Rue Châteauquay, maisons nouvellement construites. Lots 3329-1 et 2; 3330-1 à 4; 3331-3; 3326-1 à 4; 3327-2 et 3. Six terrains mesurant 23 x 70 chacun. Alf. Adelin alias Rivard à Henri Thomas Lévy; \$34,143 [54489].

QUARTIER ST DENIS

Rue Durham. Lot 329-41 à 46; 51 à 62; 67 à 70, terrains 25 x 106 chacun, vacants. Thomas Trimble à Huntly R Drummond; \$5,000 [54487].

QUARTIER HOCHELAGA.

Avenue Chicago. Lots 97-14 et 15, terrain vacant. Wm. H. Tremholme à Wm. Bumbray; \$675.00 [54435].

MILE END

Avenue Mont-Royal Nos 55 et 57, maison en bois et brique. Lot 137-134, terrain 25 x 110.11. Hubert Hamelin à Wm. H. D. Young; \$2,000 [54447].

Rue Stuart, maison en bois et brique. Lot 137-168, terrain 42.6 x 87.6. Joseph Catudad dit St-Jean à Alfred Plouffe; \$2,500 [54455].

MONTRÉAL ANNEXE

Rue St-Louis. Lot 11-183, 184; 195 et 196, terrains-vacants. Louis O. P. Gagné à Mme Albert E. Lewis; \$3,092 [54514].

STE-CUNÉGONDE

Rue Coursol, maison, etc. Lot 386-79, terrain 22 6 x 90. Mme John Marcell à Anna Pilet; \$3,500 [54,501].

Rue Richelieu, No 170, maison en bois et brique. Lot 562, terrain 30 x 75, Prosper Martin dit Versailles à Adolphe Duperrault; \$3,500 [54510].

Avenue Marin, maison en bois et brique. Lot 385-137, terrain 22.6 x 80, Napoléon Lavoie à Stanislas D. Vallières; \$3,000 [54470].

Avenue Walker. Lot 385-63 et 64, terrain de 60.6 en front 55 2 en arrière x 95, vacant, Alexander Walker à Victor Descarie; \$2,761.50 [54502].

Rue St-Jacques. Lot 1568, terrain de 7579 pieds carrés. La succession Angélique Trudel à Narcisse Trudel; \$5,911 02 [54512].

Rue St-Jacques, maison en brique à trois étages. Lot 860, terrain 30 x 95 d'un côté et 100 de l'autre. Joseph Robert à Jos. Louis et Jos. Etienne Robert; \$4,500 [54448].

COTE ST-ANTOINE

Avenue Elm. Partie des lots 374-1-14; 374-2-15; 374-1-15 et 374-2-16, terrain 24 x 101.2 vacant. George Hall à Eusèbe Delonchamp, jr; \$2,185.20 [54467].

Chemin Public. Partie non subdivisée du lot 284, terrain de 53150 pieds en superficie, vacant. David Yuille à Gilman Cheney; \$4,688 [54478].

Avenues Prince Albert et Chesterfield. Lots 214-13b, 14, 15, 16, 17a; 214-13c, 14a, 14b; 208-15a, 15b, 16a, 16c et 17b; deux terrains mesurant, le 1er 50 en front, 49 en arrière x 206.2 d'un côté et 211 de l'autre; le 2d, 200 en front, 188.2 en arrière x 100.2, vacants. George H. Rowell à George F. Charles Smith; \$5,925 [54486].

Avenue Lansdowne. Lot 220 9, terrain 40 x 120. James Charles Copping à Elizabeth Gilbert, épouse de Lindsay Pillar; \$1,640 [54492].

Revue Immobilière.

Montréal, 13 décembre 1894.

Les ventes à la cité de Montréal, par les propriétaires expropriés des immeubles à la place desquels devra s'élever la gare de l'est, ont augmenté de plus de \$100,000 le total des prix de vente de cette semaine; il ne faut donc pas s'imaginer que la propriété foncière ait repris de l'activité, au contraire, à part quelques fortes transactions dans le quartier St-Antoine, quartier qui était resté inerte jusqu'à présent, la tranquillité règne partout. L'enregistrement des mutations qui résulte des expropriations est une chose que nous voudrions voir appliquer aux expropriations par les commissaires. Le groupe de propriétés acquises par la cité est payé de quatre à cinq fois plus cher qu'il n'est porté au rôle d'évaluation.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Ville :	LE PIED
Rue Pantaléon.....	75 c
" St-Antoine.....	80 c
" St André (St-J-Bte).....	23 c
<i>St-Henri :</i>	
Avenue Walker.....	50 c
Rue St-Jacques.....	75 c
<i>Côte St Antoine :</i>	
Avenue Elm.....	90 c
" Lansdowne.....	34 c

On ne voit nulle part les prix baisser ; malgré la stagnation des affaires, malgré les entraves apportées aux transactions en lots à bâtir par la loi Augé, les prix se maintiennent, preuve que les terrains disponibles sont tenus en des mains assez solides pour pouvoir attendre que la demande se produise, sans aller au devant.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Ste Marie.....	\$ 5,900.00
" St. Jacques.....	112,520.00
" St. Louis.....	28,352.00
" St-Laurent.....	4,400.00
" St-Antoine.....	30,700.00
" Ste-Anne.....	2,476.00
" St-Jean-Baptiste.....	11,550.00
" St-Gabriel.....	24,143.00
" St-Denis.....	5,000.00
" Hochelaga.....	675.00
Mile End.....	4,500.00
Montreal Annexe.....	3,092.00
Ste-Cunégonde.....	7,000.00
St-Henri.....	16,172.52
Côte St-Antoine.....	14,438.20

Semaine précédente.....	\$280,918.72
Ventes antérieures.....	89,806.30
	8,378,016.50

Depuis le 1er janvier.....\$8,648,802.52

Semaine correspondante.	1893.....	\$137,901.84
" " 1892.....	151,379.84	
" " 1891.....	77,911.94	
" " 1890.....	197,730.72	
" " 1889.....	114,933.75	
" " 1888.....	63,913.20	

A la même date	1893.....	\$ 9,540,768.92
" 1892.....	12,457,991.64	
" 1891.....	11,993,261.54	
" 1890.....	10,323,327.25	
" 1889.....	8,916,441.59	
" 1888.....	7,259,964.83	

Quelques prêts importants ont été faits cette semaine, à des taux qui paraissent durcir. Ainsi un prêt de \$16,000 a été fait à 6 p. c. Par contre, il y a 3 prêts à 5 p. c. ; pour \$2,000 \$10,000 et \$18,000 ; quatre à 5½ p. c. pour \$3,000, \$4,000, \$5,000 et \$6,750. Les autres portent de 6 à 8 p. c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cies de prêts.....	\$ 1,312
Assurances.....	5,410
Autres corporations.....
Successions.....
Particuliers.....	75,200
Total.....	\$ 81,822
Semaine précédente.....	884,441
Semaines antérieures.....	5,566,565
Depuis le 1er janvier 1894.....	\$8,532,828

Semaine correspondante.	1893.....	\$ 90,122
" " 1892.....	123,705	
" " 1891.....	92,490	
" " 1890.....	106,758	
" " 1889.....	126,620	
" " 1888.....	110,539	
A la même date 1893.....	\$7,634,781	
" " 1892.....	7,794,340	
" " 1891.....	6,198,741	
" " 1890.....	4,985,629	
" " 1889.....	4,610,563	
" " 1888.....	3,996,216	

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 8 décembre 1894.

NOTES

On dit que M. Joseph Lacoursière va s'adresser au conseil de comté pour qu'il lui soit permis de construire un pont sur la rivière Bécancourt entre Stanfold et St-Louis de Blandford.

La ville d'Ottawa vient de décider le pavage en asphalte des rues Bank et Sparks. Les résidents de la rue Rideau demandent la même chose.

La Montreal Transportation Co. va faire construire une nouvelle cale sèche auprès de son atelier de constructions à Kingston, Ont.

La Canadian Architect and Builder, de Toronto, publie le plan (façade) d'une résidence pour M. Arthur Dubuc, de Montréal, par M. A. Raza, architecte.

Le gouvernement fédéral demande des soumissions pour des monuments à être élevés sur les champs de bataille de Chateauguay et de Lundy's Lane. Plans, devis et formules au département de la milice. Chèque de 5 p. c.

La Royal Electric Co, de Montréal, demande des soumissions pour l'ouvrage de charpente à ses ateliers, rue Queen.

La Toronto Radiator Co, se propose, dit-on, de construire de nouveaux ateliers à Toronto.

Le contrat pour la construction du pont viaduc qui doit continuer la rue Notre-Dame au-dessus de la future gare de l'est, a été accordé à la Dominion Bridge Co.

Les Sœurs de la Providence font construire une grande bâtisse en pierre, à la Longue Pointe, sur l'emplacement de l'asile incendié. Les entrepreneurs sont MM. Prénoveau, Turcot et Martineau.

PETITES NOTES

Il faut 22 billets américains d'une piastre pour faire le poids d'une piastre en argent.

Le premier "cent" américain a été frappé et mis en circulation il y a 101 ans, en 1793.

Pierre Lorillard, de New-York, a une collection de pipes évaluée à \$8,000 ; celle de S. D. Wilson vaut, dit-on, \$10,000 ; elle ne comprend que des pipes en écume de mer, dont quelques-unes sont de véritables objets d'art.

Il y a des poissons qui ne savent pas nager. Ce sont des espèces qui habitent les profondeurs de l'océan.

La construction d'un piano emploie 48 matières différentes provenant de 16 pays différents et passant par les mains de 45 ouvriers.

D'après la statistique de la Cour des Preuves, en Angleterre, ceux qui font le plus vite fortune, ce sont les brasseurs ; les banquiers viennent ensuite.

Le chêne nourrit et loge 309 espèces d'insectes ; l'orme 61 et le pin 151. En outre, le chêne nourrit ou loge seulement 150 espèces, l'orme 50 et le pin 20.

Un officier français de cavalerie, M. Géraud, vient d'inventer une jumelle à boussole qui permet à l'observateur d'indiquer exactement la direction de l'objet sur lequel sa jumelle est braquée.

L'endroit le plus humide du monde c'est Cherrapungi, dans l'Assam ; la chute d'eau y a été, en moyenne, depuis 15 ans, de 493 pouces par année. En 1861 elle a été de 905 pouces.

Il n'y aura probablement pas de carnaval d'hiver à Montréal ni à Québec cette année ; mais Ottawa se prépare à en tenir un qui éclipsera tout ce qu'on a vu jusqu'à présent. Nous verrons bien.

Le gouvernement chinois taxe une industrie qui a été laissée indemne par les gouvernements civilisés, la mendicité. Moyennant paiement de la taxe, le mendiant chinois reçoit l'autorisation de mendier dans un district désigné.

Un confrère suggère au conseil de ville de Montréal pour augmenter ses revenus, d'imposer une taxe de \$5 à \$10 par année sur les pianos et de faire payer au propriétaire d'un bicycle, tricycle ou bicyclette le même impôt que pour un cheval de flacre.

La lactola est un produit digne de la nation qui a donné à l'humanité la cottolane. C'est un lait artificiel, fait de lait écrémé ou petit lait auquel on a ajouté du sucre et de l'huile de coton. On prétend que la lactola remplace parfaitement le lait véritable.

Il y a actuellement à Paris en exploitation deux lignes de tramways électriques à accumulateurs. Ces deux lignes sont celles de St-Denis à la Madeleine et de St-Denis à l'Opéra ; l'électricité est fournie aux accumulateurs par une usine centrale à St-Denis.

Pour les amateurs de timbres-postes, voici une bonne nouvelle. Le gouvernement des Etats-Unis va disposer de ce qui lui reste de timbres de 30 et de 90c et les remplacer par deux nouveaux timbres, l'un de 50c et l'autre de \$1.00. Faites vos collections, Messieurs.

ASSURANCES.

A la suite de l'incendie désastreux du mois dernier, les compagnies d'assurance prenant des risques à Winnipeg ont augmenté leur tarif de 25 p. c. Les propriétaires de Winnipeg sont furieux et font appel aux compagnies américaines pour faire concurrence aux assurances canadiennes établies chez eux.